



Cadre Intégré Renforcé (CIR)
pour l'assistance liée au commerce dans les Pays les moins avancés (PMA)

2009 2010
2013
2011 2012

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL DU CIR OBTENIR DES RÉSULTATS





Cadre Intégré Renforcé (CIR)
pour l'assistance liée au commerce dans les Pays les moins avancés (PMA)

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL DU CIR – 2013

OBTENIR DES RÉSULTATS

Le présent rapport a été élaboré à partir d'un ensemble de données de base se trouvant dans un référentiel central de données établi par le Secrétariat exécutif (SE) du Cadre intégré renforcé, le Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale (GFAS) pour le CIR et les pays partenaires du CIR en réponse aux prescriptions du Conseil du CIR telles qu'elles ont été approuvées par le Comité directeur du CIR (CDCIR). Il couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2013 et fait le point sur la mise en œuvre du CIR au niveau mondial et au niveau des pays.

Le rapport complet en anglais et en français peut être consulté sur Internet à l'adresse suivante: <http://www.enhancedif.org/>.

Un exemplaire imprimé de la publication est disponible sur demande (eif.secretariat@wto.org).

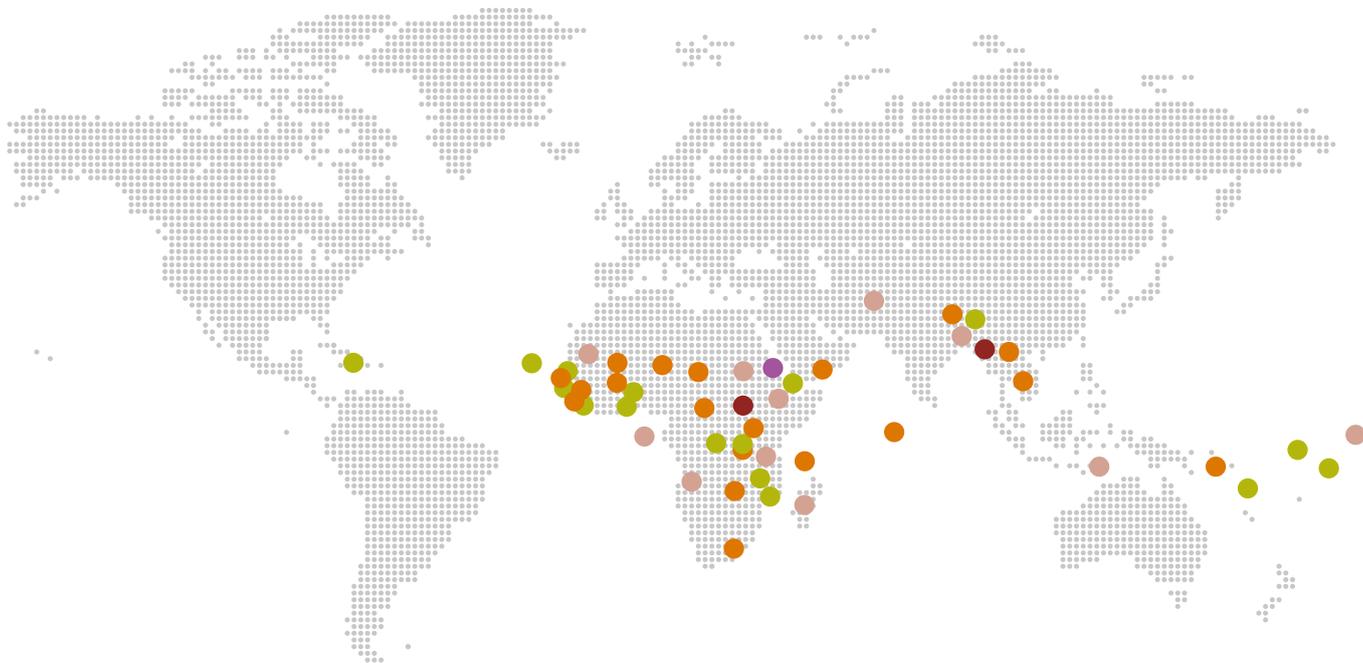
Crédits photo:

© José Carlos Alexandre/CIR (pages xvi, 4, 10 et 36)

© CIR (pages 58 et 66)

© CIR 2013

NOS LIEUX D'INTERVENTION



Pays du CIR:

Afghanistan ●	Gambie ●	Mozambique ●	Sao Tomé- et-Principe ●	Yémen ●
Angola ●	Guinée ●	Myanmar ●	Sénégal ●	Zambie ●
Bangladesh ●	Guinée-Bissau ●	Népal ●	Sierra Leone ●	
Bénin ●	Haïti ●	Niger ●	Sierra Leone ●	
Bhoutan ●	Îles Salomon ●	Ouganda ●	Soudan du Sud ●	
Burkina Faso ●	Kiribati ●	République centrafricaine ●	Soudan ●	
Burundi ●	Lesotho ●	Rép. dém. du Congo ●	Tanzanie ●	
Cabo Verde ●	Libéria ●	Rép. dém. populaire lao ●	Tchad ●	
Cambodge ●	Madagascar ●	Rwanda ●	Timor-Leste ●	
Comores ●	Malawi ●	Samoa ●	Togo ●	
Djibouti ●	Maldives ●		Tuvalu ●	
Érythrée ●	Mali ●		Vanuatu ●	
Éthiopie ●	Mauritanie ●			

● Cat.2, Cat. 1 et EDIC

● Cat.1 et EDIC

● Cat.1

● EDIC

● Pré-EDIC

● Examen technique

Table des matières

Sigles	v
Le CIR en chiffres	vii
Avant-propos	viii
Résumé analytique	xii
Commerce et réduction de la pauvreté	1
Le CIR au niveau du programme	5
Progrès accomplis au regard de la finalité et de l'objectif du programme	5
Accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)	5
PIB réel par habitant	6
Croissance des exportations des PMA	7
Activité commerciale	7
Le CIR au niveau stratégique	11
Progrès accomplis au niveau des projets et résultats concrets obtenus en termes de développement	11
Priorité stratégique n° 1: consolider et accélérer l'exécution des projets de catégories 1 et 2	11
Priorité stratégique n° 2: mettre en œuvre de manière effective le cadre de suivi et d'évaluation du CIR et réaliser un EMP	12
Évaluation	23
EMP du programme	23
Évaluations à mi-parcours	24
Évaluation globale du CIR de 2014	25
Priorité stratégique n° 3: accroître l'efficacité des ANMO	25
Renforcement des capacités	25
Communication, sensibilisation et promotion	26
Cadre juridique	27
Allocation de ressources aux activités de soutien aux secteurs de production	28
Activités de soutien aux secteurs de production axées sur la réduction de la pauvreté	28
Évolution du nombre de projets de catégorie 2 et des engagements au titre de ces projets	29
Secteurs ciblés dans la matrice des actions de l'EDIC des pays	29

Perspectives financières et fiduciaires et responsabilité **37**

Gestion financière et fiduciaire	37
Engagements des donateurs et contributions reçues	37
Fonds alloués aux activités du CIR	39
Décaissements	44
Fonds disponibles	44
Réserve de projets du CIR	45
Réserve de projets de catégorie 1	45
Réserve de projets de catégorie 2	47
Principales contributions aux résultats	49
Plan de travail et cadre de résultats du GFAS pour 2013	49
Missions du GFAS	49
Processus d'approbation préalable et définitive des projets	50
Processus et outils d'évaluation	51
Responsabilité	51
Situation du GFAS en matière d'établissement de rapports	52
Situation des PMA en matière d'établissement de rapports	53
Situation en matière d'établissement de rapports par les organisations et les autres PÉMO	54
Pratiques en matière de vérification des comptes	54
Base de données et système d'information	55
Coordination et communication	56
Ressources humaines et approche régionale du GFAS	56

Questions nouvelles et questions transversales **59**

Introduction	59
Renforcement des capacités individualisé	59
Mobilisation du secteur privé et intégration régionale	60
Questions horizontales	60
Durabilité	60
Commerce et problématique hommes-femmes	61
Partenariats stratégiques et collaboration	62
Partenariats au niveau des pays	62

La communauté des donateurs	62
Organisations partenaires du CIR	62
Rôle du CIR à la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC	63
Le CIR à la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC	63
Orientation de l'action future	64

Annexes

67

Liste des tableaux

Tableau 1: PMA du CIR ayant accédé récemment à l'OMC	6
Tableau 2: Classement des 10 PMA ayant le taux de croissance du PIB réel par habitant le plus élevé, 2012	7
Tableau 3: Valeur des échanges de marchandises et de services	8
Tableau 4: Seconde phase de mise en œuvre des projets de catégorie 1: date d'approbation par le Conseil du CIR	13
Tableau 5: Nombre de projets de catégorie 2 et engagements financiers, 2009-2013	28
Tableau 6: Engagements des donateurs	37
Tableau 7: Détail des contributions des donateurs	38
Tableau 8: Contributions reçues	39
Tableau 9: Projets du CIR par PEMO	41
Tableau 10: Fonds alloués aux activités du CIR	42
Tableau 11: Décaissements	44
Tableau 12: Réserve de projets de catégorie 1 au titre du CIR	46
Tableau 13: Réserve de projets de catégorie 2 au titre du CIR	47
Tableau 14: Missions du GFAS	51
Tableau 15: Établissement de rapports par le GFAS	53
Tableau 16: Situation concernant l'établissement des rapports – PMA	53
Tableau 17: Situation concernant l'établissement des rapports – Organisations, ONG ou autres	54
Tableau 18: Situation concernant les rapports de vérification des comptes	56
Tableau 19: Interactions du GFAS avec les principales parties prenantes du CIR (2013)	57

Liste des figures

Figure 1: Cadre conceptuel de la contribution du CIR à la réduction de la pauvreté	3
Figure 2: Taux de croissance du PIB réel par habitant, par groupe de PMA, 2009-2013	6
Figure 3: Facilité de l'activité commerciale	8
Figure 4: Nombre total de projets et montant des engagements, 2013	12
Figure 5: Évolution du nombre de projets et du montant des engagements	12
Figure 6: Nombre de projets de catégorie 2, engagements et décaissements	29
Figure 7: Évolution du nombre de projets par secteur	30
Figure 8: Contributions reçues au 31 décembre 2013	39
Figure 9: Aperçu des projets de catégorie 1 du CIR	40
Figure 10: Aperçu des projets de catégorie 2 du CIR	40
Figure 11: Montant cumulé des fonds alloués aux activités du CIR	44
Figure 12: Décaissements	45
Figure 13: Fonds du CIR disponibles pour allocation	45

Liste des encadrés

Encadré 1: Exemples de résultats par pays obtenus au regard des indicateurs relatifs au résultat 1	16
Encadré 2: Exemples de résultats par pays obtenus au regard des indicateurs relatifs au résultat 2	18
Encadré 3: Exemples de résultats par pays obtenus au regard des indicateurs relatifs au résultat 3	20
Encadré 4: Exemples de résultats par pays obtenus au regard des indicateurs relatifs au résultat 4	23
Encadré 5: Projets agro-industriels financés par le CIR	30
Encadré 6: Projets de facilitation des échanges financés par le CIR	32
Encadré 7: Projets concernant les normes financés par le CIR	33
Encadré 8: Projets concernant le tourisme financés par le CIR	34
Encadré 9: Projets d'études de faisabilité financés par le CIR	34
Encadré 10: Projets concernant les textiles et les vêtements financés par le CIR	35

Sigles

ACDI	Agence canadienne de développement international	DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
AFD	Agence française de développement	EDIC	Étude diagnostique sur l'intégration du commerce
ANMO	Arrangements nationaux de mise en œuvre	EMP	Examen à mi-parcours
APD	Aide publique au développement	FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est	FASCIR	Fonds d'affectation spéciale pour le CIR
ATLC	Assistance technique liée au commerce	FD	Facilitateur des donateurs
BAfD	Banque africaine de développement	FIDA	Fonds international de développement agricole
BAsD	Banque asiatique de développement	FMI	Fonds monétaire international
BID	Banque interaméricaine de développement	GFAS	Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale
BIT	Bureau international du travail	GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
CAD	Comité d'aide au développement	Groupe du CCS de l'ONU	Groupe interinstitutions sur le commerce et les capacités productives du CCS-ONU
CAE	Communauté d'Afrique de l'Est	Icipe	International Centre of Insect Physiology and Ecology
CCI	Conseiller commercial international	IED	Investissement étranger direct
CDCIR	Comité directeur du CIR	IFI	Institutions financières internationales
CDN	Comité directeur national	ITC	Centre du commerce international
CEC 1	Comité d'évaluation des projets de catégorie 1	JICA	Agence japonaise de coopération internationale
CEC 2	Comité d'évaluation des projets de catégorie 2	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	ODI	Institut de développement d'outre-mer
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale	OMC	Organisation mondiale du commerce
CI	Cadre intégré	OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
CIR	Cadre intégré renforcé	OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	OMS	Organisation mondiale de la santé
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe	OMT	Organisation mondiale du tourisme
CUTS	Consumer Unity & Trust Society International		
DANIDA	Agence danoise de développement international		
DE	Directeur exécutif		

ONG	Organisation non gouvernementale	SIDA	Agence suédoise pour le développement international
ONU	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	SND	Stratégie nationale de développement
OTC	Obstacles techniques au commerce	s.o.	Sans objet
PDN	Plan de développement national	SP	Secrétaire permanent
PEMO	Principale entité de mise en œuvre	SPS	Sanitaire et phytosanitaire
PF	Point focal	SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
PMA	Pays les moins avancés	STDF	Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce
PME	Petites et moyennes entreprises	UE	Union européenne
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement	UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement	UNMO	Unité nationale de mise en œuvre
SE	Secrétariat exécutif	UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
SECO	Secrétariat d'État à l'économie (Suisse)		
SEN	Stratégie d'exportation nationale		
SFI	Société financière internationale		
SFIP	Secrétariat du Forum des îles du Pacifique		

Le CIR en chiffres

2014

année de l'évaluation globale du CIR.

49

pays bénéficient d'une assistance au titre du CIR.

36

pays du CIR ont des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 approuvés.

22

projets de catégorie 2 ont été approuvés, pour un montant total d'environ 52,7 millions de dollars EU.

19

pays du CIR ont des projets de catégorie 2 approuvés.

8

organisations participantes et organisations partenaires ayant le statut d'observateur auprès du CIR.

23

donateurs soutiennent le CIR.

251,45

millions de dollars EU: montant total approximatif des annonces de contributions des donateurs à l'égard du CIR.

238,26

millions de dollars EU: montant total approximatif des engagements des donateurs à l'égard du CIR.

190,80

millions de dollars EU: montant total approximatif des contributions au CIR.

132,55

millions de dollars EU: montant alloué aux activités du CIR.

Avant-propos

Les premiers signes de la reprise économique amorcée dans certains pays au deuxième semestre de 2012 ne se sont pas propagés à l'échelle mondiale, ce qui a donné lieu à des perspectives de reprise économique en demi-teinte tout au long de 2013; toutefois, les perspectives pour 2014 et au-delà sont relativement plus prometteuses. Le niveau d'intégration croissant des PMA dans l'économie mondiale indique que leurs résultats dépendent, dans une large mesure, d'une reprise économique mondiale très attendue. Il existe trois grands moyens de faire bénéficier les PMA des transformations de l'économie mondiale, à savoir l'aide au développement, l'investissement et le commerce; c'est là-dessus que se fondent les travaux du Cadre intégré renforcé (CIR).

Alors que les flux nets d'aide publique au développement – qui sont repartis à la hausse en 2013, affichant une augmentation de 6,1 pour cent¹ – font renaître l'optimisme, les flux entrants d'investissement étranger direct, qui, d'après les estimations, ont diminué de 6% en 2013², ne donnent aucun signe d'encouragement. Le taux de croissance du commerce mondial est tout aussi préoccupant puisqu'il est tombé à seulement 2,1% en termes réels (en volume) en 2013.³ Étant donné que le CIR a pour objectif principal de renforcer les capacités commerciales des PMA, il serait utile de s'intéresser de plus près à la manière dont ces derniers ont fait face à la situation en 2013. Les chiffres de l'OMC indiquent que la valeur en dollars des exportations des PMA a progressé d'à peine 5%, alors que ces pays avaient de meilleures perspectives et pouvaient retirer des avantages importants de la reprise observée dans les pays développés, en particulier dans l'Union européenne.⁴

L'année 2013 a été une année particulière pour le CIR, et ce pour de nombreuses raisons. Premièrement, elle a été la cinquième et



dernière année d'activité du CIR (d'après ce qui était prévu au départ) et a été marquée par des efforts considérables pour consolider les résultats obtenus. Toutefois, suivant la recommandation formulée dans le cadre de l'examen à mi-parcours (EMP) du programme du CIR, le Comité directeur du CIR a décidé de prolonger le programme jusqu'en décembre 2015 et sa période de mise en œuvre jusqu'en décembre 2017.

Deuxièmement, 2013 a été la première année d'activité marquée par un espoir et un enthousiasme renouvelés après un EMP au bilan positif. Cette année, la principale préoccupation du CIR a été de donner suite aux recommandations issues de l'EMP en s'attachant essentiellement à simplifier les procédures du CIR, à redoubler d'efforts pour mieux aider les pays du CIR grâce à une intervention individualisée et ciblée dans le cadre du programme, à renforcer les capacités de ces pays par la mise en œuvre de nombreuses initiatives en la matière et à remanier la stratégie de communication du CIR afin de mieux informer les parties prenantes.

Troisièmement, les résultats des efforts de renforcement des capacités ont été remarquables; en effet, les PMA parviennent de mieux en mieux à s'appropriier le programme pour le commerce et le développement qui

leur est destiné, ainsi que le processus du CIR. Par exemple, en 2013, Cabo Verde et le Cambodge ont tous deux géré l'intégralité du processus de mise à jour de l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) au niveau national. En outre, sur les 22 projets de catégorie 2 en cours en 2013, 12 sont mis en œuvre par des moyens nationaux uniquement et 1 par des moyens nationaux et des organisations.

Quatrièmement, le programme du CIR a reçu un soutien considérable de la part de ses trois groupes de parties prenantes, à savoir les organisations, les donateurs et les PMA. Reconnaisant l'importance croissante du CIR, certaines organisations ont augmenté leur niveau de représentation au Conseil du CIR afin de pouvoir contribuer à des discussions plus approfondies, une tendance qui devrait se poursuivre dans un avenir proche. De la même manière, les donateurs ont annoncé des contributions supplémentaires au Fonds d'affectation spéciale pour le CIR (FASCIR); ainsi, le montant des contributions annoncées par les donateurs a dépassé l'objectif de 250 millions de dollars EU fixé lors de la Conférence d'annonces de contributions de haut niveau, organisée à Stockholm en 2007. Les PMA ont eux aussi apporté leur contribution, non seulement en gérant les projets du CIR de façon plus effective, mais aussi en manifestant un soutien indéfectible et sans équivoque au CIR dans les diverses instances internationales.

Cinquièmement, le CIR s'est, pour sa part, montré à la hauteur de la générosité des parties prenantes en renforçant l'efficacité et l'effectivité de ses services. En 2013, le Conseil du CIR a approuvé trois nouveaux projets de catégorie 1 et neuf nouveaux projets de catégorie 2. Des EDIC et leurs mises à jour ont été réalisées et validées dans six pays. Après avoir aidé les pays à déterminer la viabilité des projets pour qu'ils puissent prendre une décision éclairée quant à la poursuite ou non de leur mise en œuvre, le CIR a soutenu la réalisation d'une étude de faisabilité sur la chaîne de valeur du beurre de karité.

Sixièmement, le CIR a agrandi sa famille en accordant à l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) le statut d'observateur auprès du Conseil du CIR en raison du rôle capital du tourisme dans les économies des PMA et de la contribution apportée par l'OMT pour encourager les travaux du CIR dans ce domaine. Nous comptons sur cet organisme des Nations Unies basé à Madrid pour apporter ses solides connaissances et son expertise dans le domaine du tourisme responsable, durable et accessible à tous afin d'aider les PMA à atteindre leurs objectifs de développement par le biais du commerce des services touristiques sous l'égide du CIR.

Enfin, le rôle clé de coordination du CIR dans la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges conclu pendant la neuvième session de la Conférence ministérielle de l'OMC a été souligné. Les participants à la Conférence ont particulièrement insisté sur l'importance du CIR dans les Décisions ministérielles sur la mise en œuvre effective de la dérogation concernant le traitement préférentiel pour les services et fournisseurs de services des pays les moins avancés, ainsi que sur le coton.

Grâce à son approche unique axée sur l'appropriation et la mise en œuvre par les pays, et conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, le programme du CIR fournit aux PMA un soutien lié au commerce dans le but premier d'intégrer le commerce dans leurs stratégies nationales de développement et de créer les structures institutionnelles nécessaires pour mobiliser des ressources au titre de l'Aide pour le commerce et gérer ces ressources. L'ensemble de ce processus repose sur un travail d'analyse complet et rigoureux prenant la forme d'une EDIC pour les pays dont c'est le premier partenariat avec le CIR et d'une mise à jour de l'EDIC pour les pays dont l'EDIC a déjà été réalisée et validée. Les projets susceptibles d'être financés sont élaborés sur la base de ce travail d'analyse, qui permet d'identifier, entre autres, certains

domaines d'intervention prioritaires, recensés dans une matrice des actions.

Dès que les pays atteignent un certain seuil en ce qui concerne leurs capacités, le CIR les aide à renforcer leur capacité productive et à surmonter les principales contraintes du côté de l'offre. La véritable valeur ajoutée de cette phase du programme réside dans le fait qu'elle permet aux pays d'exercer eux-mêmes et de façon indépendante un suivi rapide, coordonné et prioritaire de la mise en œuvre des priorités identifiées dans les EDIC et leurs mises à jour. En 2013, les communautés les plus pauvres du monde ont continué de bénéficier de ce soutien par le biais d'une aide sectorielle ayant des retombées positives directes sur la réduction de la pauvreté, en particulier chez les femmes.

En ce qui concerne la stratégie pour l'avenir immédiat, nous espérons avancer à grands pas vers la création d'un cercle vertueux d'aide, de commerce et d'investissement dans les PMA en intensifiant la collaboration avec le secteur privé, sous réserve de l'approbation du Conseil du CIR. Cette stratégie sera soutenue par une participation active au programme de travail de l'OMC de l'après-Bali, en particulier pour ce qui est de la facilitation des échanges et de la dérogation concernant les services, même si le programme devra aussi être prêt à répondre aux besoins des PMA sur la question du coton.

En outre, au vu des demandes croissantes des PMA et des autres parties prenantes, le CIR peut jouer un rôle beaucoup plus actif en aidant les PMA à mieux s'intégrer dans leurs mécanismes régionaux respectifs de coopération économique, notamment parce qu'il est relativement plus facile pour ces pays d'accéder au marché régional dans le cadre d'un accord commercial existant que de pénétrer les marchés des pays développés. À cela s'ajoute la nécessité, pour les PMA, de diversifier leurs partenaires commerciaux afin de ne pas se retrouver en situation de vulnérabilité, comme cela était clairement le cas pendant la récente crise financière

et économique mondiale. À cette fin, un des éléments du programme pour l'avenir immédiat pourrait consister à étudier, à titre expérimental, les possibilités de coopération avec au moins un des organismes régionaux de coopération économique.

Afin de bien faire connaître les résultats obtenus sur le terrain, y compris les difficultés et les contraintes qui nuisent à l'efficacité du programme dans certains des contextes les plus difficiles, de dialoguer avec les parties prenantes qui ne font pas partie de la structure organique du CIR et de contribuer à renforcer la transparence et la visibilité du programme, des travaux d'analyse seront engagés et poursuivis et des publications, établies, et cela de façon régulière. Cette série de travaux fera fond, dans la mesure du possible, sur l'ensemble des données existantes recueillies dans le cadre du programme.

S'agissant des activités de promotion menées au niveau global, le CIR s'efforcera de faire fond sur le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés et étudiera la contribution qu'il peut apporter au cadre de développement pour l'après-2015. À cette fin, le programme prévoira la poursuite d'une multitude de stratégies, y compris l'amélioration des publications et l'intensification des efforts de sensibilisation, le renforcement du dialogue avec les nouvelles parties prenantes, telles que les partenaires de développement Sud-Sud, et la mise en place de partenariats avec diverses organisations et entités ne faisant pas partie de la structure du CIR, comme les autres organismes des Nations Unies, les groupes de réflexion et les organisations de la société civile.

Je voudrais terminer cet avant-propos sur une note personnelle en rendant hommage à la Directrice exécutive sortante, Mme Dorothy Tembo, qui m'a transmis un riche héritage à faire fructifier. Je suis redevable au Conseil du CIR, et en particulier à S.E. M. Minelik Alemu Getahun, de m'avoir accueilli et soutenu dans tout ce que j'ai entrepris depuis

que j'ai pris mes fonctions le 7 octobre 2013. Je suis également reconnaissant aux organisations participantes et partenaires du CIR et à celles qui ont le statut d'observateur, aux donateurs et aux PMA, qui ont contribué dans une large mesure à l'établissement de ce partenariat pour aider les PMA à renforcer leurs capacités commerciales et à atteindre leurs principaux objectifs de développement. Enfin, je voudrais remercier mes collègues du Secrétariat exécutif du CIR, ainsi que le Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR, qui ont travaillé sans relâche pendant plusieurs jours et plusieurs nuits pour finaliser le Rapport d'activité annuel, malgré un retard considérable dans la réception des rapports par pays.



Ratnakar Adhikari
Directeur exécutif
Secrétariat exécutif du CIR à l'OMC

Résumé analytique

Le commerce est au cœur de l'objectif de croissance économique et de réduction de la pauvreté poursuivi par le CIR. C'est pourquoi le soutien fourni par ce dernier associe l'aide et le commerce dans une stratégie plus large axée sur la croissance, qui vise globalement à réduire la pauvreté et à assurer une croissance économique durable dans les pays les moins avancés (PMA). Pour réaliser cet objectif, il faut aider ces pays à renforcer leur capacité à intégrer le commerce dans leurs plans, politiques et stratégies de développement nationaux, ainsi que dans les programmes des organismes nationaux de développement, afin qu'ils puissent soutenir la concurrence dans l'économie mondiale. Les PMA ont également besoin d'aide pour surmonter les contraintes du côté de l'offre qui limitent leur capacité à exploiter les possibilités d'accès aux marchés.

Au cours des cinq dernières années, le Cadre intégré renforcé (CIR) a fourni aux PMA une aide au développement du commerce par le biais de projets de catégories 1 et 2. Le présent rapport expose les progrès accomplis par les PMA au travers des résultats obtenus pendant la phase initiale du programme du CIR. Ces résultats montrent que l'intégration du commerce dans les plans et stratégies de développement nationaux se systématise dans les PMA et que le commerce trouve sa place au cœur des programmes des PMA pour le développement.

Le présent rapport expose les résultats obtenus à deux niveaux: au niveau du programme, un accent particulier étant mis sur la finalité et l'objectif de celui-ci; et au niveau stratégique, l'accent étant mis sur la mise en œuvre au niveau des projets et les résultats concrets obtenus en termes de développement.

Au niveau du programme, les résultats montrent que, dans leurs programmes de

développement du commerce, les PMA ont donné la priorité à leur accession à l'OMC. En plus des 36 pays qui ont déjà accédé à l'Organisation, 8 ont engagé le processus d'accession. Celui du Yémen s'achèvera en 2014. Au cours de ces cinq années, le CIR a soutenu les processus d'accession du Libéria, de la RDP lao, du Samoa, du Vanuatu et du Yémen.

Au niveau macroéconomique, les PMA enregistrent une augmentation de leur taux de croissance réel par habitant, malgré la crise économique mondiale. En 2012, quatre PMA ont enregistré un taux de croissance annuel supérieur à l'objectif de 7% fixé dans le cadre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés comme condition nécessaire pour sortir de la catégorie des PMA, et six autres pays se sont rapprochés de cet objectif (avec un taux d'au moins 5%). Si les exportations de produits manufacturés et de services commerciaux des PMA ont progressé, respectivement, de 22,4% et 17,2%, la part de ces pays dans les exportations et importations mondiales a très peu augmenté; en effet, elle est passée de 1,14% en 2012 à 1,16% en 2013. Les PMA se situent en très bonne place dans le classement sur la facilité de faire des affaires, puisqu'ils sont passés d'un classement à trois chiffres à un classement à deux chiffres au cours des cinq dernières années; entre 2009 et 2013, certains ont même remonté la moitié de leur classement et c'est le Rwanda qui a affiché la plus forte progression.

Au niveau des projets, entre 2009 et 2013 le Conseil du CIR a approuvé 108 projets (86 projets de catégorie 1 et 22 projets de catégorie 2) dans 44 des 49 pays du CIR. Cinq projets de soutien aux ANMO (Cambodge, Gambie, Ouganda, RDP lao et Sierra Leone) en sont à leur deuxième phase de mise en œuvre, d'une durée de deux ans

pour chaque projet. En conséquence, le portefeuille d'engagements des PMA s'élevait à 99 millions de dollars EU en 2013, contre 8,9 millions de dollars EU en 2009.

Le CIR a intensifié ses efforts visant à renforcer la capacité des PMA à élaborer et mettre en œuvre de façon effective des politiques et stratégies commerciales dans divers secteurs liés au commerce, en intégrant le commerce dans les PDN et les stratégies de réduction de la pauvreté, et à mettre en place des mécanismes de promotion et de coordination des échanges entre les parties prenantes. En conséquence, plus de la moitié des pays du CIR ont élaboré des stratégies commerciales considérées comme étant au moins satisfaisantes en termes de qualité. Dans l'ensemble, les unités nationales de mise en œuvre (UNMO) améliorent progressivement leur capacité à exercer des fonctions fiduciaires, celle-ci ayant été jugée au moins satisfaisante dans 73% des cas à la fin de 2013, contre 3% pendant l'année de référence.

78% des pays du CIR ont indiqué avoir intégré le commerce dans leur document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) ou dans leur PDN, tandis que 90% des pays du CIR ayant des projets de catégorie 2 ont intégré le commerce dans au moins trois de leurs stratégies sectorielles. En 2013, 90% des pays ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 ont mis en place des mécanismes de consultation de haut niveau entre le secteur public et le secteur privé pour dialoguer sur les questions de politique commerciale.

L'étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) permet d'évaluer la situation du secteur du commerce et d'identifier les contraintes internes et externes dans un pays donné; la matrice des actions associée à cette étude est l'outil qui permet de planifier la mise en œuvre des activités envisagées dans l'EDIC sur la base des priorités commerciales du pays. Il est indispensable d'utiliser cet outil de façon effective et efficace afin que

les PMA disposent d'une stratégie clairement définie pour pouvoir intégrer le commerce dans leur PDN/DSRP. L'EDIC a été réalisée ou mise à jour dans 13 pays et est en train de l'être dans 24 pays. Dans le cadre de l'EDIC, les PMA doivent également présenter un aperçu de la mise en œuvre contenant des renseignements sur le financement de l'ensemble des activités liées au commerce soutenues par les gouvernements et les donateurs. 77% des PMA ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 ont indiqué avoir établi cet aperçu.

Les pays du CIR parviennent de plus en plus à mobiliser des ressources pour soutenir les initiatives définies dans la matrice des actions de l'EDIC en établissant des mécanismes permettant de suivre et de coordonner les activités des donateurs de façon à favoriser les synergies en vue d'initiatives conjointes. En 2013, 80% des pays ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 avaient un mécanisme de consultation avec le gouvernement et les donateurs sur les questions commerciales permettant de coordonner les interventions des donateurs, alors que 53% de ces pays avaient un programme à moyen terme jugé au moins satisfaisant et lié à la matrice des actions de l'EDIC. Un programme à moyen terme est un plan de mise en œuvre intégrant les priorités dégagées dans l'EDIC/la matrice des actions et indiquant les besoins de financement auxquels l'aide publique au développement (APD) doit répondre.

Malgré l'ampleur du soutien et les efforts actuellement déployés pour renforcer la capacité des PMA à tirer profit du commerce, ces pays ont encore des difficultés à mobiliser des ressources au titre de l'Aide pour le commerce.

Si le CIR apporte un soutien dans ce sens par le biais des projets de catégorie 2, les gouvernements nationaux allouent des fonds à la mise en œuvre de leurs stratégies commerciales. Certains pays ont mis des fonds en commun au titre du financement

lié au commerce, lequel est coordonné par le Ministère du commerce en collaboration avec les autres ministères d'exécution, comme le Ministère des finances.

Le CIR soutient les projets de catégorie 2 élaborés sur la base de la matrice des actions de l'EDIC. Dans les PMA, les secteurs qui reçoivent le plus de soutien incluent l'agro-industrie, la facilitation des échanges, le tourisme et les normes sanitaires et phytosanitaires.

Ces résultats montrent que les pays du CIR sont en bonne voie pour atteindre les objectifs du programme du CIR. Si certains objectifs ont été atteints au cours de la première phase de mise en œuvre des projets de catégorie 1, il y a de fortes chances pour que tous les objectifs soient atteints lors de la seconde phase de mise en œuvre de ces projets, étant donné le dynamisme qui caractérise actuellement la mise en œuvre des projets au niveau national.

Évaluation

La réalisation d'un examen à mi-parcours (EMP) du programme du CIR en 2012 a marqué une étape importante dans la période de cinq ans prévue pour la mise en œuvre de ce programme. L'examen a permis de confirmer que des progrès avaient été faits dans trois des quatre domaines de résultats du CIR, à savoir le renforcement des capacités, l'intégration du commerce et la fourniture coordonnée de l'assistance technique liée au commerce. Dans le quatrième domaine de résultats, à savoir l'obtention de ressources, les progrès sont insuffisants; pour progresser dans ce domaine, il faudra trouver de nouvelles approches et de nouveaux partenaires au niveau des pays, en particulier face à l'augmentation du nombre de projets de catégorie 2. Les activités du CIR menées après l'EMP sont axées en particulier sur le résultat 4. L'EMP a aussi permis de conclure que le programme du CIR était très pertinent au regard des priorités économiques et commerciales des PMA, qu'il contribuait de

façon positive au renforcement des capacités relatives aux stratégies et aux plans liés au commerce, qu'il favorisait l'intégration du commerce dans les stratégies nationales de développement et qu'il garantissait la fourniture coordonnée d'une assistance liée au commerce répondant aux priorités des pays. Les résultats de l'EMP ont été examinés à l'occasion d'une retraite du Conseil du CIR, qui a approuvé un plan d'action visant à mettre en œuvre les recommandations issues de l'EMP. Le Secrétariat exécutif (SE) du CIR et le Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale (GFAS) pour le CIR mettent actuellement ce plan en œuvre.

Une évaluation globale du CIR doit être réalisée en 2014. Le processus d'évaluation a déjà commencé avec le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la conduite de l'évaluation. En 2014, une entreprise sera engagée par la Section des achats de l'OMC à l'issue d'un processus d'appel d'offres. Les résultats de l'évaluation éclaireront la conception et l'exécution de la seconde phase du programme, si celle-ci est décidée.

Renforcement des capacités

Les efforts de renforcement des capacités commencent à porter leurs fruits et les pays parviennent de mieux en mieux à s'approprier leur programme pour le commerce et le développement, ainsi que le processus du CIR. Par exemple, en 2013, Cabo Verde et le Cambodge ont tous deux géré l'intégralité du processus de mise à jour de l'EDIC au niveau national. En outre, sur les 22 projets de catégorie 2 en cours en 2013, 12 sont mis en œuvre par des moyens nationaux et 1 par des moyens nationaux et des organisations.

Situation financière

Le montant total des fonds que les donateurs du CIR se sont engagés à verser au FASCIR représente actuellement plus de 95% de l'objectif de financement de 250 millions de dollars EU sur 5 ans (jusqu'en 2013). Au 31 décembre 2013, les donateurs au FASCIR

avaient signé des accords de contribution en vertu desquels ils s'étaient engagés à verser un montant total de 238,26 millions de dollars EU, dont 190,8 millions de dollars EU ont été reçus.

Gouvernance du CIR

Au cours de ces cinq ans de mise en œuvre du CIR, la Présidence du Conseil du CIR a changé de mains. En effet, en 2012, S.E. M. Minelik Alemu Getahun, Ambassadeur et Représentant permanent de la République démocratique fédérale d'Éthiopie, a succédé à S.E. M. Mothae Anthony Maruping, ancien Ambassadeur et Représentant permanent du Royaume du Lesotho, qui avait présidé le Conseil du CIR depuis 2008. La même année, S.E. Mme Päivi Kairamo, Ambassadrice et Représentante permanente de la Finlande à Genève, a été élue Présidente du Comité directeur du CIR (CDCIR), succédant ainsi à S.E. M. Hannu Himanen, ancien Ambassadeur et Représentant permanent de la Finlande à Genève, qui avait présidé le CDCIR depuis la première réunion en 2010.

En décembre 2012, le Népal a été élu coordonnateur du Groupe consultatif des PMA à l'OMC, représenté au Conseil du CIR par S.E. M. Shanker Das Bairagi, Ambassadeur et Représentant permanent du Népal auprès de l'OMC. Ce dernier a succédé à S.E. M. Georges-Henri Barberousse, Ambassadeur et Représentant permanent d'Haïti auprès de l'OMC. En décembre 2013, S.E. M. Christopher Onyanga Aparr, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Ouganda auprès de l'OMC, a pris la fonction de coordonnateur du Groupe des PMA.

En octobre 2013, M. Ratnakar Adhikari est devenu le deuxième Directeur exécutif (DE) du SE, succédant à Mme Dorothy Tembo, qui assumait cette fonction depuis 2008.

Perspectives pour l'après-2013

La mise en œuvre d'un plan d'action stratégique axé sur le renforcement des capacités pour permettre aux pays du CIR de s'appropriier pleinement l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies commerciales, y compris la mobilisation des ressources au titre de l'Aide pour le commerce, est au cœur du programme du CIR pour l'après-2013. L'approche axée sur le renforcement des capacités vise à permettre aux pays de mettre en œuvre tous les projets du CIR par des moyens nationaux et avec le concours des organisations partenaires du CIR ou d'experts intervenant à titre consultatif plutôt que pour prendre part à la mise en œuvre.

Le CIR a été désigné comme principal mécanisme de fourniture et de coordination de l'assistance technique, ainsi que de renforcement des capacités des PMA, dans trois décisions importantes adoptées à la neuvième session de la Conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est tenue récemment à Bali. Ces décisions concernent, entre autres, la facilitation des échanges, la mise en œuvre effective de la dérogation concernant les services, et le coton. Le CIR a établi des mécanismes de coordination dans la plupart des pays et continuera donc de mettre son avantage comparatif au service du renforcement des capacités, du renforcement des institutions et de la coordination de l'assistance technique au niveau des pays, en insistant davantage sur la mise en œuvre du paquet de Bali.



Commerce et réduction de la pauvreté

Ces dernières années, les PMA ont globalement enregistré une croissance économique modérée, malgré les mauvais résultats de l'économie mondiale. Le revenu par habitant du groupe dans son ensemble progresse de façon constante, ce qui permet d'espérer que certains de ces pays pourront peut-être sortir de la catégorie des PMA avant 2020, date prévue par le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés.⁵ Toutefois, beaucoup s'inquiètent du fait que les effets de cette tendance à la croissance sur la réduction de la pauvreté ont été limités et pourraient ne pas durer.

Une des principales raisons de ce scepticisme quant aux possibilités offertes par la croissance actuelle est que les PMA n'ont pas développé une capacité de production suffisante pour faire du commerce, et donc s'intégrer dans le système commercial mondial. Cette insuffisance peut s'expliquer par le fait que bon nombre de PMA n'ont pas réussi à exploiter leurs ressources humaines aux fins d'activités productives en créant un environnement propice au commerce et à la croissance durable; or, beaucoup pensent que la création d'un tel environnement dans les PMA par le biais de réformes de politique générale visant à intégrer le commerce contribue à créer des emplois, à améliorer la productivité et à générer un revenu qui entraîne une croissance économique multisectorielle et une réduction de la pauvreté.⁶ Pallier cette insuffisance était la principale raison d'être du Cadre intégré renforcé (CIR) et nous verrons ensuite comment le programme a contribué à la réalisation de ces objectifs sur le terrain.

Pendant la période d'activité du CIR, la réduction de la pauvreté, le développement durable et d'autres objectifs de développement importants inscrits dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)⁷ sont devenus des éléments fondamentaux du discours sur le développement des PMA. Plus récemment, ces concepts ont été intégrés de façon très pertinente dans le Programme d'action d'Istanbul⁸ en faveur des PMA. Un autre élément constitutif du discours, qui n'est pas explicitement énoncé dans les OMD, repose sur l'idée que le commerce international peut être un «vecteur» pour atteindre un large éventail d'objectifs en matière de développement.⁹

L'intégration des PMA dans le système commercial mondial par l'intégration du commerce dans les plans de développement nationaux est considérée comme un moyen d'atteindre ces objectifs. C'est sur la base de cette conviction que fonctionne le CIR. En effet, les concepts de commerce, de croissance économique, de réduction de la pauvreté et de développement durable sont intégrés dans le Recueil de documents sur le CIR, qui définit le CIR comme suit:

«C'est un partenariat mondial réunissant des PMA, des donateurs et des organisations internationales qui doit permettre aux PMA de jouer un rôle plus actif dans le système commercial mondial en les aidant à surmonter les obstacles au commerce. Le programme opère ainsi en vue d'un objectif plus large consistant à favoriser la croissance économique et le développement durable et à affranchir les individus de la pauvreté.»¹⁰

Bien que les théoriciens et les praticiens ne soient pas d'accord sur le rôle du commerce dans la réalisation des objectifs de croissance économique multisectorielle et de réduction de la pauvreté, une vaste majorité d'entre eux ont tendance à partager l'opinion selon laquelle le commerce est un moteur de croissance économique parmi d'autres, bien que les preuves de cela ne soient «pas toujours sans ambiguïté».¹¹ C'est là qu'interviennent les politiques d'accompagnement et les mécanismes institutionnels tels que celui qui a été mis en place par l'intermédiaire du CIR dans une grande majorité des PMA. Ces mesures visent non seulement à aider les PMA à réduire les principales contraintes du côté de l'offre, mais aussi à améliorer la compétitivité de leurs entreprises à l'exportation, ce qui contribue au final à renforcer les capacités commerciales.

La communauté internationale reconnaît que l'éradication de la pauvreté est une responsabilité partagée et un devoir moral. Il est généralement admis que les liens entre la pauvreté et le commerce ne sont pas aussi directs et immédiats que les liens qui existent entre la pauvreté et les politiques nationales sur des questions sociales telles que l'agriculture, l'éducation et la santé. Il ne serait donc pas malvenu de dire que les conséquences du commerce international sur la pauvreté dépendent du contexte et de tout un ensemble de mesures, qui agissent comme des mécanismes de transmission permettant aux pays de tirer profit du commerce international. Il est communément admis que le commerce international et le cadre institutionnel qui le régit peuvent influencer de diverses manières sur les possibilités de revenu des populations pauvres, y compris en permettant aux individus d'exploiter leur potentiel productif, de favoriser la croissance économique, de limiter les interventions arbitraires des pouvoirs publics et de se protéger contre les chocs de croissance.¹²

Cela montre que le secteur public a un rôle à jouer aux niveaux national et international. Aujourd'hui, le CIR joue le rôle d'une importante plate-forme publique au niveau

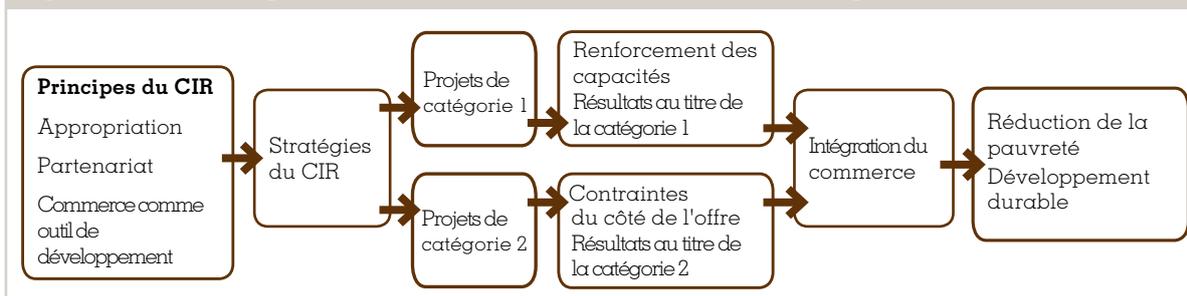
mondial sous la forme d'un partenariat pour l'Aide pour le commerce, lequel est soutenu par un fonds multilatéral d'affectation spéciale alimenté par les donateurs et destiné à fournir un soutien technique et financier aux gouvernements des PMA afin de les aider à renforcer leurs capacités commerciales. Au niveau national, il contribue à créer un cadre institutionnel multipartite pour l'élaboration de stratégies commerciales inclusives et la mise en œuvre de ces stratégies, non seulement avec le soutien du CIR, mais aussi en mobilisant des ressources auprès des autres donateurs bilatéraux. Dans certains PMA, le degré d'appropriation par les gouvernements est tel que même ces derniers allouent des ressources budgétaires à la mise en œuvre de certaines stratégies prioritaires.

Les volets commerce et développement du programme du CIR sont alignés sur le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés¹³ et sur les principes énoncés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.¹⁴ Actuellement, le programme met l'accent sur plusieurs piliers importants du soutien à l'intégration des PMA dans le système commercial mondial, à savoir l'appropriation par les pays, le renforcement de la coordination et des engagements de la part de tous les partenaires du CIR et le renforcement des structures de gestion aux niveaux national et mondial.

Le rapport d'activité annuel du CIR 2013 met en lumière la façon dont le CIR aide les PMA à promouvoir un commerce qui génère de la croissance et qui permette à ces pays d'atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté et de développement durable. Il vise à montrer la pertinence et l'efficacité de l'approche axée sur les résultats sur laquelle repose le CIR, un accent particulier étant mis sur les stratégies et activités menées dans le cadre du programme.

Contrairement aux rapports précédents, le présent rapport tente de démontrer, par des exemples concrets, comment une initiative de cette nature peut faire la différence et aider les parties prenantes à déterminer

Figure 1: Cadre conceptuel de la contribution du CIR à la réduction de la pauvreté



dans quelle mesure les activités menées au titre du CIR ont effectivement contribué à l'intégration du commerce, à la promotion de la croissance et à la réduction de la pauvreté. En outre, il vise à expliquer comment orienter systématiquement les stratégies et activités du CIR de manière à répondre aux objectifs de développement du programme, tout en tenant compte des exigences des parties prenantes.

Deux questions définissent le contexte dans lequel le présent rapport a été établi. La première est la demande importante émanant des PMA, qui souhaitent obtenir l'assistance technique du CIR par le biais d'activités d'intégration du commerce et de renforcement des capacités. Au cours des cinq dernières années, le nombre total de PMA ayant bénéficié d'un financement du CIR dans le cadre de projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 est passé de 8 en 2009 à 36 en 2013 (voir l'annexe 1). Cette augmentation a attiré l'attention sur la pertinence du CIR et sur le caractère additionnel de son action dans le domaine du renforcement des capacités, y compris sur son impact potentiel sur le développement des PMA. Deuxièmement, depuis 2011, les objectifs et la stratégie du CIR en matière de développement visent de plus en plus à réduire les obstacles au commerce du côté de l'offre par le biais des projets de catégorie 2. Le fait que le nombre de projets de cette catégorie (voir l'annexe 2) approuvés par le Conseil du CIR soit passé de seulement 1 en 2011 à 22 à la fin de 2013 témoigne d'une avancée décisive dans cette direction. Plus important encore, le succès de ces interventions dans des PMA aussi divers que le Cambodge, la Gambie, le Mali, le Yémen et la

Zambie incite davantage à intensifier les efforts pour produire des résultats concrets et durables.

Sur le plan conceptuel, la figure 1 montre comment l'aide à l'intégration du commerce fournie aux PMA au titre du CIR grâce aux possibilités de développement offertes par les projets de catégorie 1 et 2 contribue à la réduction de la pauvreté et au développement durable. Sur la base des principes du CIR, à savoir l'appropriation par les pays, et une approche axée sur le partenariat et le commerce comme outil de développement, la figure 1 présente l'orientation stratégique du programme et illustre la manière dont les projets contribuent à promouvoir le commerce et à réduire la pauvreté.

Le présent rapport a pour objet d'évaluer, sur la base de ce cadre, comment les stratégies du CIR, les projets et le cadre d'évaluation des résultats contribuent à une croissance économique susceptible de réduire la pauvreté. L'examen est effectué à deux niveaux:

- 1 au niveau du programme, un accent particulier étant mis sur la finalité et l'objectif de celui-ci; et
- 2 au niveau stratégique, l'accent étant mis sur la mise en œuvre au niveau des projets et les résultats concrets obtenus en termes de développement, compte tenu:
 - a de la prudence financière; et
 - b des questions émergentes et transversales.



Le CIR au niveau du programme

Progrès accomplis au regard de la finalité et de l'objectif du programme

La réduction de la pauvreté et le développement durable par l'intégration du commerce sont la raison d'être du CIR. C'est dans cet objectif que ce dernier s'attache à promouvoir la croissance économique en aidant les PMA à s'intégrer dans le système commercial mondial grâce aux activités menées au titre des catégories 1 et 2.¹

En raison du manque de données secondaires provenant de bases des données internationales et de sources nationales, il est difficile de faire rapport sur les indicateurs relatifs à la finalité et à l'objectif du programme. C'est pourquoi seuls les indicateurs pour lesquels on dispose de données suffisantes sont inclus dans le présent rapport.

1 PMA africains et Haïti: Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo et Zambie.

PMA d'Asie: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Myanmar, Népal, RDP lao et Yémen.

PMA insulaires: Comores, Kiribati, Îles Salomon, Samoa, São Tomé-et-Principe, Timor-Leste, Tuvalu et Vanuatu.

Le CIR aide actuellement 33 pays en Afrique, neuf en Asie, cinq dans le Pacifique, un dans les Amériques et un au Moyen-Orient. Toutefois, à des fins d'analyse, les pays sont classés selon des critères régionaux et de proximité, ainsi que sur la base du classement des PMA établi par la CNUCED. Haïti figure donc parmi les PMA africains et le Yémen, parmi les PMA d'Asie.¹ Cabo Verde et les Maldives sont officiellement sortis de la catégorie des PMA en 2007 et 2011, respectivement, mais continuent de bénéficier d'un soutien dans le cadre du CIR. Le Samoa devrait sortir de cette catégorie en janvier 2014. Par ailleurs, le Soudan du Sud a été ajouté à la liste des PMA en 2012.

Accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

D'après l'OMC, tout État ou territoire douanier jouissant d'une entière autonomie dans la conduite de sa politique commerciale peut devenir Membre de l'OMC («accéder» à l'OMC), aux conditions convenues avec tous les Membres de l'Organisation. Pour cela, un groupe de travail composé des Membres de l'OMC est établi et un processus de négociation est engagé.¹⁵ La plupart des PMA figurant dans la liste des pays du CIR sont Membres de l'OMC. Huit pays du CIR (l'Afghanistan, le Bhoutan, les Comores, l'Éthiopie, la Guinée équatoriale, le Libéria, São Tomé-et-Principe et le Soudan) ont engagé un processus d'accession à l'Organisation et quatre autres (l'Érythrée, Kiribati, le Timor-Leste et Tuvalu) n'ont pas encore engagé un tel processus. Le Yémen, dont l'accession a été annoncée

officiellement pendant la neuvième session de la Conférence ministérielle de l'OMC à Bali, aura jusqu'au 2 juin 2014 pour devenir Membre de plein droit de l'OMC. Le tableau 1 montre les PMA qui ont accédé le plus récemment à l'Organisation. L'accèsion à l'OMC est une étape indispensable à la pleine intégration d'un pays dans le système commercial mondial.

Tableau 1: PMA du CIR ayant accédé récemment à l'OMC

	Pays	Accession à l'OMC
1	République démocratique populaire lao (RDP lao)	2 février 2013
2	Vanuatu	24 août 2012
3	Samoa	10 mai 2012
4	Cabo Verde	23 juillet 2008

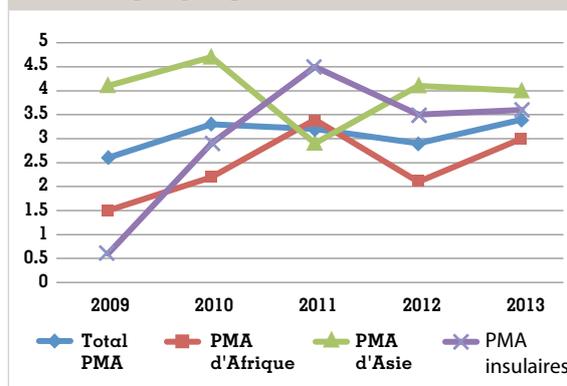
PIB réel par habitant

Globalement, alors que le taux de croissance du PIB réel par habitant a diminué dans les PMA au cours des deux dernières années, il devrait, d'après les prévisions, se redresser pour atteindre 3,4% en 2013. Sur le plan régional, les PMA africains ont enregistré des taux de croissance inférieurs à ceux qui ont été enregistrés par les PMA d'Asie et du Pacifique. Si ces taux sont encourageants par rapport au taux record de 2,6% enregistré pendant l'année de référence, ils restent inférieurs au taux de 7% fixé comme objectif dans le cadre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés.

2 Rapport 2013 sur les pays les moins avancés – Une croissance créatrice d'emplois pour un développement équitable et durable

Note: Le taux de croissance des PMA correspond à la moyenne pondérée des taux de croissance réels enregistrés dans chaque pays (année de référence: 2000); les chiffres pour 2012 sont provisoires et les chiffres pour 2013 sont issus de prévisions.

Figure 2: Taux de croissance du PIB réel par habitant, par groupe de PMA, 2009-2013



Source: Calculs effectués par le Secrétariat de la CNUCED sur la base des renseignements du FMI, base de données sur les Perspectives de l'économie mondiale, avril 2013.²

Les résultats divergents des différents groupes de PMA se traduisent non seulement dans leur taux de croissance global du PIB réel par habitant, mais aussi dans le taux de croissance de chaque pays. En effet, le tableau 2 montre que, en 2012, quatre PMA (l'Afghanistan, le Bhoutan, le Libéria et la Sierra Leone) ont atteint un taux de croissance annuel supérieur à l'objectif de 7% fixé dans le cadre du Programme d'action d'Istanbul. En outre, six autres pays (le Burkina Faso, le Cambodge, l'Éthiopie, le Niger, la RDP lao et le Tchad) se sont rapprochés de cet objectif (avec un taux d'au moins 5%). Tous ces pays ont adhéré au CIR et mettent en œuvre, soit un projet de catégorie 1, soit des projets de catégories 1 et 2. S'il n'est pas possible d'établir un lien direct entre la mise en œuvre des projets de catégories 1 et 2 et la croissance du PIB réel par habitant dans les PMA, ces projets contribuent toutefois, directement ou indirectement, à la croissance et à la réduction de la pauvreté et donnent donc une raison au CIR de continuer à soutenir les PMA.

Tableau 2: Classement des 10 PMA ayant le taux de croissance du PIB réel par habitant le plus élevé, 2012

	2009	2012
Sierra Leone	3,2	13,0
Afghanistan	-	11,6
Bhoutan	-	7,6
Libéria	4,6	7,3
Burkina Faso	3,5	6,9
Niger	-1,2	6,7
RDP lao	7,5	6,2
Éthiopie	-	5,7
Tchad	-1,6	5,7
Cambodge	0,08	5,4

Source: Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

Croissance des exportations des PMA

L'augmentation du taux de croissance du PIB réel par habitant observée dans les PMA a des retombées positives sur la réduction de la pauvreté dans ces pays. Si l'on tient compte du lien qui existe entre la croissance induite par le commerce international et la réduction de la pauvreté, il faut se montrer optimiste quant à la réduction de la pauvreté dans ces pays, aussi prudent que cet optimisme puisse être. Sur la base du rapport de dépendance qui existe entre le PIB réel par habitant et la croissance du PIB et qui vient renforcer cet optimisme, un rapport du Secrétariat de l'OMC (2013)¹⁶ a montré que la valeur des exportations totales des PMA (marchandises et services commerciaux) avait augmenté de 23,9% en 2011 pour atteindre 229,8 milliards de dollars EU. Si les exportations de produits manufacturés et de services commerciaux des PMA ont progressé respectivement de 24,8% et 15,6%, la part de ces pays dans les exportations et importations mondiales a augmenté de façon insignifiante, puisqu'elle est passée de 1,09% en 2010 à 1,12% en 2011. La valeur des échanges de marchandises et de services des PMA en tant que groupe et des groupements régionaux de PMA augmente (tableau 3).

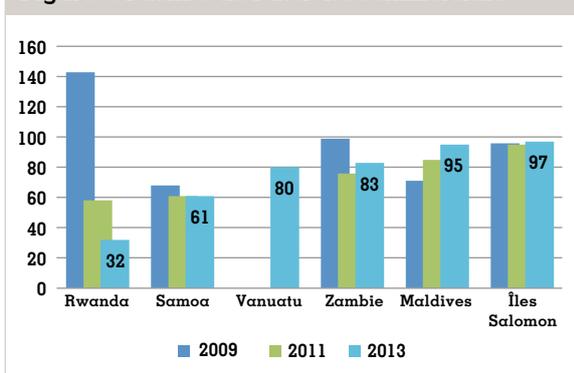
Ainsi, bien que la participation des PMA aux échanges internationaux ait augmenté au cours des cinq dernières années, la part de ces pays dans le commerce mondial reste marginale. L'hétérogénéité des échanges internationaux entre les PMA s'explique par des disparités importantes au regard des autres indicateurs macroéconomiques. Comme indiqué dans le cadre logique du CIR, l'un de ces indicateurs joue un rôle important dans le soutien fourni par le CIR aux PMA; il s'agit de la facilité de faire du commerce transfrontalier.

Activité commerciale

Une croissance économique multisectorielle dans les PMA peut donner lieu à des réformes qui réduisent le risque et le coût de l'activité commerciale et qui améliorent les possibilités pour les populations pauvres. Favoriser la croissance et permettre à tous d'en retirer les avantages nécessite un environnement dans lequel les nouveaux venus, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), peuvent, grâce à leur dynamisme et à de bonnes idées, démarrer une activité commerciale et ainsi créer des emplois. En ce sens, l'indice de facilité de l'activité commerciale permet d'évaluer le cadre réglementaire applicable aux entreprises nationales.

Les PMA se situent en très bonne place dans le classement sur la facilité de l'activité commerciale, puisqu'ils sont remontés à des classements à deux chiffres au cours des cinq dernières années. En 2013, certains ont même remonté la moitié de leur classement par rapport à l'année de référence; en revanche, les Maldives ont régressé. La figure 3 montre les pays les mieux classés en 2013, ainsi que leur évolution depuis 2009; le Rwanda affiche la plus forte progression entre 2009 et 2013.

Figure 3: Facilité de l'activité commerciale



Source: Banque mondiale, base de données Doing Business.

L'amélioration des conditions de l'activité des entreprises passe par l'accès aux ressources financières pour pouvoir supporter le coût de l'activité commerciale et ainsi retirer tous les avantages de cette dernière. Les PMA dépendent généralement du financement extérieur; cela les rend vulnérables face à l'instabilité des différentes sources de financement, d'où l'importance de la stabilité et de la prévisibilité du CIR, non seulement comme source de micro-financement pour aider les PMA à surmonter les obstacles au commerce du côté de l'offre, mais aussi comme moyen d'aider ces pays à trouver d'autres sources de financement afin de mettre en œuvre leur programme pour le commerce, conformément aux priorités définies dans la matrice des actions de leur étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC).

Tableau 3: Valeur des échanges de marchandises et de services (en millions de \$EU)

	2009	2010	2011	2012	2013
Monde	15 922 176	18 966 687	22 417 206	22 645 419	23 189 386
PMA	149 999	190 285	232 232	236 224	251 132
PMA d'Afrique et Haïti	108 070	136 655	168 827	172 570	177 995
PMA d'Asie	41 054	52 562	62 051	62 183	71 688
PMA insulaires	875	1 068	1 355	1 470	1 449

Source: CNUCED, UNCTADstat.



Le CIR au niveau stratégique

Progrès accomplis au niveau des projets et résultats concrets obtenus en termes de développement

Les stratégies du CIR expriment clairement leur intention de soutenir les PMA. Cette intention est consacrée dans les priorités stratégiques du CIR (2011-2013), qui reflètent les objectifs du programme, à savoir intégrer le commerce dans les stratégies nationales de développement; coordonner la fourniture de l'assistance technique liée au commerce (ATLC); et renforcer les capacités commerciales, c'est-à-dire notamment s'attaquer aux principales contraintes du côté de l'offre. Pour atteindre ces objectifs, le programme du CIR est mis en œuvre selon les trois priorités stratégiques suivantes:

- consolider et accélérer l'exécution des projets de catégories 1 et 2;
- mettre en œuvre de manière effective le cadre de suivi et d'évaluation du CIR et réaliser un examen à mi-parcours (EMP) du CIR; et
- accroître l'efficacité des ANMO.

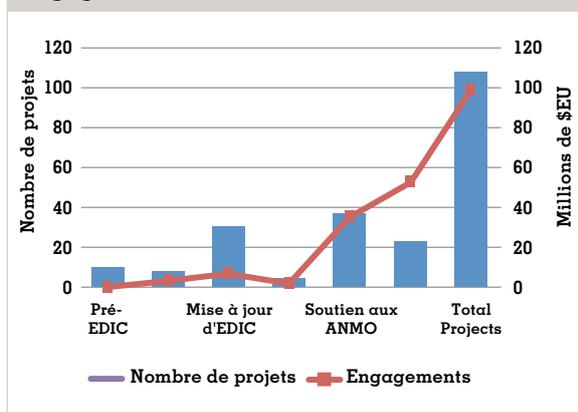
Priorité stratégique n° 1: consolider et accélérer l'exécution des projets de catégories 1 et 2

Depuis sa création en 2008, le CIR a mené une politique d'ouverture afin que tous les PMA puissent accéder aux ressources du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR (FASCIR). Depuis, les décaissements du FASCIR servent à assurer l'élaboration et la mise en œuvre des projets de catégories 1 et 2, ainsi que le suivi de leurs résultats. Dans ce contexte, la priorité est donnée aux PMA qui formulent clairement leur demande, s'investissent dans l'action nationale en matière de commerce et de développement et font preuve d'un engagement et d'une volonté politiques de haut niveau.

Pendant la période 2009-2013, le nombre de projets approuvés par le Conseil du CIR et le montant des engagements envers les PMA ont augmenté. En décembre 2013, le Conseil du CIR avait approuvé 108 projets concernant 44 pays du CIR (86% des 49 pays susceptibles de bénéficier du CIR). Sur ces 108 projets, 86 sont des projets de catégorie 1 (9 projets pré-EDIC, 7 EDIC, 30 mises à jour d'EDIC, 4 conseillers commerciaux internationaux (CCI) dans le cadre de projets de soutien aux ANMO et 36 projets de soutien aux ANMO) et 22 sont des projets de catégorie 2. Cinq des projets de soutien aux ANMO (Cambodge, Gambie, Ouganda, RDP lao et Sierra Leone) en sont à leur deuxième phase de mise en œuvre, d'une durée de deux ans chacune.

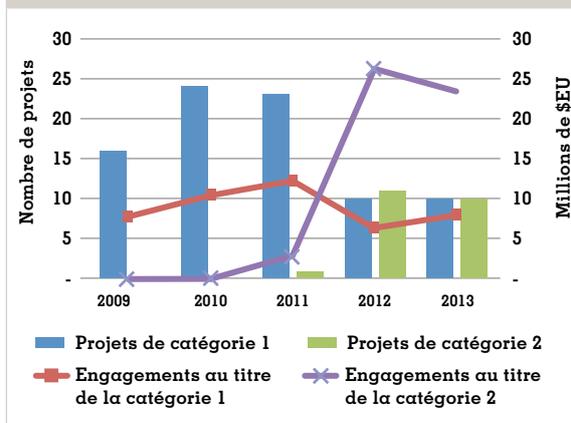
Ainsi, le portefeuille des engagements envers les PMA s'élevait à 98,9 millions de dollars EU en 2013, contre 8,9 millions en 2009. Cela traduit une demande claire d'assistance au titre du CIR émanant des PMA et souligne la pertinence du programme au regard des besoins commerciaux de ces pays. L'augmentation rapide des engagements et des décaissements du FASCIR au profit des PMA nécessite une reconstitution des fonds si l'on veut éviter des perturbations opérationnelles dues au manque de prévisibilité et à une discontinuité des financements.

Figure 4: Nombre total de projets et montant des engagements, 2013



Pendant la période 2009-2013, les activités du CIR se sont intensifiées, car le nombre de projets approuvés par le Conseil du CIR et le montant des engagements envers les PMA ont augmenté. Alors que le nombre de projets de catégorie 1 diminue, ce qui traduit une réduction du nombre total de PMA n'ayant pas bénéficié de ce type de projets, on recense en moyenne dix projets de catégorie 2 par an. Ainsi, le montant total des engagements du CIR envers les PMA au titre des projets de catégorie 2 est passé de 2,9 millions de dollars EU en 2011 à 23,4 millions en 2013 (figure 5).

Figure 5: Évolution du nombre de projets et du montant des engagements



Alors que le montant des engagements pris et le nombre d'activités menées au titre du CIR augmentent, certains projets en sont à la deuxième phase de la période de mise en œuvre de cinq ans prévue pour les projets de catégorie 1. Pour ces projets, la période de mise en œuvre initiale de trois ans s'est achevée, un examen à mi-parcours a été réalisé et a donné des résultats suffisamment satisfaisants pour permettre le lancement de la phase suivante, une proposition de projet pour la seconde phase de mise en œuvre a été élaborée et est examinée par le SE et le GFAS, et une demande a été présentée officiellement au Conseil du CIR pour qu'il approuve cette seconde phase de deux ans.

Priorité stratégique n° 2: mettre en œuvre de manière effective le cadre de suivi et d'évaluation du CIR et réaliser un EMP

Résultat 1: développement de capacités institutionnelles et de gestion suffisantes dans les pays du CIR pour la formulation et l'application de stratégies liées au commerce et de plans de mise en œuvre

L'une des approches suivies par le CIR consiste à créer un cadre commun permettant de définir et de hiérarchiser les besoins

nationaux en matière de renforcement des capacités techniques liées au commerce auxquels les donateurs doivent répondre. Cette approche met l'accent sur le lien entre la production de savoir et l'évolution des besoins des gouvernements, ainsi que sur le maintien, à l'avenir, de la capacité à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et stratégies commerciales. Une application effective des politiques et stratégies commerciales et des plans de mise en œuvre nécessite

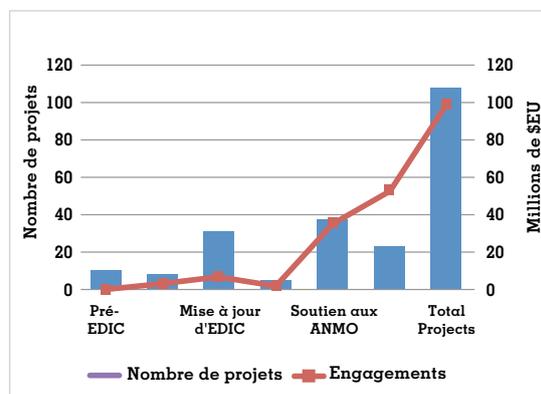
essentiellement des capacités importantes dans les secteurs liés au commerce, ainsi qu'une diversité de connaissances spécialisées et d'arrangements institutionnels. Cela exige un niveau de compétences suffisant sur les questions commerciales au sein du ministère du commerce et des autres ministères/organismes d'exécution concernés, ainsi que la participation d'acteurs aussi bien publics que privés.

Tableau 4: Seconde phase de mise en œuvre des projets de catégorie 1: date d'approbation par le Conseil du CIR

Projet/Pays	Phase 1	Phase 2
Cambodge	29 septembre 2009	18 juillet 2013
Gambie	15 décembre 2009	24 juillet 2013
Ouganda	28 septembre 2009	12 août 2013
RDP lao	26 janvier 2010	20 décembre 2013
Sierra Leone	1 ^{er} juillet 2009	17 juillet 2013

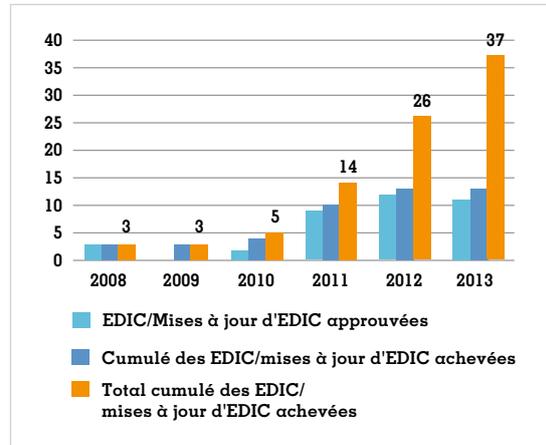
Nombre de PMA ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1

Le nombre de PMA ayant bénéficié des ressources du FASCIR et établi une unité nationale de mise en œuvre (UNMO) du CIR augmente progressivement depuis 2009. Cette évolution positive s'est accélérée en 2011 et, à la fin de 2013, 36 PMA sur 47 (70% de l'objectif) avaient bénéficié d'une aide à l'établissement d'ANMO. Si la majorité des UNMO sont pleinement opérationnelles, beaucoup s'orientent aujourd'hui vers la durabilité par leur intégration structurelle et fonctionnelle au ministère du commerce. La demande de ressources provenant du FASCIR augmentera avec l'accroissement du nombre d'ANMO, en particulier pour les projets visant à éliminer les obstacles au commerce du côté de l'offre. Le soutien aux ANMO vise à orienter la politique en matière de commerce en intégrant ce dernier dans les stratégies nationales de développement, à renforcer les capacités humaines et institutionnelles des ministères, ainsi qu'à contribuer à la mobilisation de l'assistance liée au commerce et à la fourniture coordonnée de cette assistance.



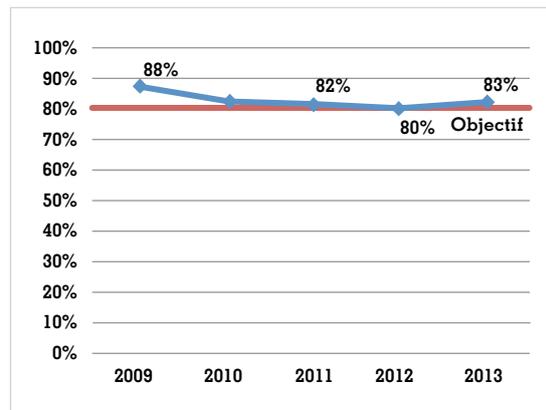
Nombre de PMA dont la matrice des actions de l'EDIC a été validée

Le cycle d'une matrice des actions de l'EDIC dure trois ans. En 2009, un an après le lancement du programme du CIR, huit PMA avaient une matrice des actions de l'EDIC validée. Malgré la lenteur du processus, principalement due au rythme de mise en œuvre adopté par les organisations chargées d'aider les PMA à élaborer la matrice des actions de l'EDIC et à la réponse tardive de certains gouvernements, le nombre de PMA dont la mise à jour de l'EDIC a été validée a augmenté au cours des cinq années de mise en œuvre du programme. Le nombre d'EDIC et de mises à jour d'EDIC approuvées par le Conseil du CIR permet de mieux comprendre cette évolution. À ce jour, le Conseil du CIR a approuvé 7 EDIC et 30 mises à jour d'EDIC, dont 13 sont achevées et 24 sont encore en cours.



Capacité au moins satisfaisante des UNMO à exercer des fonctions de gestion fiduciaire du programme pour les projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1

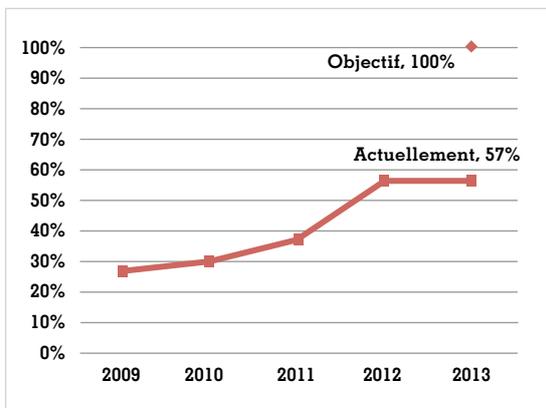
Avant et après l'établissement d'une UNMO, la capacité de cette dernière à exercer des fonctions fiduciaires est évaluée, le but étant que cette capacité soit au moins satisfaisante. En moyenne, les UNMO ont atteint cet objectif et ont maintenu ce niveau de capacité tout au long de la mise en œuvre du programme. En effet, à la fin de 2013, 83% des UNMO avaient une capacité à exercer des fonctions fiduciaires au moins satisfaisante, contre 80% l'année précédente, ce qui correspondait à l'objectif fixé. Les missions de supervision menées par le SE et le GFAS ont permis de constater que la même année, un pays du CIR possédait une très bonne capacité de gestion fiduciaire, laquelle s'était nettement améliorée par rapport à l'année de référence, où elle était jugée satisfaisante.



En revanche, quatre pays du CIR avaient une capacité insuffisante. Ces problèmes au niveau des capacités dans ces pays sont traités par une formation personnalisée et des ateliers régionaux organisés par le SE/GFAS (annexe 3), ainsi que par un suivi étroit des questions fiduciaires exercé au moyen de contacts réguliers établis par le GFAS, de missions de supervision et de rapports.

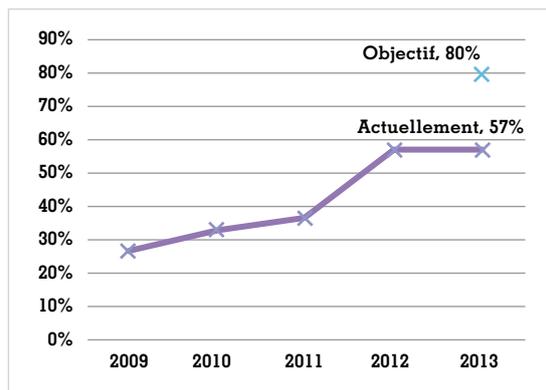
Nombre de PMA ayant une stratégie commerciale à jour

Le nombre de pays du CIR ayant une stratégie commerciale à jour reste stable; en effet, il n'a pas augmenté par rapport à l'année précédente, ce qui signifie qu'aucune nouvelle stratégie commerciale n'a été élaborée en 2013. La stratégie commerciale d'un pays est généralement liée à son DSRP ou à son plan de développement national, lequel est mis à jour environ tous les cinq ans. Pendant la période considérée, la plupart des pays du CIR n'en étaient pas au stade du réexamen de leur DSRP/PDN et n'en étaient donc pas non plus au stade du réexamen de leur stratégie commerciale. En outre, dans le cadre de l'OMC, le cycle d'examen des politiques et stratégies commerciales des PMA est d'au moins six ans.



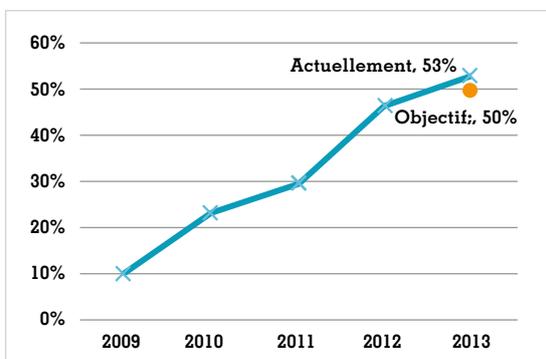
Nombre de pays du CIR ayant une stratégie commerciale de qualité au moins satisfaisante

La qualité d'une stratégie commerciale est directement liée au nombre de pays du CIR ayant une stratégie commerciale à jour. Ainsi, cette qualité s'améliore avec l'augmentation du nombre de pays disposant d'une stratégie commerciale. Tous les pays du CIR qui ont indiqué avoir une stratégie commerciale ont considéré qu'elle était de qualité au moins satisfaisante.



Nombre de pays du CIR ayant mis en œuvre une stratégie commerciale

En 2013, 57% des pays du CIR disant avoir une stratégie commerciale ont indiqué qu'ils avaient un plan de mise en œuvre pour cette stratégie. Même si l'objectif fixé au regard de cet indicateur (50% d'ici à 2013) a été atteint, le SE et le GFAS continuent d'aider les autres pays à élaborer et à exécuter un plan de mise en œuvre pour leur stratégie commerciale.



Encadré 1: Exemples de résultats par pays obtenus au regard des indicateurs relatifs au résultat 1

En 2013, le Conseil du CIR a approuvé trois projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1, au Bhoutan, en Tanzanie et à Vanuatu.

La mise à jour de l'EDIC du **Sénégal** a été validée en 2013. Elle a contribué au développement de la composante commerciale de la Stratégie nationale de développement économique et social pour 2013-2017.

L'atelier de validation de la mise à jour de l'EDIC de la **Sierra Leone** a eu lieu en novembre 2013. Le Ministère du commerce et de l'industrie présentera un projet de document au Cabinet pour approbation. La mise à jour de l'EDIC a contribué à l'élaboration du DSRP III et est conforme à la vision du pays contenue dans le Programme pour la prospérité.

Le document de stratégie pour la diversification économique des **Maldives** a été achevé et lancé officiellement en septembre 2013. Il met l'accent sur la nécessité d'attirer l'investissement étranger direct (IED) en créant des zones économiques spéciales.

Le **Libéria** est en train de finaliser l'élaboration d'une politique commerciale avec l'aide de l'ITC. Le projet de politique commerciale identifie les avantages comparatifs et compétitifs secteur par secteur. Ce document est lié aux plans de développement à court, moyen et long termes. Une stratégie d'exportation nationale (SEN) a également été formulée; elle identifie les marchés régionaux et internationaux, ainsi que les secteurs ayant un potentiel d'exportation.

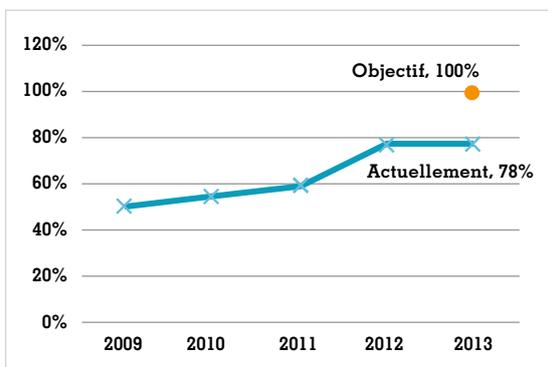
Résultat 2: intégration du commerce dans les stratégies et plans nationaux de développement des pays du CIR

Dans le contexte du CIR, l'intégration du commerce consiste à prendre en compte le commerce dans les plans de développement nationaux et les stratégies de réduction de la pauvreté, y compris dans les stratégies sectorielles, les plans d'action et les budgets. Cela suppose de renforcer les capacités humaines et institutionnelles pour intégrer systématiquement le commerce dans le processus de prise de décisions concernant la planification et l'exécution du programme national plus large pour le développement du commerce. Ce processus nécessite des intervenants, des institutions bien établies et des acteurs engagés pour permettre un suivi effectif de la mise en œuvre de la matrice des actions de l'EDIC et des consultations plus efficaces entre les parties prenantes.

Le commerce dans les DSRP/PDN

Par rapport à l'année de référence, non seulement le nombre de pays du CIR ayant intégré le commerce dans leurs DSRP/PDN a augmenté progressivement, mais la qualité de l'intégration s'est améliorée, puisque 78% de ces pays indiquent que le niveau d'intégration du commerce dans leurs DSRP/PDN est au moins satisfaisant. Cette évolution positive est particulièrement visible en 2013; en effet, cette année-là, 33% des pays du CIR indiquent avoir un très bon niveau d'intégration du commerce dans leurs DSRP/PDN, ce qui signifie que ces derniers comportent une section distincte relative au commerce, que le cycle de l'EDIC est harmonisé avec celui du DSRP, que les DSRP/

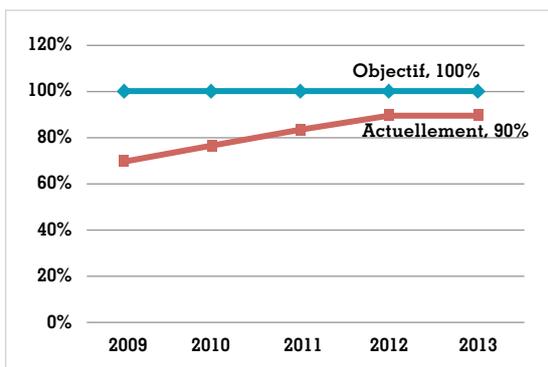
PDN prennent en compte d'autres facteurs nationaux et internationaux qui influent sur le commerce (contraintes du côté de l'offre, telles que l'infrastructure; contraintes du côté de la demande, telles que l'accès aux marchés; et questions commerciales relatives aux marchés locaux, régionaux et internationaux) et que le commerce est pleinement intégré dans les principales stratégies sectorielles.



Existence d'une stratégie sectorielle intégrant le commerce

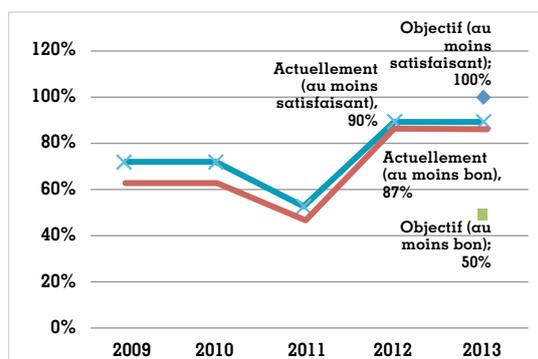
En décembre 2013, 22 pays du CIR mettaient en œuvre des projets de catégorie 2. Ces pays ont indiqué avoir intégré le commerce dans au moins une stratégie sectorielle. Au cours des cinq années considérées, les secteurs les plus cités pour avoir intégré le commerce dans leurs stratégies incluent l'agriculture, le tourisme, l'énergie, l'industrie et les transports et infrastructures, et des sous-secteurs comme l'élevage et l'apiculture prennent de l'importance. À la fin de 2013, 90% des pays du CIR ayant des projets de catégorie 2 avaient intégré le commerce dans au moins trois stratégies sectorielles. Cela ne correspond pas à l'objectif fixé de 80% des secteurs dans chaque PMA, mais

indique que les pays du CIR sont en bonne voie pour atteindre cet objectif. L'intégration du commerce dans les stratégies sectorielles nécessite un niveau élevé de coordination et de collaboration entre le ministère du commerce et les ministères d'exécution intervenant dans le domaine du commerce.



Mécanisme de consultation public-privé opérationnel

En 2013, 90% des pays du CIR ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 avaient établi des mécanismes de consultation public-privé de haut niveau pour dialoguer sur les questions de politique commerciale et exercer un suivi des décisions prises pendant les réunions. Parmi ces pays, 87% ont indiqué disposer de très bons mécanismes de consultation, ce qui implique un dialogue fréquent entre les secteurs public et privé sur les questions liées au commerce et une plus grande participation du secteur privé à la prise de décisions ainsi qu'à la formulation et à la mise en œuvre des politiques commerciales. Cela montre qu'un niveau supérieur à l'objectif fixé au regard de cet indicateur a été atteint.



Encadré 2: Exemples de résultats par pays obtenus au regard des indicateurs relatifs au résultat 2

En **Gambie**, le PDN, intitulé Programme de croissance accélérée et d'emploi 2012 2015, intègre les questions commerciales au titre de son pilier 1: Accélérer et soutenir la croissance économique et de son pilier subsidiaire 3: Améliorer la compétitivité.

En **Sierra Leone**, le commerce est intégré dans le DSRP III (2013) au titre des piliers Croissance économique diversifiée et Compétitivité internationale.

Au **Malawi**, la deuxième Stratégie de croissance et de développement du Malawi (SCDM II) 2011 2016 est en cours de mise en œuvre. Le commerce est intégré dans le thème I, sous thème IV (Industrie et commerce). Cette stratégie est complétée par la SEN, qui vise les secteurs du sucre et des graines oléagineuses, ainsi que le secteur manufacturier. En 2013, les codes relatifs aux activités commerciales qui soutiennent la SCDM II ont été pris en compte dans l'élaboration du budget du secteur public.

À **Cabo Verde**, le Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSCR) III a été approuvé par le Conseil des ministres en 2013. Le commerce est intégré dans les stratégies relatives aux secteurs suivants: agro industrie, économie maritime, culture, tourisme, aéronautique, TIC et services financiers.

Aux **Maldives**, le commerce est intégré dans les stratégies relatives aux secteurs suivants: tourisme, agriculture, pêche, énergie, PME, transports, emploi et valorisation des ressources humaines, environnement, services de distribution d'eau et d'assainissement, réforme foncière, communications, et sciences et technologies.

Au **Niger**, le commerce est intégré dans les stratégies relatives aux secteurs du tourisme, de l'agriculture et des industries extractives.

En **Ouganda**, le commerce est intégré dans plusieurs plans sectoriels, tels que ceux relatifs à l'agriculture, aux TIC, aux travaux et aux transports, au tourisme et à l'administration locale. Il existe plusieurs cadres de dialogue public privé, comme la Table ronde présidentielle pour les investisseurs, le Comité interministériel et la Stratégie concernant la compétitivité et le climat de l'investissement.

Aux **Comores**, le Forum national sur les politiques en matière de développement et de commerce est un cadre de dialogue important entre les secteurs public et privé et la société civile.

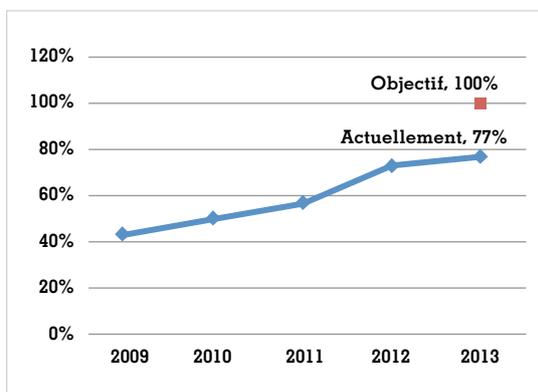
En **RDP lao**, les mécanismes de consultation public privé incluent le Lao Business Forum (Forum des entreprises de la RDP lao), le Partenariat public privé, le Comité exécutif du programme et le Groupe de travail du Programme de transition pour la stabilisation et le développement (PTSD). Le Comité directeur inclut des représentants du secteur privé qui interviennent dans le cadre de plusieurs projets liés au PTSD.

Résultat 3: fourniture coordonnée des ressources liées au commerce (financements, assistance technique, etc.) par les donateurs et les organismes de mise en œuvre pour concrétiser les priorités du pays après l'adoption de la matrice des actions de l'EDIC

Le CIR est le cadre général qui permet de coordonner la fourniture de l'assistance technique et le versement des fonds multilatéraux aux PMA au titre de l'Aide pour le commerce. L'EDIC permet d'évaluer la situation du secteur du commerce et d'identifier les contraintes internes et externes dans un pays donné; la matrice des actions associée à cette étude est l'outil qui permet de planifier la mise en œuvre des activités envisagées dans l'EDIC sur la base des priorités commerciales du pays. Il est indispensable d'utiliser cet outil de façon effective et efficace afin que les PMA disposent d'une stratégie clairement définie pour pouvoir intégrer le commerce dans leur PDN/DSRP. Le CIR contribue à la réalisation des EDIC/mises à jour d'EDIC et à l'identification des projets susceptibles d'être financés et qui répondent aux priorités du pays dégagées dans la matrice des actions de l'EDIC.

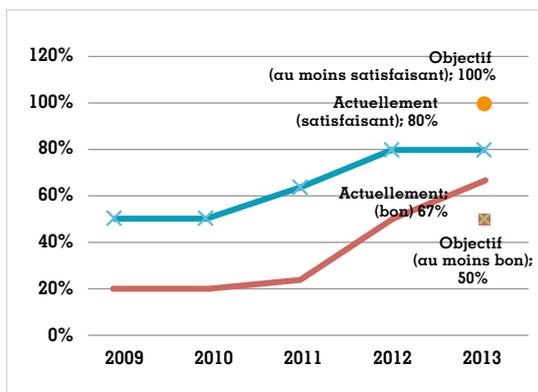
Existence d'un aperçu annuel de la mise en œuvre

Bien que l'objectif selon lequel, à l'issue de la période de cinq ans, tous les pays du CIR ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 devraient publier un aperçu annuel du financement lié au commerce n'ait pas été atteint en 2013, le graphique montre une progression régulière vers cet objectif, puisque 77% des pays du CIR indiquent publier un aperçu annuel de la mise en œuvre pour ce qui est du financement lié au commerce. La fourniture coordonnée des ressources liées au commerce au niveau des pays du CIR nécessite l'établissement d'un plan qui intègre toutes les activités soutenues par le gouvernement et les donateurs.



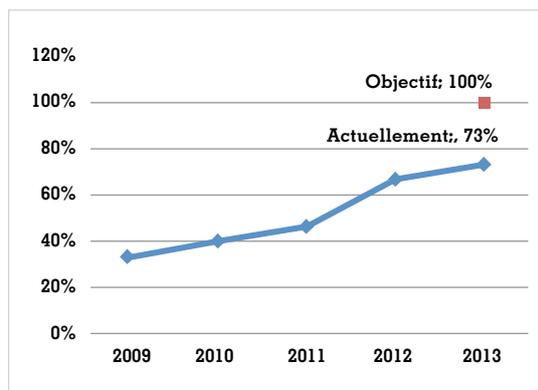
Fréquence des consultations entre le gouvernement et les donateurs sur les questions liées au commerce

En 2013, 80% des pays du CIR ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 menaient des consultations entre le gouvernement et les donateurs sur les questions commerciales et 67% d'entre eux ont indiqué avoir de très bons mécanismes de consultation. Cela signifie qu'il y a au moins deux réunions formelles de haut niveau par an entre les partenaires de développement et le gouvernement qui traitent, comme points spécifiques de l'ordre du jour, des questions de politique commerciale et du renforcement de la coordination des interventions des donateurs. Bien que tous les pays du CIR ne disposent pas d'un mécanisme de consultation entre le gouvernement et les donateurs, les renseignements fournis indiquent que les ANMO existants dépassent le niveau fixé comme objectif. Pour traduire dans les faits ces activités du gouvernement et des donateurs, des consultations et un dialogue entre toutes les parties sont nécessaires. Il faut du temps pour que les consultations entre le gouvernement et les donateurs débouchent sur une mise en œuvre effective. Toutes les parties doivent se montrer déterminées à agir de façon coordonnée et à unir leurs efforts.



Nombre de pays du CIR où il existe des initiatives conjointes des donateurs

Tous les pays du CIR doivent disposer d'un mécanisme efficace de consultation entre le gouvernement et les donateurs sur les questions liées au commerce. Un des principaux moyens d'y parvenir est de faire en sorte que chaque pays du CIR dispose d'un mécanisme permettant de suivre les activités des donateurs pour voir si ces activités sont coordonnées de manière à faciliter les synergies et ainsi à susciter des initiatives conjointes. En 2013, 73% des pays du CIR avaient atteint cet objectif, contre 33% l'année de référence, ce qui montre que des progrès sont faits dans cette direction.



Encadré 3: Exemples de résultats par pays obtenus au regard des indicateurs relatifs au résultat 3

Au **Malawi**, des réunions formelles sont organisées chaque année par le biais du Ministère des finances (Département de la dette et de l'aide), ainsi que du Groupe de donateurs chargé du développement du secteur privé. Les questions commerciales figurent à l'ordre du jour des réunions de liaison entre les donateurs et le gouvernement.

Au **Népal**, le Groupe de donateurs chargé de l'Aide pour le commerce s'est réuni deux fois en 2013 pour discuter de l'intégration du commerce dans la stratégie des partenaires de développement pour le pays. Des réunions bilatérales avec ces partenaires, tels que des fonctionnaires venant d'Australie, de Corée, de Finlande, de Grande Bretagne et du Japon ont été organisées régulièrement au sein du Ministère du commerce et des approvisionnements.

Au **Niger**, le premier Forum économique Niger Turquie a été organisé en janvier 2013. À cette occasion, une convention de partenariat a été signée entre la Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat du Niger et l'Association turque du secteur privé. En juin 2013, le Fonds de solidarité africain s'est réuni à Niamey.

Au **Bénin**, la Banque mondiale travaille en collaboration avec le gouvernement sur les questions liées aux transports, à la facilitation des échanges et au développement du secteur privé dans le domaine de l'agriculture. Les autres organismes et organisations travaillant en partenariat avec le gouvernement sur les questions commerciales incluent la Millennium Challenge Corporation (États Unis), l'Agence française de développement (AFD), la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), l'Agence belge de développement (CTB) et l'Agence danoise de développement international (DANIDA).

En **RDC**, l'Union européenne contribue à l'amélioration des conditions de l'activité commerciale, à la facilitation des échanges, aux réformes douanières, au soutien en matière de politique commerciale, à l'amélioration des infrastructures et de la qualité des produits d'exportation, ainsi qu'à l'aide fournie aux entreprises. Le DFID du Royaume Uni soutient les projets concernant les PME. Le PNUD travaille à l'expansion des activités de sensibilisation liées à l'EDIC et à l'intégration du commerce, ainsi qu'aux statistiques du commerce international. La Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque mondiale soutiennent le développement des infrastructures de base des secteurs de production.

En **Guinée**, l'OMC, la CNUCED, l'ITC, la CEDEAO et l'Institut monétaire de l'Afrique de l'Ouest apportent leur contribution en matière de politique commerciale. La BAfD soutient les exportations de produits agricoles (pommes de terre, etc.). L'UE travaille à l'amélioration des services douaniers et du Port autonome de Conakry.

Au **Togo**, la Banque mondiale soutient les activités visant à promouvoir le secteur privé et à améliorer les conditions de l'activité commerciale.

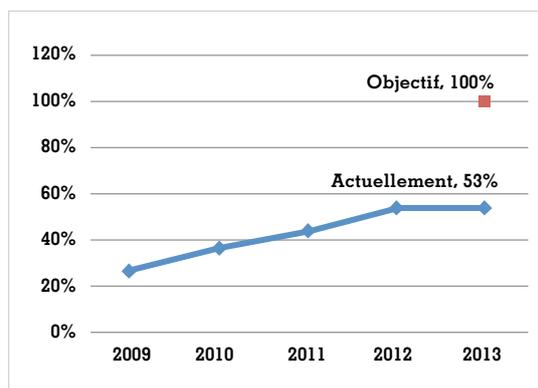
Au **Cambodge**, le Département de la coopération internationale (DICO) du Ministère du commerce assure le fonctionnement d'un fonds d'affectation spéciale multidonateurs créé par la DANIDA, l'UE et l'ONUDI, et géré par la Banque mondiale.

Résultat 4: obtention par les pays du CIR de ressources pour soutenir les initiatives qui répondent aux priorités de la matrice des actions de l'EDIC

Le CIR est destiné à jouer un rôle de catalyseur dans les PMA en renforçant la capacité de ces pays à élaborer des projets susceptibles d'être financés par les partenaires de développement. Le processus du CIR vise également, avec l'aide du facilitateur des donateurs (FD) du CIR, à renforcer le soutien des donateurs aux programmes nationaux en faveur du commerce. Le CIR peut donc servir de lien entre les donateurs et les PMA; en effet, les donateurs peuvent adhérer au CIR comme moyen d'honorer leurs engagements en matière d'Aide pour le commerce, tandis que les PMA peuvent utiliser le CIR comme moyen de coordonner le soutien des donateurs et de mobiliser plus de ressources au titre de l'Aide pour le commerce. Malgré l'ampleur du soutien et les efforts actuellement déployés pour renforcer la capacité des PMA à tirer profit du commerce, ces pays ont encore de nombreuses difficultés à mobiliser des ressources au titre de l'Aide pour le commerce.

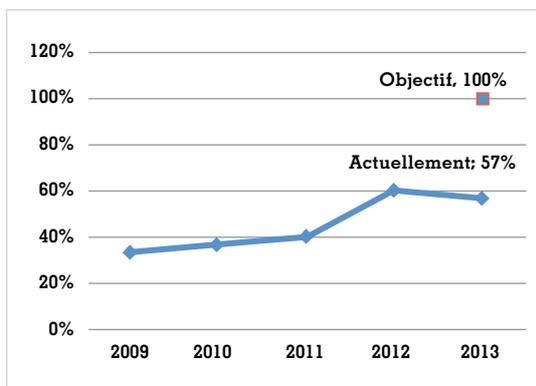
Pays du CIR ayant un programme à moyen terme qui intègre les priorités de la matrice des actions de l'EDIC et précise les besoins de financement auxquels l'APD doit répondre

En 2013, 53% des pays du CIR ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 avaient un programme à moyen terme lié à la matrice des actions de l'EDIC au moins satisfaisant. On constate donc que des progrès ont été faits par rapport à l'année de référence, puisqu'on note une augmentation du nombre de pays du CIR dont les plans de mise en œuvre intègrent les priorités de la matrice des actions de l'EDIC et indiquent les besoins financiers auxquels l'APD doit répondre. Cela signifie que le programme à moyen terme a été élaboré en consultation avec la communauté des donateurs (le FD intervenant comme homologue clé) dans le cadre du dialogue entre le gouvernement et les donateurs. Cela montre également qu'il s'agit d'un programme chiffré pour le CIR/l'Aide pour le commerce indiquant les priorités et l'échelonnement des activités et qui a été élaboré et validé par le CDN dans le cadre du plan de développement national.



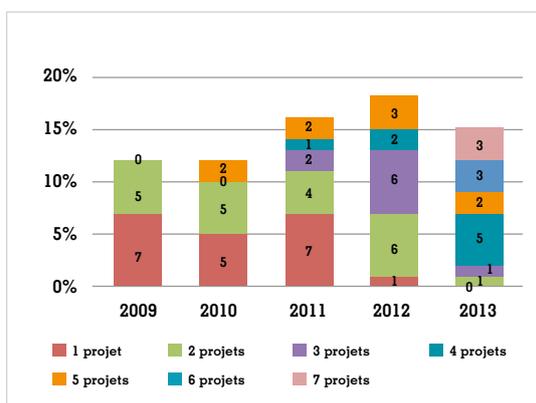
Nombre de pays du CIR où il existe un budget public pour la mise en œuvre de la stratégie commerciale

En décembre 2013, la proportion de PMA dans lesquels il existe un budget public pour la mise en œuvre de la stratégie commerciale avait atteint 57%, soit environ la moitié de l'objectif. Tous les PMA n'allouent pas encore de ressources financières à la mise en œuvre de leur stratégie commerciale. Dans certains pays du CIR, l'allocation des crédits budgétaires change chaque année en fonction des priorités, ce qui nuit à la continuité du financement affecté à la mise en œuvre de la stratégie commerciale. Ce scénario s'est produit dans deux pays du CIR entre 2012 et 2013, comme on le voit dans le graphique, qui montre une diminution en 2013.



Nombre de projets financés par les donateurs et liés à la matrice des actions de l'EDIC

Le nombre de projets liés à la matrice des actions de l'EDIC et financés par les donateurs, par pays et par an, augmente depuis l'année de référence; on est en effet passé d'un total de 2 à un total cumulé de 25 projets en cours de mise en œuvre. Certains pays du CIR ont créé un fonds commun pour le commerce qui est coordonné par le ministère du commerce en collaboration avec les autres ministères d'exécution, comme le ministère des finances. Par conséquent, même si la mobilisation de fonds ne s'est pas accélérée comme prévue dans la plupart des PMA, ceux qui parviennent à mobiliser des fonds le font de manière plus coordonnée grâce au mécanisme du CIR.



Encadré 4: Exemples de résultats par pays obtenus au regard des indicateurs relatifs au résultat 4

Élaboration d'un programme à moyen terme:

Aux **Comores**, le programme à moyen terme contient 18 objectifs auxquels sont associés des indicateurs de résultats permettant de mesurer l'évolution de la mise en œuvre dudit programme. Il contient aussi une liste de projets nécessitant de mobiliser des ressources.

À **Vanuatu**, la matrice de mise en œuvre du cadre de politique commerciale sert également de programme à moyen terme.

Crédits budgétaires alloués par le gouvernement:

En **Haïti**, le Trésor a fourni une aide financière de 2 364 000 gourdes (60 000 dollars EU).

Le gouvernement du **Burundi** a augmenté sa contribution, qui est passée de 3 820 805 000 francs CFA (8 millions de dollars EU) en 2012 à 5 585 825 000 francs CFA (11,7 millions de dollars EU) en 2013.

Au **Mali**, le gouvernement a adopté la Loi de finances de 2014, qui prévoit, à titre provisoire, d'allouer un crédit de 1 500 000 000 de francs CFA (3 millions de dollars EU) pour 2014. En 2013, le gouvernement a déboursé 1 382 760 666 francs CFA (2,7 millions de dollars EU) au titre du CIR.

Mobilisation des ressources:

Les **Maldives** ont mobilisé des ressources s'élevant à 31,97 millions de dollars EU et destinées à sept projets.

La **RDP lao** a 18 projets pour un montant de 77,17 millions de dollars EU.

Évaluation

L'évaluation, tant au niveau du programme que des pays, est essentielle au succès de la mise en œuvre du CIR. Elle consiste à évaluer systématiquement la pertinence, l'efficacité, l'effectivité, l'incidence et la durabilité des projets spécifiques à chaque pays et du programme en général, au regard des objectifs définis par le CIR. Chaque évaluation menée au niveau du programme ou des projets est basée sur les principes directeurs suivants: impartialité, indépendance et crédibilité.

EMP du programme

L'EMP du CIR a été réalisé entre juillet et novembre 2012 et le rapport final a été présenté au Conseil du CIR en novembre 2012. Cet examen a permis, sur la base du cadre logique du programme, d'évaluer les progrès réalisés au regard de la finalité, du but et des résultats du programme pour l'ensemble du portefeuille et d'approfondir les études de

cas par pays. Il a aussi permis d'évaluer la pertinence, l'effectivité, l'efficacité, l'incidence et la durabilité de l'action du CIR au niveau global (programme) et au niveau des pays (projets), ainsi qu'à l'intersection de ces deux niveaux, y compris de procéder à une évaluation complète des modes opératoires et des structures du CIR, ainsi que des processus de gestion des projets et de gestion financière.

Les conclusions de l'examen ont montré que, de manière générale, les objectifs et la stratégie du CIR étaient très pertinents au regard des besoins des PMA en matière de commerce et de renforcement des capacités, mais que les PMA, les donateurs et les organisations ne comprenaient pas toujours bien le rôle du CIR; en effet, les PMA perçoivent davantage le CIR comme un programme de financement parmi d'autres plutôt que comme un mécanisme de facilitation. Deuxièmement, l'approche très normalisée et centralisée de la gestion

du CIR rend ce dernier moins pertinent pour certains PMA. L'EMP a mis en évidence le fait que le processus était trop centralisé, rigide et complexe. En termes d'effectivité, l'EMP a permis de constater que des progrès avaient été faits dans trois des quatre domaines de résultats du CIR, à savoir le renforcement des capacités, l'intégration du commerce et la fourniture coordonnée de l'ATLC. Dans le quatrième domaine de résultats, à savoir l'obtention de ressources, les progrès sont considérés comme insuffisants; pour progresser dans ce domaine, il faudra trouver de nouvelles approches et de nouveaux partenaires au niveau des pays, en particulier face à l'augmentation du nombre de projets de catégorie 2.

Sur le plan de l'efficacité, l'EMP a montré que le CIR était arrivé à un stade où il pouvait commencer à rationaliser ses procédures et étapes de mise en œuvre, à décentraliser le personnel chargé de la coordination, à améliorer la transition vers les projets de catégorie 2 et à associer davantage les organisations partenaires et les donateurs à ses travaux. L'EMP a permis de souligner que l'objectif de durabilité ne s'appliquait pas au CIR en tant que mécanisme ou institution, mais aux capacités des PMA à cibler et à optimiser les ressources destinées au développement du commerce. Le CIR doit donc renforcer son rôle de «médiateur désintéressé» afin de renforcer durablement les capacités des PMA à favoriser le commerce.

Compte tenu des conclusions et des recommandations issues de l'EMP, le Comité directeur du CIR a accepté, à sa réunion de décembre 2012, la proposition du Conseil du CIR visant à proroger le mandat du programme jusqu'à la fin de 2015 et la période de mise en œuvre des projets jusqu'au 31 décembre 2017. Cette réunion a été suivie, en février 2013, d'une retraite du Conseil du CIR de deux jours pendant laquelle ce dernier a examiné les huit recommandations issues de l'EMP. Le Conseil a ensuite élaboré un tableau des actions (voir l'annexe 4), adopté en février 2013, pour donner suite à ces

diverses recommandations. Ce tableau a été utilisé au cours de la dernière année pour, par exemple, renforcer les partenariats du CIR, intégrer le commerce de façon plus effective en incitant les organisations partenaires à soutenir les projets de catégorie 1 et présenter les activités de mise en œuvre menées par les pays du CIR dans le rapport «Aid for Trade in Action» publié récemment.

Évaluations à mi-parcours

Le CIR vise à obtenir des résultats au niveau du programme et au niveau des projets. Au niveau des projets, il est impératif que chaque projet de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 soit évalué à la fin de la première phase de sa mise en œuvre, c'est-à-dire au bout de trois ans. L'objectif est d'examiner la mise en œuvre des projets compte tenu des conditions existant dans le pays et de communiquer des informations en retour, ainsi que de déterminer l'ampleur des résultats obtenus. L'évaluation à mi-parcours au niveau des projets aide aussi à recenser les obstacles à l'obtention de résultats, à justifier la prolongation du projet pour deux années supplémentaires, c'est-à-dire pour une période de mise en œuvre totale de cinq ans, et à éclairer la programmation d'ensemble.

À la fin de 2013, 12 projets de catégorie 1 ont fait l'objet d'une évaluation indépendante (Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Gambie, Lesotho, Libéria, Ouganda, RDP lao, Rwanda, Sierra Leone et Zambie), tous ayant donné des résultats au moins satisfaisants. Pour chaque projet, les consultants indépendants ont formulé des recommandations devant servir à concevoir et orienter la seconde phase de mise en œuvre du projet en vue d'obtenir des résultats. La plupart des recommandations formulées visent, entre autres, à mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités afin de développer les compétences nécessaires pour surmonter les difficultés liées à la participation au commerce international, d'améliorer le suivi et l'établissement de rapports, de renforcer la coordination des

donateurs et la mobilisation des ressources et de mettre à jour régulièrement l'EDIC.

Évaluation globale du CIR de 2014

Comme indiqué dans la section du Recueil de documents sur le CIR relative au cadre de suivi et d'évaluation du CIR, le programme du CIR doit être évalué à l'issue d'une période de mise en œuvre de cinq ans. Cette évaluation externe menée de façon indépendante vise principalement à dresser le bilan des résultats obtenus pendant cette période et à déterminer les enseignements à en tirer, qui serviront à concevoir la seconde phase, si celle-ci est décidée. L'évaluation débutera effectivement en 2014; toutefois, les modalités pour son bon déroulement ont commencé à être mises en œuvre en 2013 avec la préparation et l'approbation, par le Conseil du CIR, d'un appel à manifestation d'intérêt, qui a ensuite été publié afin que les sociétés de conseil intéressées par la réalisation de l'évaluation le fassent savoir.

Priorité stratégique n° 3: accroître l'efficacité des ANMO

Le fonctionnement efficace des structures du CIR mises en place pour coordonner la réalisation des objectifs du programme au niveau national est essentiel à une mise en œuvre solide du CIR. Cela relève de la responsabilité du point focal (PF) du CIR, de l'UNMO, du CDN, du FD et des organisations.

Pour renforcer les capacités de production et d'exportation des PMA en vue de leur intégration dans le commerce mondial, le CIR fournit une aide en matière de renforcement des capacités commerciales et de communication à l'appui des ANMO. Plus particulièrement, les activités soutenues par le CIR ont une incidence importante sur la manière dont les PMA s'intègrent dans l'économie mondiale et utilisent les partenariats pour mieux articuler leurs politiques commerciales grâce à l'action du CIR dans les pays.

Renforcement des capacités

Le programme du CIR repose sur une approche axée sur le renforcement des capacités qui vise à permettre aux pays du CIR de s'approprier pleinement l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies commerciales, y compris la mobilisation des ressources au titre de l'Aide pour le commerce.

Les activités de renforcement des capacités sont menées à tous les niveaux du programme du CIR.

- L'un des aspects essentiels du CIR est qu'il privilégie une mise en œuvre par les pays, ce qui suppose que ces derniers gèrent les projets d'un point de vue programmatique et fiduciaire en utilisant leurs propres procédures de mise en œuvre, de gestion financière, de passation de marchés et de recrutement.
- Les projets de catégorie 1 du CIR incluent un plan de renforcement des capacités spécialement adapté, basé sur l'évaluation des besoins. Ce plan est mis en œuvre au moyen des modules de renforcement des capacités conçus par le CIR³, adaptés à chaque pays/groupe visé⁴, et, au besoin,

3 À l'heure actuelle, le CIR a élaboré et mis en œuvre six modules de renforcement des capacités: 1) élaboration et gestion des projets, 2) suivi et évaluation, 3) intégration de la notion du genre dans la conception et la mise en œuvre des projets, 4) préparation d'un programme à moyen terme au titre du CIR, 5) communication efficace pour soutenir la mise en œuvre du programme et 6) implication des parties prenantes non étatiques. Voir l'annexe pour plus de détails.

4 Les modules du CIR relatifs à l'élaboration des projets, au programme à moyen terme et à l'intégration et le module en cours d'élaboration relatif à l'implication des parties prenantes sont exécutés d'une manière adaptée à chaque pays. Le module relatif à l'élaboration des projets, par exemple, ne fonctionne qu'au travers de propositions initiées dans le pays tout au long du processus. De même, les modules relatifs à l'intégration, au programme à moyen terme et à l'implication des parties prenantes sont "individualisés" grâce à une mission d'étude préliminaire durant laquelle la formation est pleinement adaptée en fonction de la situation.

d'autres activités de renforcement des capacités, par exemple le recours à un conseiller commercial international. Les activités de renforcement des capacités s'adressent à l'ensemble des parties prenantes du CIR, c'est-à-dire les Comités directeurs nationaux (CDN), les ministères hôtes, les unités nationales de mise en œuvre (UNMO), le secteur privé et les autres parties prenantes désignées par les pays.

- Les autres projets du CIR tels que les EDIC et leurs mises à jour et les projets de catégorie 2 comportent aussi des aspects relatifs au renforcement des capacités pour assurer le transfert de connaissances et faire en sorte que les pays du CIR puissent mettre en œuvre ces projets par leurs propres moyens.

À moyen et long termes, les activités de renforcement des capacités menées au titre du CIR visent à permettre aux pays de mettre en œuvre tous les projets du CIR par leurs propres moyens, avec le concours des organisations partenaires du CIR ou d'experts intervenant à titre consultatif plutôt que pour prendre part à la mise en œuvre.

Les premiers résultats de cette approche incluent les suivants:

- le projet de catégorie 1 des Comores a été mis en œuvre par le biais du PNUD en tant que PEMO. La première phase de mise en œuvre doit prendre fin au début de 2014 et il a été recommandé, à l'issue de l'évaluation à mi-parcours qui s'est achevée en décembre 2013, que la seconde phase de mise en œuvre soit menée par le pays, car la capacité nationale, renforcée au cours de la première phase, est désormais jugée suffisante.
- Presque toutes les EDIC de la première génération ont été réalisées par les organisations partenaires du CIR, la Banque mondiale et le PNUD. Toutefois, les pays du CIR

commencent à mettre à jour leur EDIC par leurs propres moyens; c'est le cas de Cabo Verde (mise à jour de l'EDIC validée en 2013), du Cambodge (mise à jour de l'EDIC en cours en 2013) et de la RDP lao (mise à jour de l'EDIC validée en 2012). Le Népal prévoit également de mettre à jour son EDIC en 2014 par ses propres moyens.

- Un nombre croissant de projets de catégorie 2 du CIR sont élaborés aux fins d'une mise en œuvre par le pays. En 2012, six propositions de projets de cette catégorie ont été présentées aux fins d'une mise en œuvre par le pays, cinq aux fins d'une mise en œuvre par des organisations et une aux fins d'une mise en œuvre mixte; en 2013, six projets supplémentaires étaient destinés à une mise en œuvre par le pays et quatre à une mise en œuvre par des organisations. Ainsi, à la fin de 2013, le portefeuille de projets de catégorie 2 comprenait au total 12 projets destinés à une mise en œuvre par le pays, 9 projets destinés à une mise en œuvre par des organisations et 1 projet destiné à une mise en œuvre mixte.

Afin de faciliter le transfert et l'assimilation de connaissances, le SE et le GFAS ont élaboré des modules mis au service des PMA (voir l'annexe 5).

Communication, sensibilisation et promotion

La communication joue un rôle essentiel dans le soutien à la mise en œuvre du programme, tant sur le plan local que sur un plan plus général. L'EMP du CIR de 2012 a mis en évidence un certain nombre de problèmes que la communication peut contribuer à résoudre, comme les diverses interprétations du programme et attentes vis-à-vis de celui-ci, ainsi que la nécessité d'aider les UNMO à dialoguer avec un large éventail de parties prenantes aux niveaux

national et sous-national. En 2013, les activités de communication du CIR visaient principalement à accroître la visibilité du programme aux niveaux mondial et national et à fournir un soutien aux ANMO grâce à des activités de renforcement des capacités ciblées.

Pour accroître la visibilité du programme à l'échelle mondiale, le CIR a organisé, dans le cadre du quatrième Examen global de l'Aide pour le commerce réalisé par l'OMC, une réunion des chefs de secrétariat, une exposition sur le commerce des PMA et un concours de photographie pour les PMA, ainsi qu'une table ronde visant à présenter les difficultés et les priorités du gouvernement de Cabo Verde depuis que ce pays est sorti de la catégorie des PMA. Il a en outre organisé un petit déjeuner de travail au niveau ministériel à l'occasion de la neuvième session de la Conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est tenue à Bali en décembre 2013. De nombreux pays du CIR participent activement aux activités de communication, de sensibilisation et de promotion, y compris par la diffusion des publications du CIR, de lettres d'information, de récits d'expériences en matière de commerce et de films nationaux, par la parution d'articles dans la presse nationale et par la création de sites Web.

Cadre juridique

L'établissement d'un cadre juridique de partenariat approprié entre toutes les parties prenantes du CIR a été l'un des objectifs fondamentaux du GFAS lors des phases opérationnelles. Les parties prenantes du CIR comprennent les pays donateurs, les gouvernements des PMA, les organisations participantes du CIR, les organisations ayant le statut d'observateur auprès du CIR et les autres partenaires de mise en œuvre.

En 2012 et avant, le nombre d'accords passés avec les PMA a augmenté, y compris le nombre de modifications apportées. Les accords de partenariat avec les organisations participantes du CIR sont utilisés et des lettres

de mise en œuvre ont été signées pour des projets de catégories 1 et 2. De nouveaux arrangements concernant les partenaires de mise en œuvre ont été conclus, y compris avec la SFI pour la mise en œuvre d'un projet de catégorie 2 au Cambodge et avec la FAO pour la mise en œuvre d'un projet de catégorie 2 au Népal.

En 2013, de nouveaux arrangements concernant les partenaires de mise en œuvre ont été conclus pour des projets de catégorie 2 en collaboration avec le Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE), l'Organisation néerlandaise de développement (SNV) et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). On a recensé 23 nouveaux arrangements et le nombre d'amendements n'a cessé d'augmenter (environ 70). En 2014, de nouveaux arrangements concernant les partenaires de mise en œuvre pourraient être établis avec une ONG en vue du projet CEDEP II, un projet de catégorie 2 devant bientôt être mis en œuvre au Cambodge. La plate-forme juridique du GFAS décrite ci-dessous a été éditée conformément au Recueil de documents sur le CIR sous sa forme initiale et révisée et en consultation avec toutes les parties intéressées et le Conseil du CIR (voir l'annexe 6).

Allocation de ressources aux activités de soutien aux secteurs de production

Activités de soutien aux secteurs de production axées sur la réduction de la pauvreté

La catégorie 2 du CIR est le volet du programme du CIR qui vise à soutenir les activités productives, et s'adresse et profite directement aux populations très pauvres des PMA. Tous les PMA bénéficiaires dont l'EDIC et la matrice des actions ont été validées peuvent bénéficier d'un financement au titre de la catégorie 2.

Le processus du CIR est en grande partie axé sur la catégorie 1, qui vise à intégrer les priorités commerciales dans les plans et stratégies de développement nationaux; toutefois, bien que d'envergure limitée, les projets de catégorie 2, qui visent à aider les PMA à mettre en œuvre les priorités dégagées dans leur matrice des actions, apportent le soutien nécessaire aux pays pour leur permettre d'éliminer les obstacles au commerce du côté de l'offre et d'accroître fortement et durablement leurs exportations.

Le CIR utilise l'ampleur et la portée de son soutien aux activités productives comme indicateurs clés pour évaluer l'aide au développement du commerce dans les PMA au titre de la catégorie 2.

Le tableau ci-après montre l'ampleur du soutien fourni par le CIR aux PMA par le biais des projets de catégorie 2. Sur les 44 pays du CIR qui ont bénéficié de ressources au titre du CIR, 19 ont des projets de catégorie 2 approuvés par le Conseil du CIR; le montant des engagements relatifs à ces projets est compris entre 190 732 dollars EU et 4 401 922 dollars EU par projet. L'engagement minimal est généralement une composante des projets de catégorie 2, dont la valeur moyenne est de 3 millions de dollars EU. Par exemple, un projet présenté par le Cambodge (voir le tableau ci-dessous) sous la forme d'une proposition de projet comporte trois composantes et est donc comptabilisé comme trois sous-projets, car chaque composante est mise en œuvre par une PEMO (principale entité de mise en œuvre) différente, même si ces composantes peuvent être liées entre elles. L'étude de faisabilité est un autre type de projet de catégorie 2 qui jette les bases d'un projet de catégorie 2 ordinaire pouvant contribuer au programme d'un pays en faveur du commerce et qui est lié à la matrice des actions de l'EDIC. Les projets de catégorie 2 de plus de 3 millions de dollars EU, ce qui correspond à l'engagement maximal pour ce type de projet, reçoivent un financement de

Tableau 5: Nombre de projets de catégorie 2 et engagements financiers, 2009-2013

Secteur	Nombre de projets	Sous-secteurs	Budget pour le secteur (\$EU)	Part du secteur dans le total (%)
Agro-industrie	12	13	33 399 880	63
Études de faisabilité	2	2	812 060	2
Normes	3	3	5 886 089	11
Textiles et vêtements	1	2	2 887 445	5
Tourisme	1		3 012 425	6
Facilitation des échanges	3	3	7 103 033	13
Total	22	24	53 100 932	100

contrepartie de la part du gouvernement ou d'une organisation – généralement la PEMO.

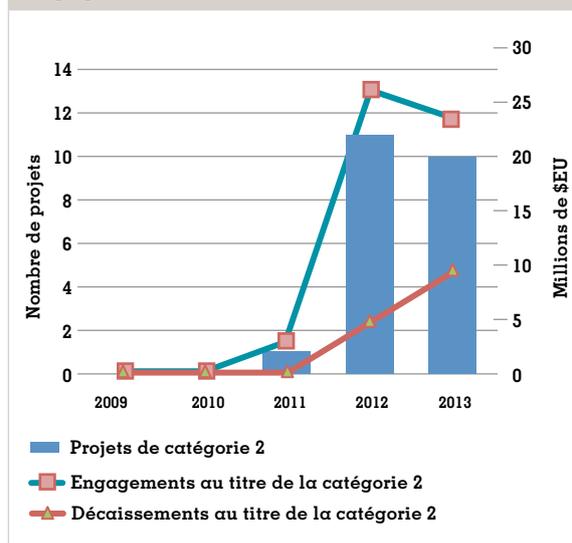
Évolution du nombre de projets de catégorie 2 et des engagements au titre de ces projets

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre de projets de catégorie 2 et des ressources allouées à ces projets.

Le premier projet de catégorie 2 a été approuvé par le Conseil du CIR en 2011 et sa mise en œuvre a débuté au début de 2012. Depuis, l'adhésion des pays du CIR au programme n'a fait que se renforcer. Entre 2011 et 2013, le nombre et la proportion de projets de catégorie 2 ont augmenté, notamment entre 2011 et 2012 où le nombre de projets est passé de 1 à 11; on recense également 10 projets supplémentaires en 2013, ce qui porte le nombre total de projets de catégorie 2 en cours de mise en œuvre à 22 – ces projets concernent 19 pays du CIR et 5 secteurs de production —, auxquels s'ajoute une série d'études de faisabilité.

En décembre 2013, les projets de catégorie 2 représentaient 53% des engagements pour l'ensemble du portefeuille de projets du CIR (catégories 1 et 2). Ainsi, le montant du portefeuille de projets de catégorie 2 pour la seule année 2013 s'élevait à 23,44 millions de dollars EU. Environ 46% du montant total des engagements au titre des catégories 1 et 2 ont été versés. À ce rythme, il est très probable que le taux de décaissement atteigne l'objectif fixé au cours des deux prochaines années, en particulier pour les projets de catégorie 2 en cours de mise en œuvre. L'augmentation du nombre et du montant des projets indique que les PMA adhèrent au programme du CIR et se l'approprient. Si cette tendance se poursuit et si la quantité de fonds disponibles n'augmente pas, la demande de financement au titre du CIR pourrait très rapidement dépasser l'offre.

Figure 6: Nombre de projets de catégorie 2, engagements et décaissements



Secteurs ciblés dans la matrice des actions de l'EDIC des pays

Les priorités du CIR pour les projets de catégorie 2 se fondent sur la contribution possible de ces projets au développement du commerce, à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, conformément aux priorités des pays dégagées dans la matrice des actions de l'EDIC. La croissance contribue plus efficacement à réduire la pauvreté lorsqu'elle intervient dans les secteurs dans lesquels les populations pauvres peuvent subvenir à leurs besoins et lorsqu'elle permet à ces populations d'accéder plus facilement aux marchés de marchandises et de services.

Pour contribuer de façon importante à la croissance et à la réduction de la pauvreté, les secteurs ciblés dans les PMA sont sélectionnés à partir de la matrice des actions de l'EDIC. Actuellement, les secteurs qui bénéficient d'un soutien au titre du CIR incluent

l'agro-industrie, la facilitation des échanges, les normes, le tourisme et les textiles et les vêtements; le CIR soutient également les études de faisabilité (qui sont transversales et donc non spécifiques à un secteur). Les besoins de développement de ces secteurs sont énormes, c'est pourquoi il faut cibler avec précision les interventions à mener afin de maximiser les effets sur la croissance et la réduction de la pauvreté.

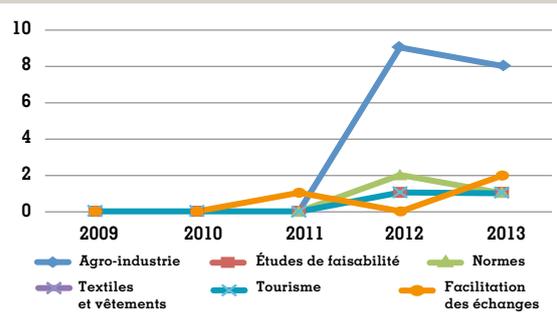
Comment le soutien du CIR à ces secteurs a-t-il évolué?

Les principaux secteurs ciblés par les engagements opérationnels sont l'agro-industrie, puis la facilitation des échanges et enfin les normes et le tourisme.

Agro-industrie: en décembre 2013, le secteur agro-industriel avait bénéficié de

12 projets pour un montant équivalent à 63% de l'ensemble du portefeuille de projets de catégorie 2. Entre 2011 et 2013, le nombre de projets visant le secteur agro-industriel était au moins deux fois supérieur au nombre de projets visant l'un quelconque des cinq autres secteurs concernés par les projets de catégorie 2.

Figure 7: Évolution du nombre de projets par secteur



Encadré 5: Projets agro-industriels financés par le CIR

Le **projet «Renforcement des capacités de production de la filière sésame» du Burkina Faso** vise à renforcer les capacités opérationnelles des transformateurs de sésame existants; en outre, les acteurs intervenant dans la chaîne de valeur du sésame bénéficieront d'un meilleur accès au financement grâce à l'établissement de mécanismes de crédit innovants adaptés aux différents segments de la filière sésame.

Le **projet «Programme de diversification et d'expansion des exportations (CEDEP) – Partie I» du Cambodge** vise à renforcer et à diversifier la capacité d'offre à l'exportation de riz blanchi en se concentrant sur les PME. Un groupe de travail technique sur les normes pour le riz et un groupe de promotion des exportations ont été créés, ainsi qu'une fédération des exportateurs de riz cambodgiens.

Le **projet du Tchad pour la gomme arabique** vise à promouvoir une exploitation durable des ressources en facilitant le bon fonctionnement de la chaîne de valeur, ainsi qu'à favoriser l'intégration des questions liées à la parité hommes-femmes.

Le **projet de la Gambie pour le développement de produits et la promotion des exportations d'arachides, de sésame et de noix de cajou** vise à réduire la pauvreté grâce à la diversification des produits, à l'augmentation de la valeur ajoutée, à l'amélioration de la qualité, à la recherche de nouvelles possibilités d'exportation et au renforcement des institutions d'appui au secteur.

Le **projet «Développement des échanges de produits agricoles dans le secteur des produits frais» du Lesotho** contribuera à renforcer une croissance économique durable, l'emploi, la sécurité alimentaire, l'alimentation et la réduction de la pauvreté au Lesotho par le développement et le renforcement des capacités des petits exploitants en termes de commercialisation, de diversification et de promotion de la production de fruits et légumes frais pour le marché intérieur et les marchés d'exportation.

Le **projet du Mali pour la gomme arabique** vise à accroître les revenus des producteurs, des cueilleurs et des exportateurs, de manière à réduire la pauvreté dans le pays par le développement et l'exportation de ce produit.

Le **projet du Niger relatif au secteur du cuir (cuirs et peaux)** vise à accroître la contribution de ce secteur au développement économique et social afin de réduire la pauvreté. Il permettra également de renforcer les capacités des acteurs intervenant le long de la chaîne de valeur du cuir.

Le **projet «Amélioration de la productivité et de la qualité du miel» du Yémen** vise à assurer une croissance durable des revenus des petits apiculteurs sur le long terme, ce qui améliorera les moyens de subsistance dans les gouvernorats visés.

Les projets concernant les sous-secteurs du secteur agro-industriel sont principalement axés sur la production de cultures vivrières (riz, maïs, sésame, huile de palme, noix de cajou et arachide); actuellement, aucun de ces sous-secteurs n'occupe une place prédominante. Cela montre que les PMA ont des priorités de diverses natures dans un secteur offrant un large éventail de produits d'exportation et de possibilités pour les exploitants pauvres, à condition de fournir le soutien nécessaire. L'investissement dans le secteur agro-industriel a un effet multiplicateur au sein de la chaîne de production et de distribution, qui inclut la production, la commercialisation, la logistique, la transformation et la distribution, ce qui peut avoir des répercussions importantes sur la croissance, le développement rural et la réduction de la pauvreté.

L'agro-industrie peut être un important moteur de croissance dans les secteurs agricoles et non agricoles dans les régions rurales. En principe, l'agro-industrie à court terme ou les secteurs ayant un impact positif immédiat peuvent contribuer dans une large mesure à la croissance et à la réduction de la pauvreté en permettant d'obtenir plus rapidement et plus facilement des revenus monétaires directs, aidant ainsi les transformateurs, les exportateurs, les intermédiaires et les PME à répondre à leurs besoins de financement pour mener à bien leurs transactions commerciales. En amont comme en aval, l'agro-industrie est étroitement liée à l'agriculture, un secteur qui fait vivre la majorité des populations pauvres des PMA dont l'économie est basée sur l'agriculture.

Facilitation des échanges: le Plan d'action stratégique du CIR met l'accent sur la facilitation des échanges – un aspect essentiel permettant de créer un environnement propice au commerce – comme élément majeur du programme pour la croissance et la réduction de la pauvreté qui y est associé. La facilitation des échanges a été identifiée comme une priorité pour ce qui est des activités productives et des services

de conseil en raison de son importance pour la croissance, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté dans de nombreux PMA. Cela a été souligné à la neuvième session de la Conférence ministérielle de l'OMC, organisée à Bali.

Le CIR a adopté une double approche de la facilitation des échanges: la fourniture d'un soutien direct par le biais des projets de catégorie 2 et la fourniture d'un soutien indirect par le biais des projets de catégorie 1. La catégorie 2 concerne les activités productives tandis que la catégorie 1 a trait aux activités relatives au renforcement des capacités et aux réformes de politique générale. Le montant total des engagements visant des activités productives pris au titre du CIR aux fins de la facilitation des échanges est passé de 3 millions de dollars EU en 2011 à 7,1 millions en 2013.

L'importance actuelle et future de la facilitation des échanges dans l'économie des PMA et sa capacité à favoriser la croissance et la réduction de la pauvreté méritent qu'on s'y intéresse. La place de plus en plus grande du commerce dans le discours sur le développement montre que le fait de faciliter davantage les échanges peut contribuer à promouvoir la croissance et à réduire les inégalités de revenu. L'objectif de développement justifie donc largement le soutien du CIR à la facilitation des échanges. Alors que les PMA mettent ou doivent mettre en œuvre la première génération de projets de facilitation des échanges soutenus par le CIR, qui consistent principalement en des réformes des institutions et de la réglementation destinées à accroître l'efficacité des douanes et des ports, il devient évident que la réussite de leur intégration dans l'économie mondiale dépend de plus en plus de l'application d'un ensemble de mesures visant à faciliter les échanges. Le plan du CIR pour l'avenir accorde une place importante à la facilitation des échanges, comme le montre le nouveau portefeuille de projets de facilitation des échanges en cours de mise en œuvre ou en réserve. C'est en

effet dans ce domaine que les activités du CIR liées au commerce se développeront le plus rapidement, conformément à ce qui a été décidé à la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue à Bali. Le CIR est une structure parfaitement adaptée pour aider les PMA à mettre en œuvre l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges en raison du large éventail d'instruments dont il dispose, à savoir: 1) l'EDIC et ses mises à jour, des outils qui permettent d'établir un diagnostic aux fins de la facilitation des échanges; 2) les projets axés sur le soutien institutionnel, qui visent à faciliter l'établissement de comités nationaux chargés de la facilitation des échanges ou de comités

semblables; 3) les études de faisabilité, qui permettent d'évaluer les besoins en matière de facilitation des échanges; et 4) les projets de catégorie 2, qui peuvent être utilisés pour financer l'assistance technique nécessaire à la mise en œuvre de l'Accord. Étant donné l'ampleur des difficultés rencontrées par les PMA, qui vont au-delà du financement, il sera primordial de cibler avec précision les activités à mener dans ce domaine de plus en plus important du commerce afin de contribuer à la croissance et à la réduction de la pauvreté dans ces pays. Le mécanisme du CIR est tout à fait approprié pour aider les PMA à surmonter ces difficultés.

Encadré 6: Projets de facilitation des échanges financés par le CIR

Le **projet de la Gambie concernant l'aéroport** vise à promouvoir la facilitation des échanges et à renforcer l'infrastructure et les services logistiques à l'aéroport international de Banjul en améliorant les arrangements institutionnels, en renforçant les capacités humaines et en fournissant des services d'appui pour faire en sorte que les exportateurs et les petits commerçants aient accès à des services aéroportuaires transparents, sûrs et compétitifs. Le projet contribuera à améliorer les conditions de vie dans les sous-secteurs d'exportation du tourisme, de l'horticulture et de la pêche en réduisant le temps de traitement des cargaisons et en augmentant la capacité de manutention des cargaisons.

Le **projet des Maldives «Renforcement de la capacité institutionnelle des principaux organismes nationaux de facilitation des échanges»** renforcera la capacité institutionnelle du Service des douanes des Maldives grâce à l'adoption de modifications des procédures et des processus à des fins de mise en conformité avec l'Accord de l'OMC sur l'évaluation en douane, ainsi qu'à la mise en œuvre effective d'un système de vérification après dédouanement. Un cadre réglementaire économique complet pour la gestion des services aéroportuaires sera également élaboré et mis en œuvre.

Le **projet d'approche sectorielle (SWAp) du Cambodge** soutenu par le CIR a permis de diviser par deux le nombre de jours nécessaires pour le dédouanement des conteneurs à la frontière grâce à l'informatisation des opérations douanières par le système SYDONIA et à des réformes permettant de mettre l'Administration des douanes en conformité avec les obligations contractées dans le cadre de l'OMC. Les programmes de sensibilisation à la facilitation des échanges à l'intention des fonctionnaires des douanes, du Département cambodgien de l'inspection import-export et de la répression des fraudes (Camcontrol), des fonctionnaires des ports et du secteur privé soutenus par le CIR ont contribué à accroître la productivité du port de Sihanoukville. En conséquence, l'efficacité des organismes à la frontière a été multipliée par 3, la capacité passant de 10 conteneurs par heure à 30 conteneurs par heure.

Normes: les normes ont une vaste portée et peuvent concerner les populations pauvres; par ailleurs, leur respect est une condition préalable à l'accès aux marchés et à d'autres services. Dans la plupart des PMA dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture, la qualité des produits agricoles destinés à l'exportation doit être conforme aux mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS). Ces dernières incluent les lois et réglementations, les procédures d'inspection et de certification, les activités de traitement et un ensemble d'activités techniques. Ces mesures, qui sont conformes aux normes internationales, sont considérées comme étant non restrictives, mais les pays importateurs peuvent appliquer des normes plus strictes à condition qu'ils fournissent une justification scientifique. Si ces normes ne peuvent pas être respectées, l'accès aux marchés n'est pas possible. Le CIR contribue à renforcer la capacité des PMA à se conformer aux normes en créant un cadre de politique et institutionnel adapté et en aidant divers acteurs des secteurs public et privé à gérer efficacement les mesures SPS. Entre 2012 et 2013, le Conseil du CIR a approuvé trois projets de catégorie 2 concernant les mesures SPS, le montant total des engagements relatifs à ces projets pris au titre du CIR s'élevant à 5,8 millions de dollars EU.

Encadré 7: Projets concernant les normes financés par le CIR

Le **projet du Burundi «Renforcement des capacités commerciales»** améliorera le système de qualité national en ce qui concerne les prescriptions SPS en fournissant des services d'évaluation de la conformité de toute première qualité (inspection, normalisation et essais) et améliorera la qualité et la compétitivité à l'exportation de certaines chaînes de valeurs (fruits et légumes et café) grâce à la mise en conformité avec les normes SPS internationales.

Le **projet de la RDP lao «Renforcement de l'infrastructure nationale de la qualité et des statistiques industrielles»** renforcera l'infrastructure nationale de la qualité, y compris en ce qui concerne les normes, la métrologie et l'évaluation de la conformité et contribuera à l'amélioration des statistiques industrielles par l'intermédiaire d'une analyse empirique axée sur la politique générale du secteur manufacturier du pays et des services fournis aux utilisateurs de données. De plus, ce projet améliorera et intégrera le système informatisé de la base de données centrale au sein du Ministère de l'industrie et du commerce.

Le **projet du Népal «Renforcement des capacités sanitaires et phytosanitaires en ce qui concerne les exportations de gingembre»** permettra d'accroître le niveau de revenu des producteurs de gingembre en améliorant les arrangements SPS et en augmentant la valeur ajoutée des exportations à destination de l'Inde et d'autres pays.

Tourisme: le secteur du tourisme permet un meilleur accès aux services et offre donc aux populations pauvres des possibilités d'améliorer leur niveau de vie et de contribuer à la croissance. C'est pourquoi le tourisme peut être un outil efficace pour réduire la pauvreté. En 2013, le Conseil du CIR a approuvé un projet relatif au tourisme et trois projets sont prévus pour 2014.

Encadré 8: Projets concernant le tourisme financés par le CIR

Le **projet de la Sierra Leone «Développement et promotion d'un tourisme durable»** vise à créer un environnement propice à une croissance durable du secteur du tourisme, afin de redorer l'image du pays, de créer des emplois, de protéger l'environnement et de réduire la pauvreté. Cela se fera par le biais de l'élaboration d'une politique et d'un plan d'action en matière d'écotourisme et de la révision de la Loi de 1990 sur le développement du tourisme; l'amélioration des produits touristiques par le développement de sites d'écotourisme; le soutien aux initiatives de promotion de l'écotourisme en Sierra Leone et le renforcement des capacités de certaines institutions du secteur touristique.

Études de faisabilité: les études de faisabilité sont essentielles à l'élaboration de projets susceptibles d'être financés et liés à la matrice des actions de l'EDIC; elles fournissent des renseignements préalables sur la faisabilité et les résultats escomptés d'un projet prioritaire devant être mis en œuvre dans un secteur de production pour éliminer les obstacles au commerce du côté de l'offre.

Encadré 9: Projets d'études de faisabilité financés par le CIR

Le **projet d'études de faisabilité du Burundi** vise à réaliser des études qui permettraient de mettre en œuvre les instruments de promotion et de diversification des exportations tout en garantissant que les produits sont conformes aux normes de qualité. Trois études ont été identifiées: révision de la législation concernant les zones industrielles d'exportation (ZIE); construction d'un entrepôt frigorifique à l'aéroport de Bujumbura; et identification et délimitation des sites touristiques du Burundi.

Au **Burkina Faso**, le projet vise globalement à formuler et à développer une stratégie d'exportation pour les graines de karité, ainsi qu'à soutenir la mise en œuvre de cette stratégie par l'élaboration d'un projet de catégorie 2. Il sera procédé à l'établissement d'un diagnostic de la chaîne de valeur du secteur, à l'élaboration d'un plan d'action et au renforcement des capacités du Comité national de suivi des stratégies relatives aux produits forestiers non ligneux.

Textiles et vêtements: le secteur des textiles et des vêtements est propice à la diversification des marchés d'exportation et au renforcement des capacités productives. Il s'agit du seul grand employeur de l'économie formelle, en particulier en Asie, qui propose des emplois aux travailleurs pauvres et sans instruction, la plupart étant des femmes. Ce secteur joue un rôle important, tant sur le plan économique que sur le plan social. À court terme, il est source de revenu, d'emploi (en particulier pour les femmes) et de recettes en devises; à long terme, il permet le développement économique durable des pays dotés de politiques et d'institutions appropriées.

Encadré 10: Projets concernant les textiles et les vêtements financés par le CIR

Le **projet «Développement et soutien au commerce du pashmina (PETS)» du Népal** vise à contribuer à la croissance des exportations et à la diversification du marché, ce qui entraînera une hausse des revenus, une amélioration de la balance commerciale et un développement général. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'objectif du gouvernement de faire connaître la marque «Chyangra pashmina» et d'en donner une image positive sur les marchés internationaux, d'accroître la quantité et la qualité des produits en pashmina Chyangra, et de renforcer l'Association de l'industrie népalaise du pashmina.

Le **projet du Cambodge «Ventes à l'exportation de produits de valeur en soie faits à la main»** permettra de soutenir entre 1 200 et 1 500 tisserandes dans les villages ruraux en augmentant la valeur ajoutée de leurs produits. Le nombre de nouvelles ventes à l'exportation de produits en soie cambodgiens réalisées par 7 entreprises devrait représenter 21 000 articles grâce à la participation de ces entreprises à des foires commerciales (la valeur cible a augmenté de 50% par rapport à la moyenne des exportations de référence, à savoir 25 417 dollars EU par entreprise). Les principaux produits d'exportation incluent des écharpes et des accessoires de mode, y compris des colliers et de petits sacs en soie.



Perspectives financières et fiduciaires et responsabilité

Gestion financière et fiduciaire

Les tableaux ci-dessous présentent la situation financière du CIR au 31 décembre 2013, compte tenu des contributions reçues, des fonds alloués, des décaissements et des fonds disponibles.

Engagements des donateurs et contributions reçues

L'objectif de financement du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le CIR (FASCIR) est de 250 millions de dollars EU sur cinq ans (jusqu'en 2013). Le montant total des fonds que les donateurs au CIR se sont engagés à verser au FASCIR au titre d'un accord juridique signé représente près de 95% de l'objectif total de financement. Au 31 décembre 2013, les engagements au titre du FASCIR s'élevaient à 238,3 millions de dollars EU ventilés comme suit:⁵

Tableau 6: Engagements des donateurs

Contributions	Période en cours considérée (2012)		
	2008-2012	2013	Total général
Fonds commun CI-PNUD	31 542 678	-	31 542 678
Compte d'ordre du PNUD pour le CI	7 870 346	-	7 870 346
Contributions des donateurs	192 756 446 ⁵	2 746 753	195 503 198
Total partiel	132 169 469	2 746 753	234 916 222
Intérêts perçus	2 871 840	468 862	3 340 702
Total général	235 041 308	3 215 615	238 256 924

⁵ En raison des différences de taux de change entre la date de l'engagement et celle de la réception des fonds, ce chiffre a varié par rapport à celui présenté dans le rapport d'activité annuel du CIR pour 2012.

Le détail des contributions des donateurs est présenté ci-dessous, avec les engagements et les fonds reçus au 31 décembre 2013:

Tableau 7: Détail des contributions des donateurs (au 31 décembre 2013, \$EU)		
Donateur	Engagement	Montant reçu
Commission européenne	13 090 375	12 569 122
République fédérale d'Allemagne	8 750 864	8 750 838
Gouvernement de l'Australie	4 872 600	3 963 800
Gouvernement de la Belgique	2 755 889	2 755 864
Gouvernement du Canada	19 109 695	19 109 695
Gouvernement du Danemark	16 916 942	16 916 942
Gouvernement de la Finlande	8 518 301	8 518 283
Gouvernement de la République française	9 597 311	9 597 278
Gouvernement de l'Islande	200 000	200 000
Gouvernement du Japon	733 525	733 525
Gouvernement du Luxembourg	4 947 036	4 947 032
Gouvernement de la Norvège	24 704 908	24 704 908
Gouvernement de la République de Hongrie	400 000	400 000
Gouvernement de la Suède	14 299 175	14 299 175
Gouvernement du Royaume d'Espagne	6 953 404	6 953 378
Gouvernement de la République de Corée	1 000 000	1 000 000
Gouvernement de la République de Turquie	1 000 000	1 000 000
Gouvernement de la Confédération suisse	162 789	162 789
Gouvernement du Royaume-Uni	58 304 779	12 274 690
Gouvernement des États-Unis d'Amérique	600 000	600 000
Royaume d'Arabie saoudite	3 000 000	3 000 000
République d'Estonie	125 550	125 536
République d'Irlande	3 238 342	3 238 339
Transfert du PNUD pour le CI, fonds mis en commun ⁶	31 542 678	31 542 678
Intérêts du Fonds d'affectation spéciale subsidiaire de la Finlande pour le CI	15 280	15 280
Intérêts du compte d'ordre du PNUD pour le CI	76 779	76 779
Intérêts des placements du CIR en 2008	478 842	478 842
Intérêts des placements du CIR en 2009	624 402	624 402
Intérêts des placements du CIR en 2010	392 144	392 144
Intérêts des placements du CIR en 2011	706 402	706 402
Intérêts des placements du CIR en 2012	670 049	670 049
Intérêts des placements du CIR en 2013*	468 862	468 862
Total partiel	238 256 924	190 796 632

* Ce montant n'inclut pas les intérêts du quatrième trimestre de 2013.

Le montant total des fonds déposés sur le FASCIR représente plus de 76% de l'objectif de financement total de 250 millions de dollars EU, soit une hausse de 7% par rapport à l'année dernière.⁶

6 Les fonds mis en commun incluent certains des donateurs susmentionnés, plus les Pays Bas et l'Islande.

Le tableau ci-dessous indique les contributions totales reçues au 31 décembre 2013:

Tableau 8: Contributions reçues			
Contributions	Période considérée (au 31 décembre 2013, \$EU)		
	2008-2012	2013	Total général
Fonds commun CI-PNUD	31 542 678		31 542 678
Compte d'ordre du PNUD pour le CI	7 870 346		7 870 346
Contributions des donateurs	136 056 591	11 986 315	148 042 907
Sous-total	175 469 615	11 986 315	187 455 930
Intérêts perçus	2 871 840	468 862	3 340 702
Total général	178 341 454	12 455 178	190 796 632

Fonds alloués aux activités du CIR

Au total, près de 132,4 millions de dollars EU ont été consacrés aux activités du CIR, dont 38,6 millions en 2013.

Les fonds alloués en 2013 aux activités du CIR dans les PMA sont allés principalement à des projets de catégorie 2 (près de 23,5 millions de dollars EU) ainsi qu'à quelques projets de catégorie 1 (près de 8 millions de dollars EU). Au total, plus de 66 millions de dollars EU ont été consacrés à des activités dans les PMA, soit environ 50% des fonds alloués. La mise en œuvre de ces activités s'est poursuivie à un rythme stable, avec une demande croissante des PMA pour des projets de catégorie 2.

La répartition des fonds alloués aux différents types de projets de catégorie 1 (soutien aux UNMO, EDIC, mise à jour de l'EDIC et projet pré-EDIC) et de catégorie 2 pour la période considérée dans le présent rapport et la période précédente est la suivante, et elle est détaillée par projet et par pays dans les annexes 1 et 2.

Figure 8: Contributions reçues au 31 décembre 2013

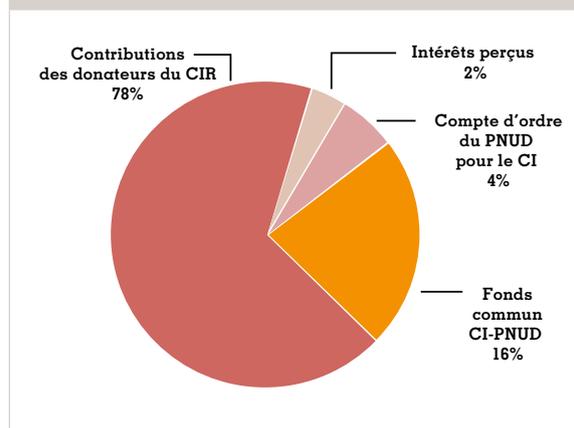


Figure 9: Aperçu des projets de catégorie 1 du CIR (\$EU, au 31 décembre 2013)

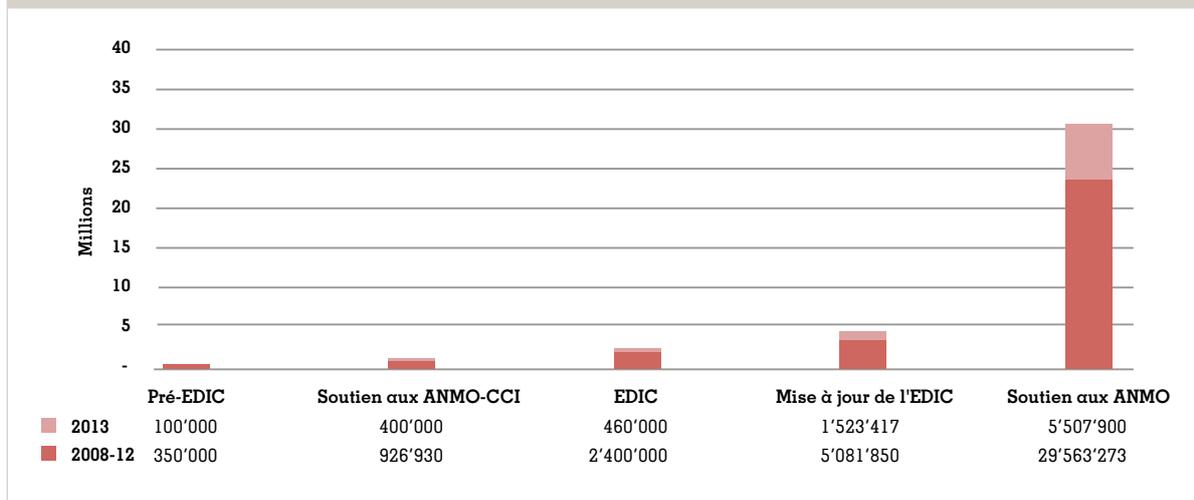
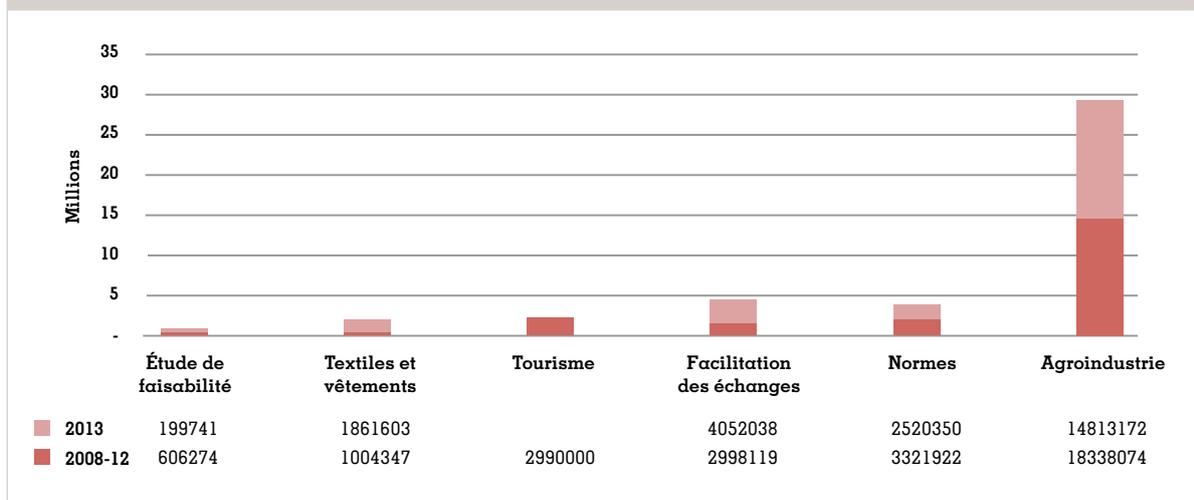


Figure 10: Aperçu des projets de catégorie 2 du CIR (\$EU, au 31 décembre 2013)



Alors que la mise en œuvre des projets par des PMA, en particulier concernant la catégorie 2, est en augmentation, la mise en œuvre par des organisations a ralenti, dans la mesure où davantage de projets de catégorie 2 sont mis en œuvre par les gouvernements ou par d'autres entités de mise en œuvre (telles que la SNV ou la GIZ). Au total, 25 millions de dollars EU ont été consacrés aux activités mises en œuvre par des organisations, dont 4,7 millions en 2013.

La répartition par PEMO des projets contenus dans le portefeuille du CIR, détaillée ci-dessous, montre qu'environ la moitié des projets (56 au total) sont mis en œuvre par les PMA (50,1% du portefeuille), tandis que 45 le sont par des organisations (41% du portefeuille). Les 9% restants sont en cours de mise en œuvre par d'autres entités (GIZ, *icipe*, USAID et SNV).

Tableau 9: Projets du CIR par PEMO				
Type de projet	PEMO	2008-2012	2013	Total
EDIC	Mise en œuvre par des organismes	6	1	7
Total EDIC		6	1	7
Mise à jour de l'EDIC	Mise en œuvre par des organismes	14	9	23
	Mise en œuvre par les PMA	2	0	2
	Autres	1	0	1
	À déterminer ⁷	9	(5) ⁸	4
Total mise à jour de l'EDIC		26	4	30
Soutien aux ANMO	Mise en œuvre par des organismes	2	1	3
	Mise en œuvre par les PMA	31	2	33
Total soutien aux ANMO		33	3	36
Soutien aux ANMO – CCI	Mise en œuvre par des organismes	4	0	4
Total soutien aux ANMO – CCI		4	0	4
Pré-EDIC	Mise en œuvre par les PMA	7	2	9
Total pré-EDIC		7	2	9
Catégorie 2	Mise en œuvre par des organismes	4	2	8
	Mise en œuvre par les PMA	7 ⁹	6	12
	Autre mise en œuvre ¹⁰	1	2	3
Total catégorie 2		12	10	22¹¹
TOTAL GÉNÉRAL		88	20	108

7 La mention «À déterminer» figure au regard des mises à jour des EDIC présentées et approuvées dans le cadre d'un projet de catégorie 1 dont la mise en œuvre relève du gouvernement, mais pour lesquelles aucune PEMO n'a été spécifiée, et ce jusqu'à ce qu'elles soient finalisées.

8 Le chiffre négatif correspond à une détermination de la PEMO (de «à déterminer» à une mise en œuvre par une organisation, par le PMA, ou autre). Il inclut aussi l'allocation pour la mise à jour de l'EDIC du Rwanda, qui a été déplacée au projet de soutien aux ANMO.

9 Pour un projet de catégorie 2 (Cambodge CEDEP I), la mise en œuvre est mixte: un volet est mis en œuvre par le gouvernement, un par l'ITC et un par la SFI.

10 Le projet de catégorie 2 du Yémen est mis en œuvre par icipe, le projet de catégorie 2 de la Zambie par la SNV et le projet de catégorie 2 du Népal (Plantes médicinales et aromatiques (MAPS)) par la GIZ.

11 Étant donné que le projet Cambodge CEDEP I est mis en œuvre par trois entités, le nombre de projets exécutés par des PEMO est supérieur au nombre total de projets.

À sa réunion de décembre 2012, le Conseil du CIR a approuvé les budgets de 2013 pour: 1) le financement des coûts de fonctionnement du SE (environ 4,5 millions de dollars EU); 2) le financement des coûts de fonctionnement et des honoraires de gestion du GFAS, comprenant tous les coûts imputables au bureau de Genève et aux bureaux régionaux de Bangkok, Dakar et Nairobi (environ 2,9

millions de dollars EU); et 3) le financement des activités menées à l'échelle mondiale, comprenant la participation des PMA aux réunions du Conseil du CIR, le renforcement des capacités et l'examen par le GFAS du CIR (environ 650 000 dollars EU). Les frais totaux du GFAS s'élèvent à 985 253 dollars EU, dont 285 913 dollars EU en 2013.

Tableau 10: Fonds alloués aux activités du CIR

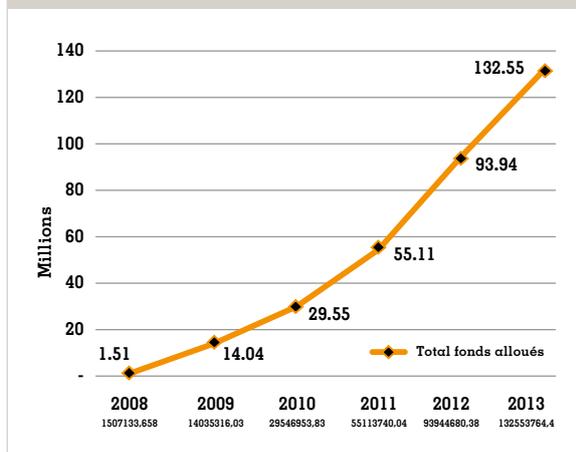
Catégorie	Type de projet	2008-2012	2013	Total général
Mise en œuvre par des organismes	EDIC	2 400 000	460 000	2 860 000
	Mise à jour de l'EDIC	3 107 450	2 047 333	5 154 783
	Soutien aux ANMO	1 800 000	900 000	2 700 000
	Soutien aux ANMO – CCI	926 930	400 000	1 326 930
	Catégorie 2 – Agro industrie	6 204 049		6 204 049
	Catégorie 2 – Étude de faisabilité		199 741	199 741
	Catégorie 2 – Normes	3 321 922		3 321 922
	Catégorie 2 – Textiles et vêtements	1 004 347	1 861 603	2 865 950
	Fonds d'affectation spéciale subsidiaire pour le CIR de la Banque mondiale (fonds non alloués)	1 601 500	(1 140 350)	461 150
Total mise en œuvre par des organisations		20 366 198	4 728 327	25 094 525
Autre mise en œuvre	Mise à jour de l'EDIC	160 000		160 000
	Catégorie 2 – Agro-industrie	1 807 500	6 369 930	8 177 430
Total autre mise en œuvre		1 967 500	6 369 930	8 337 430
Mise en œuvre par les PMA	Pré-EDIC	350 000	100 000	450 000
	Mise à jour de l'EDIC	1 814 400	(523 916)	1 290 484
	Soutien aux ANMO	27 763 273	4 607 900	32 371 173
	Soutien aux ANMO – CCI	-		-
	Catégorie 2 – Agro-industrie	10 326 525	8 443 242	18 769 767
	Catégorie 2 – Étude de faisabilité	606 274		606 274
	Catégorie 2 – Normes		2 520 350	2 520 350
	Catégorie 2 – Facilitation des échanges	2 998 119	4 052 038	7 050 157
	Catégorie 2 – Tourisme	2 990 000		2 990 000
Total mise en œuvre par les PMA		46 848 591	19 199 614	66 048 205
SE	Soutien au SE	11 233 391	4 456 124	15 689 515
Total SE		11 233 391	4 456 124	15 689 515

Tableau 10: Fonds alloués aux activités du CIR (suite)				
Activités générales	Consultants	617 177		617 177
	Base de données	192 300		192 300
	S&E	256 955		256 955
	Voyages du Conseil du CIR	235 387	105 955	341 342
	Renforcement des capacités	711 047	427 664	1 138 711
	Évaluation des besoins en capacités	1 000 000		1 000 000
	Renforcement des connaissances	120 910		120 910
	EMP	702 700	(162 233)	540 467
	Ateliers	297 616		297 616
	Examen par le GFAS du CIR		275 000	275 000
Total activités générales		4 134 093	646 386	4 780 479
GFAS	Soutien du GFAS	8 695 568	2 921 291	11 616 858
Total GFAS		8 695 568	2 921 291	11 616 858
Honoraires		699 340	287 413	986 753
TOTAL GÉNÉRAL		93 944 680	38 609 084	132 553 764

Notes:

- Il existe un léger changement par rapport aux chiffres de 2012 dans la mesure où le rapport d'activité annuel du CIR pour 2012 tenait compte des dépenses budgétisées pour le SE, tandis que le présent rapport présente les dépenses réelles.
- La rubrique Fonds d'affectation spéciale subsidiaire pour le CIR de la Banque mondiale (fonds non alloués) indique les montants qui n'ont pas encore été alloués au titre de ce Fonds.
- La réduction des fonds consacrés à la mise à jour de l'EDIC dans les projets mis en œuvre par les PMA s'explique par le fait que des fonds initialement imputés au «projet de soutien aux ANMO» ont ultérieurement été alloués aux fins de mise en œuvre par des organisations conformément au processus d'approbation convenu.
- Un montant de 700 000 dollars EU avait été budgétisé pour l'EMP, mais le coût réel de ce dernier n'a été que de 540 000 dollars EU.

Figure 11: Montant cumulé des fonds alloués aux activités du CIR (\$EU, au 31 décembre 2013, honoraires du GFAS inclus)



Fonds disponibles

Les perspectives pour 2014 et au-delà s'annoncent plus difficiles. En effet, au 31 décembre 2013, le FASCIR disposait d'environ 58,71 millions de dollars EU à allouer à des projets de catégorie 1 et 2. Ce montant correspond à la différence

entre les fonds reçus, qui incluent les intérêts (tableau 8), et les fonds déjà alloués (à l'exclusion des fonds non alloués du Fonds d'affectation spéciale subsidiaire de la Banque mondiale) aux activités du CIR au titre des accords conclus (tableau 10). Comme il est indiqué plus en détail ci-après, les montants nécessaires au financement de la réserve de projets de catégorie 1 et 2 sont nettement supérieurs aux fonds disponibles pour allocation, ce qui crée un déficit de financement. Cette question a été discutée au niveau du Conseil du CIR tout au long de l'année 2013.

Décaissement

Sur la base des allocations de crédits détaillés plus haut, le GFAS a procédé aux décaissements conformément aux accords juridiques et aux calendriers de paiement convenus, pour un montant total de 26 millions de dollars EU en 2013 (soit une augmentation de 30% par rapport à 2012). Le montant total de ces décaissements s'élève à 77,4 millions de dollars EU, soit 58,5% des allocations totales.

Tableau 11: Décaissements (\$EU)

Catégorie	2008-2012	2013	Total général
Mise en œuvre par les PMA	18 137 190	11 184 656	29 321 846
Mise en œuvre par des organisations	9 894 492	5 732 625	15 627 117
Autre entité de mise en œuvre	160 000	1 816 640	1 976 640
SE	10 113 431	4 128 940	14 242 372
GFAS	8 695 605	2 752 937	11 448 543
Activités générales du SE	4 046 380	163 012	4 209 392
Honoraires de gestion du Fonds d'affectation spéciale (0,75%)	382 853	193 341	576 194
TOTAL GÉNÉRAL	51 429 952*	25 972 152	77 402 104

* Comprend un ajustement de 24 801 \$EU, qui n'était pas indiqué dans le rapport d'activité annuel du CIR pour 2012.

Figure 12: Décaissements
(millions de \$EU, au 31 décembre 2013, sans les honoraires du GFAS)

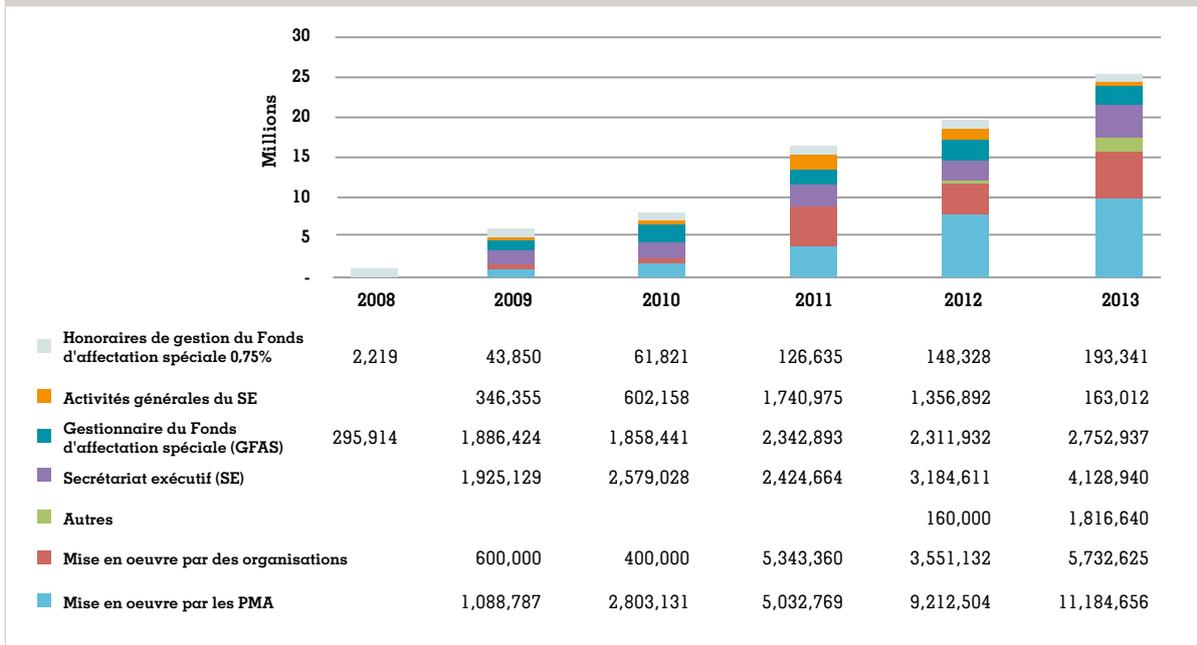
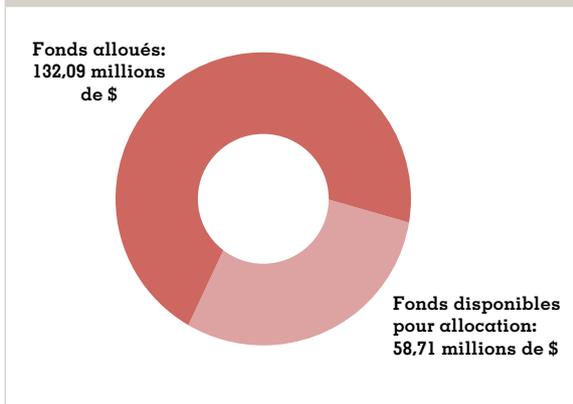


Figure 13: Fonds du CIR disponibles pour allocation
(\$EU, au 31 décembre 2013)



Réserve de projets du CIR

Réserve de projets de catégorie 1

Tel qu'indiqué dans le tableau ci-après, un certain nombre de PMA ont déjà présenté des propositions de projets de catégorie 1 au SE et au GFAS pour évaluation après première lecture. Ces propositions *peuvent* devenir des projets pour 2014 en fonction de plusieurs facteurs, liés ou non au processus du CIR (évolution des propositions, situation dans le pays et décisions du Conseil du CIR).¹²

¹² L'Annex 9 sera complété par les rapports d'activité par pays du SE/GFAS.

Tableau 12: Réserve de projets de catégorie 1 au titre du CIR			
Pays	Type de projet	Budget estimatif (\$EU)	Date d'approbation estimative en 2014
Afghanistan	Catégorie 1	900 000	T2
Bangladesh	Catégorie 1	900 000	T3-4
Burkina Faso	Catégorie 1, phase 2	600 000	À déterminer
Burundi	Catégorie 1, phase 2	600 000	À déterminer
Comores	Catégorie 1, phase 2	600 000	T2
Éthiopie	Catégorie 1	900 000	T2
Éthiopie	Mise à jour de l'EDIC	400 000	T2
Kiribati	Catégorie 1	900 000	À déterminer
Lesotho	Catégorie 1, phase 2	600 000	T3
Libéria	Catégorie 1, phase 2	600 000	T2
Madagascar	Catégorie 1	900 000	À déterminer
Mali	Catégorie 1, phase 2	600 000	T3
Myanmar	EDIC	400 000	À déterminer
Myanmar	Catégorie 1	900 000	À déterminer
Niger	Mise à jour de l'EDIC	200 000	T1
Rwanda	Catégorie 1, phase 2	600 000	T2
Sao Tomé-et-Principe	Catégorie 1	900 000	À déterminer
Soudan du Sud	Catégorie 1	900 000	À déterminer
Soudan	Catégorie 1	900 000	À déterminer
Timor-Leste	Catégorie 1	900 000	À déterminer
Zambie	Catégorie 1, phase 2	600 000	T2
TOTAL		14 800 000	

Ce tableau mène aux conclusions suivantes:

- si tous ces projets de catégorie 1 sont approuvés, deux nouveaux PMA (Éthiopie et Kiribati) deviendront des bénéficiaires de la catégorie 1 du CIR, ce qui fera passer le nombre de pays bénéficiaires de la catégorie 1 à 46 d'ici à la fin de 2014 (soit 90% des pays du CIR et 96% des PMA);
- le budget estimatif s'élève à 14,8 millions de dollars EU et couvre 8 prolongations de projets de catégorie 1 en phase 2, 10 projets de soutien aux ANMO, ainsi que 2 mises à jour d'EDIC et une EDIC; et
- des projets sont prévus dans 15 PMA africains et 9 PMA d'Asie-Pacifique.

L'examen de la liste des projets déjà approuvés et de cette liste préliminaire de projets prévus montre que, d'ici à la fin de 2014, environ 46 PMA pourraient bénéficier d'un financement du CIR pour des projets de catégorie 1.

Réserve de projets de catégorie 2

Au cours de leurs réunions ordinaires de coordination en 2013, le SE et le GFAS ont examiné et analysé des projets de catégorie 2 susceptibles d'être mis en œuvre dans différents pays. Le tableau ci-dessous indique la réserve de projets de catégorie 2, qui est actuellement élaborée en vue d'un financement par le CIR en 2014 et au-delà. Il mène aux conclusions suivantes:

- 23 projets de catégorie 2, pour lesquels une proposition de projet a été présentée au SE/GFAS, sont en cours d'élaboration;
- le budget estimatif s'élève à environ 62,6 millions de dollars EU;
- 20 projets sont prévus en Afrique, 2 dans la région Asie-Pacifique et 1 au Moyen-Orient;
- la majorité des projets relèvent du secteur agro-industriel (quelques-uns concernent les normes et la facilitation des échanges, alors que les catégories «tourisme», «étude de faisabilité» et «autres» comprennent chacune un projet); et
- le tableau n'inclut pas les projets qui en sont au stade de l'identification (c'est-à-dire pour lesquels une proposition n'a pas encore été reçue).

Tableau 13: Réserve de projets de catégorie 2 au titre du CIR

Pays	Domaine	Titre	PEMO proposée	Budget proposé (\$EU)	Situation
Burkina Faso	Agro-industrie	Projet d'appui à la commercialisation de la mangue séchée et de la noix de cajou transformée	Gouvernement	3 415 197	T2 2014
Burundi	Tourisme	Tourisme (SNDT)	ONUDI	3 000 000	T2 2014
	Facilitation des échanges	Soutien à l'amélioration de l'environnement commercial	Gouvernement	1 171 539	T3/T4 2014
Tchad	Agro-industrie	Cuirs et peaux	Gouvernement	2 850 000	T3 2014
	Étude de faisabilité	Étude de faisabilité (dattes, natron, sésame)	ONUDI	189 312	T1 2014
RDC	Agro-industrie	Huile de palme	Gouvernement	2 405 424	T2 2014
Éthiopie	Agro-industrie	Promouvoir la sériciculture et établir des marchés mondiaux de la soie	Gouvernement	2 200 000	T3/T4 2014
		Augmenter la productivité et le commerce équitable de miel de qualité	Gouvernement	2 880 000	T3/T4 2014

Tableau 13: Réserve de projets de catégorie 2 au titre du CIR (suite)

Pays	Domaine	Titre	PEMO proposée	Budget proposé (\$EU)	Situation
Guinée	Agro-industrie	Ananas	Gouvernement	4 900 000	À déterminer
	Normes	Laboratoire SPS	Gouvernement	2 999 919	T3/T4 2014
Guinée-Bissau	Agro-industrie	Renforcer les capacités productives et commerciales dans le domaine agricole	Gouvernement	2 882 258	À déterminer
Libéria	Normes	Renforcer les mesures sanitaires et phytosanitaires	Gouvernement	2 994 700	À déterminer
Maldives	Agro-industrie	Chaîne de valeur du tourisme	Gouvernement	3 000 000	T3/T4 2014
Mali	Agro-industrie	Mangue	Gouvernement	1 115 002	À déterminer
Rwanda	Facilitation des échanges	Développement inclusif des capacités commerciales transfrontières	Gouvernement	3 746 500	T3/T4 2014
Samoa	Catégorie 2 à déterminer	Approche sectorielle du commerce au Samoa	Gouvernement	3 078 317	T2 2014
Sénégal	Agro-industrie	Mangue	Gouvernement	2 679 946	T3/T4 2014
Sierra Leone	Normes	Renforcer les infrastructures de qualité en Sierra Leone afin de soutenir le développement industriel et le commerce	Gouvernement	4 358 458	T3/T4 2014
Togo	Agro-industrie	Soja	Gouvernement	3 124 868	T2 2014
Ouganda	Agro-industrie	Gomme arabique	Gouvernement	1 420 305	À déterminer
		Soie	À déterminer	2 871 850	À déterminer
Yémen	Agro-industrie	Centre de lutte contre la maladie des abeilles et les parasites	icipe	2 500 000	T3 2014
Zambie	Agro-industrie	Produits laitiers	Gouvernement	2 863 214	T2 2014
TOTAL GÉNÉRAL				62 646 809	

Principales contributions aux résultats

Pour contribuer aux résultats et aux réalisations, le GFAS a mis en place divers outils programmatiques et procédures de fonctionnement et de gestion pour garantir une mise en œuvre et un suivi systématiques des processus de gestion financière et fiduciaire. La présente section donne un bref aperçu de ces contributions aux résultats pour la période considérée.

Plan de travail et cadre de résultats du GFAS pour 2013

Le plan de travail et la matrice du cadre de résultats du GFAS pour 2013 – mis à jour après évaluation interne des résultats obtenus en 2012 – ont été les outils programmatiques les plus importants et ont orienté les activités opérationnelles générales du GFAS en 2013. Ils comprennent 9 composants, 17 produits escomptés et des objectifs de produits spécifiques. En outre, le plan de travail pour 2013 a été un outil de planification interne utile: le fait de mesurer les résultats en termes de réalisations et d'établir quels étaient les domaines qui nécessitaient des améliorations s'est avéré utile pour tirer des enseignements en vue d'améliorer les performances du GFAS.

Missions du GFAS

Pour s'acquitter de ses fonctions, le GFAS a effectué un certain nombre de missions durant la période considérée, y compris:

- Missions d'évaluation des capacités: avant l'approbation des projets par le Conseil du CIR, le GFAS réalise une évaluation du projet s'il y a lieu et effectue une mission d'évaluation des capacités, si possible conjointement avec le SE, qui forme la base de ses

recommandations au Conseil du CIR.¹³ Durant la période considérée, cinq missions d'évaluation des capacités ont eu lieu (une pour un projet de catégorie 1 et quatre pour des projets de catégorie 2). Étant donné le nombre de projets de soutien aux ANMO déjà approuvés, les missions d'évaluation des capacités pour la catégorie 1 sont moins nombreuses. En outre, en raison de l'augmentation du nombre de projets de catégorie 2 mis en œuvre par les gouvernements, il y avait moins de missions d'évaluation des capacités dans la mesure où les PEMO proposées avaient déjà fait l'objet d'une évaluation au titre de projets de catégorie 1.

- Missions d'aide au démarrage: après la signature d'un accord juridique avec la PEMO concernée et le versement des fonds, une phase d'«aide au démarrage» est entamée afin de mettre en place les mécanismes de responsabilité et les outils nécessaires. Cette phase inclut généralement une mission à effectuer par le GFAS, sauf en cas de mise en œuvre par une organisation partenaire du CIR, et se déroule généralement au cours des trois à six premiers mois une fois le projet devenu opérationnel: six missions de ce type ont eu lieu en 2013 (quatre pour des projets de catégorie 1 et deux pour des projets de catégorie 2).
- Missions de supervision: à l'issue de la phase d'aide au démarrage, le GFAS effectue des missions de supervision, deux fois par an dans la mesure du possible, pour suivre la mise en œuvre des projets, faire

¹³ Dans le cas des projets mis en œuvre par les organisations partenaires du CIR, le GFAS peut effectuer une mission d'évaluation des capacités/ d'évaluation du projet ou, s'il y a lieu, un examen sur dossier.

le point sur les recommandations et présenter si nécessaire de nouvelles «recommandations essentielles» aux partenaires respectifs du pays. Quarante-quatre missions de supervision ont eu lieu dans 25 pays pour des projets de catégorie 1 et 2 (contre 28 en 2012 et 18 en 2011, soit une augmentation de 57%). Le nombre de ces missions devrait encore augmenter en 2014.

- Ateliers et conférences¹⁴: en 2013, le GFAS a pris part, en coordination avec le SE, à des activités de renforcement des capacités du CIR telles que la neuvième session de la Conférence ministérielle de l'OMC à Bali; un atelier de familiarisation avec le CIR au Myanmar; l'atelier régional sur le suivi et l'évaluation et la communication en Zambie; et le Dialogue de l'OCDE sur l'Aide pour le commerce à Paris. Il y a eu également une formation à Genève pour un assistant de gestion de portefeuilles du GFAS en poste dans l'un des bureaux régionaux, ainsi que deux ateliers conjoints SE/GFAS à Genève.
- Missions de familiarisation/d'assistance: outre ce qui précède, le GFAS, en consultation avec le SE, doit parfois effectuer des missions pour répondre aux besoins spécifiques d'un pays ou participer et contribuer à une activité ayant un rapport avec le programme du CIR.

Il faut noter que les missions conjointes SE/GFAS font partie des meilleures pratiques et qu'un mandat commun a été élaboré pour les missions.

Par ailleurs, les missions sont de plus en plus souvent combinées (c'est-à-dire une mission de supervision au titre de la catégorie

1 avec une mission de facilitation au titre de la catégorie 2), afin d'économiser du temps et des frais de voyage.

Comme indiqué ci-dessous, 74 missions ont eu lieu en 2013, contre 59 en 2012 et 32 en 2011, soit une augmentation de 25% due au nombre croissant de projets.

Processus d'approbation préalable et définitive des projets

Comme les années précédentes, la phase de conception et de formulation des projets, notamment pour la catégorie 2, reste souvent longue et complexe pour la plupart des PMA. Le processus d'approbation implique les éléments suivants: coordination avec le SE en ce qui concerne l'évaluation globale et l'approbation des propositions de projets présentées par les PMA; recueil d'observations et de contributions relatives aux diverses versions des propositions de projets; coordination avec les PMA sur les questions fiduciaires lors des différentes étapes de l'élaboration des projets; finalisation des documents; et signature des accords. Le processus comporte trois phases distinctes: 1) de la première proposition de projet à une proposition mature qui déclenche une mission d'évaluation; 2) de la mission d'évaluation (ou de l'examen sur dossier) à la présentation de la proposition de projet au Conseil du CIR; 3) approbation du projet par le Conseil du CIR. Ces trois phases mobilisent l'ensemble des ressources techniques et opérationnelles du SE et du GFAS à Genève et au niveau régional, ainsi que les principales parties prenantes du CIR dans le pays (PF, FD, UNMO/ANMO et Président du CDN). Il convient de noter que, malgré sa longueur, ce processus, qui comprend un contrôle de la qualité, a globalement bien fonctionné puisque la plupart des propositions de projets de catégorie 1 ont été approuvées sans objection. Le Conseil du CIR a formulé davantage d'observations au sujet des propositions de projets de catégorie 2, car les lignes directrices relatives à cette catégorie commencent

¹⁴ Correspondant au nombre de participants du GFAS (de Genève et des bureaux régionaux) aux événements.

Tableau 14: Missions du GFAS

Type de mission	Nombre de missions		
	Septembre 2008 à décembre 2012	Janvier 2013 à décembre 2013	Total
Évaluation des capacités – Catégorie 1	37	1	38
Évaluation des capacités – Catégorie 2	5	4	9
Aide au démarrage – Catégories 1 et 2	28	6	34
Supervision – Catégories 1 et 2	47	44	91
Ateliers/conférences	36	14	50
Familiarisation/assistance	24	4	28
Nombre total de missions du GFAS	177	73	250

seulement à être appliquées et les UNMO manquent généralement d'expérience et de modèles de réussite qui les aident à se conformer aux prescriptions. En général, il y a au moins deux échanges d'observations sur les propositions de projets entre le SE/GFAS et les PMA. Dans la plupart des cas, trois ou quatre échanges sont nécessaires, chacun (y compris les actions ultérieures) durant de un à trois mois.

En 2013, le SE et le GFAS ont présenté pour approbation au Conseil du CIR deux projets de catégorie 1 (y compris une mise à jour de l'EDIC), cinq projets de catégorie 2, deux augmentations budgétaires pour l'EDIC/mise à jour de l'EDIC, une mise à jour de l'EDIC au-delà de la délégation de pouvoir du Directeur exécutif, deux prolongations avec coût de projets de soutien aux ANMO-CCI et dix projets de catégorie 2. Ils ont en outre présenté au Directeur exécutif pour approbation, en vertu d'une délégation de pouvoir du Conseil du CIR, une EDIC et neuf mises à jour d'EDIC (y compris les termes de référence, avec un plan d'activités et un budget), une étude de faisabilité sur un projet de catégorie 2 et deux projets pré-EDIC.

Processus et outils d'évaluation

Le GFAS a mis au point un certain nombre de processus et d'outils pour évaluer et suivre les projets d'un point de vue fiduciaire et fournir

à terme les résultats attendus. Ces processus et outils ont été présentés dans de précédents rapports du GFAS et dans d'autres documents. Ils sont régulièrement réexaminés et adaptés à mesure que le programme évolue et que les connaissances et l'expérience du GFAS s'élargissent.

Avant qu'un projet soit présenté au Conseil du CIR, l'équipe du GFAS (à Genève et sur le terrain) organise une réunion du Comité d'examen des projets pour examiner les propositions de projets et déterminer si elles sont conformes aux lignes directrices du CIR d'un point de vue fiduciaire. Le GFAS a organisé 14 réunions de ce type en 2013 pour des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 et des projets de catégorie 2.

Responsabilité

L'un des plus grands défis pour le GFAS est de garantir le bon alignement des principes du CIR (appropriation par le pays, partenariat tripartite, approche participative et fondée sur les besoins des pays) avec les principes financiers et fiduciaires (responsabilité, transparence, efficacité et efficience). La présente section décrit les principaux mécanismes utilisés afin de garantir le respect de ces deux composantes normatives de base.

Situation du GFAS en matière d'établissement de rapports

En vertu du cadre de responsabilité du CIR, l'établissement de rapports est l'une des principales responsabilités fiduciaires du GFAS. Les rapports à établir par le GFAS ont trois destinataires principaux: le Conseil du CIR, les PMA et les interlocuteurs du SE.

Conformément au Recueil de documents sur le CIR et aux obligations redditionnelles qu'il contient, le GFAS remet les rapports suivants au Conseil du CIR:

- Rapports sur l'évaluation des capacités: établis pour les projets de catégorie 1 et 2, à l'issue d'une mission d'évaluation des capacités (ou d'un examen sur dossier en cas de mise en œuvre par des organisations partenaires) et d'un examen des capacités institutionnelles et de mise en œuvre, des ressources humaines et des capacités de gestion administrative, des capacités de gestion financière, des capacités de gestion des achats et du plan de travail/des systèmes de S&E mis en place par la PEMO proposée, le tout en concertation avec le Conseil du CIR et le SE.
 - Rapports financiers: le GFAS a commencé à établir des rapports financiers au milieu de 2009 après avoir reçu de nombreuses contributions des donateurs. Au 31 décembre 2013, il avait présenté 4 rapports financiers annuels certifiés au Conseil du CIR (2009, 2010, 2011 et 2012) et 14 rapports financiers trimestriels (2010 – Trimestres 1 à 4, 2011 – Trimestres 1 à 4, 2012 – Trimestres 1 à 4, 2013 – Trimestres 1 et 2¹⁵), ainsi que des rapports additionnels sur demande.
- Rapports de situation narratifs: outre le présent rapport pour 2013, le GFAS a présenté au Conseil du CIR, conjointement avec le SE, cinq rapports de situation; 1) pour la période allant de début septembre 2008 à octobre 2009; 2) pour la période allant jusqu'au 31 mars 2010; 3) pour la période allant jusqu'au 31 mars 2011; 4) pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011; et 5) pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Ces rapports contenaient les résultats au niveau mondial des comptes rendus opérationnels et des comptes rendus financiers. Les modèles de prévisions de financement et les demandes de fonds pour les opérations du SE et du GFAS sont désormais présentés séparément aux réunions du Conseil du CIR.
 - Rapports ponctuels: sur la demande du Conseil du CIR.

Pour les PMA, le GFAS élabore, évalue et met à jour ses recommandations à l'issue de chacune de ses missions ordinaires. Ces recommandations figurent dans les rapports de mission et sont communiquées aux PMA (le rapport complet est communiqué au SE).

Enfin, pour les interlocuteurs du SE, le GFAS communique régulièrement ses rapports de mission et ses recommandations, ce qui assure la cohérence entre le suivi exercé par le SE et celui exercé par le GFAS. Il remet également au SE divers rapports ponctuels en préparation des réunions du Conseil du CIR, des ateliers et conférences et des réunions des donateurs ou des PMA.

Le tableau ci-après montre la situation en matière d'établissement de rapports concernant les projets par le GFAS, qui est étroitement liée aux missions du GFAS indiquées ci-dessus.

¹⁵ Les rapports financiers des troisième et quatrième trimestres de 2013 seront présentés au Conseil du CIR en février 2014.

Tableau 15: Établissement de rapports par le GFAS

Description	Nombre de rapports		
	Septembre 2008 à décembre 2012	Janvier 2013 à décembre 2013	Total
Évaluation des capacités – Catégorie 1	37	1	38
Évaluation des capacités – Catégorie 2	5	4	9
Aide au démarrage – Catégories 1 et 2	27	6	33
Supervision - Catégories 1 et 2	47	44	91
Nombre total de missions	75	55	171

Si la période considérée précédente s'est caractérisée par un grand nombre de rapports d'évaluation des capacités relatifs à des projets de catégorie 1 et à des missions d'aide au démarrage en raison des multiples projets de catégorie 1 mis en route, l'année 2013 a été caractérisée par une forte augmentation du nombre de rapports de supervision. Le GFAS a donc mis au point des modèles d'établissement de rapports qui portent sur tous les besoins et prescriptions susmentionnés en matière d'établissement de rapports.

Situation des PMA en matière d'établissement de rapports

Dans l'ensemble, les rapports établis par les PMA sont présentés conformément au calendrier prévu et aux modèles de rapports

du GFAS convenus dans les mémorandums d'accord. Les PMA doivent présenter des rapports financiers trimestriels et des rapports narratifs/techniques semestriels et annuels au GFAS et au SE, en plus des rapports finals, le cas échéant.

D'une manière générale, la qualité des rapports financiers s'améliore avec le temps. La plupart des rapports narratifs ont été reçus dans les délais (au moins pour la version initiale), même s'il y a quelques problèmes de capacité à régler. Habituellement, la finalisation des rapports financiers et narratifs nécessite des échanges entre le pays et le GFAS. Ensuite, sur la base des rapports présentés, le GFAS effectue les versements aux PMA le moment voulu, après approbation des rapports pertinents par le SE et le GFAS.

Tableau 16: Situation concernant l'établissement des rapports – PMA

Rapport	Situation	Nombre de rapports		
		2008-2012	2013 ¹⁶	Total
Financier	Reçu	225	141	366
	En attente	1 ¹⁷	10	11
Total rapports financiers		226	151	377
Narratif	Reçu	99	51	150
	En attente	-	6	6
Total rapports narratifs		99	56	156

16 Pour l'année 2013, les chiffres correspondent aux trois premiers trimestres, car les rapports du quatrième trimestre ne seront remis que le 31 janvier 2014.

17 Dans le rapport d'activité annuel pour 2012, il était indiqué que neuf rapports étaient en attente. Depuis lors, huit rapports ont été reçus. Le rapport qui reste en attente est celui de la RCA qui, comme le Conseil du CIR le sait, se trouve en situation de conflit armé.

Le GFAS suit la situation des pays concernés s'agissant des rapports financiers en attente (un en 2012 et dix en 2013, soit moins de 3% des rapports financiers).¹⁸ Le GFAS et le SE suivent la situation des pays concernés s'agissant des rapports narratifs en attente (six en 2013, soit moins de 4% des rapports narratifs).¹⁹

Situation en matière d'établissement de rapports par les organisations et les autres PEMO

Les organisations et les autres PEMO présentent des rapports conformément aux obligations inscrites dans les accords juridiques correspondants. De manière générale, les retards sont plus importants s'agissant des rapports tant financiers que narratifs communiqués par les organisations au GFAS (près de 12% des rapports financiers et 9% des rapports narratifs). Le SE et le GFAS suivent la situation en ce qui concerne ces rapports en attente, en s'adressant le cas échéant au niveau hiérarchique compétent de ces organisations.

18 Sur les onze rapports financiers en attente, quatre concernent la RCA.

19 La présente section ne comprend plus les rapports envoyés par l'OMC sur le SE et les dépenses mondiales, contrairement à ce qui était le cas pour le rapport d'activité annuel du CIR pour 2011.

Pratiques en matière de vérification des comptes

En ce qui concerne les projets du CIR, toutes les PEMO, qu'il s'agisse ou non d'organismes publics²⁰, doivent également présenter des comptes annuels vérifiés, conformément aux accords pertinents signés avec l'UNOPS. Des systèmes de vérification interne des comptes ont été instaurés dans tous les PMA qui mettent en œuvre des projets de catégorie 1. Par ailleurs, des rapports d'audit interne ou externe sont établis à l'issue de la première année de mise en œuvre des projets, conformément aux mémorandums d'accord et aux budgets relatifs aux projets. En 2012, le GFAS a élaboré des lignes directrices relatives à la vérification des comptes afin d'aider les UNMO dans cette tâche. Les UEMO ont également comme pratique courante de faire examiner les mandats de vérification des comptes par le GFAS avant d'engager la vérification.

Comme on le voit dans le tableau ci-après, 23 rapports de vérification des comptes ont été reçus en 2013, 10 rapports étaient en cours d'élaboration et 9 rapports étaient en attente (souvent à cause de la longueur des processus gouvernementaux et/ou de crises politiques). Aucun problème important n'a été signalé, à l'exception d'un cas détaillé ci-dessous. Le

20 Les organisations font l'objet d'une vérification des comptes interne, conformément aux Accords de partenariat du CIR et au principe de la vérification unique des comptes de l'ONU.

Tableau 17: Situation concernant l'établissement des rapports – Organisations, ONG ou autres¹⁹

Rapport	Situation	Nombre de rapports		
		2008-2012	2013	Total
Financier	Reçu	21	68	89
	En attente	-	12	12
Total rapports financiers		21	83	101
Narratif	Reçu	7	44	51
	En attente	-	5	5
Total rapports narratifs		7	49	56

GFAS suit de près les rapports de vérification des comptes en cours d'élaboration/en attente, et les recommandations issues des vérifications sont examinées par le GFAS et suivies avec les pays et par le biais des missions de supervision.

Comme le Conseil du CIR en a déjà été informé, le GFAS a relevé certaines incohérences dans le rapport de vérification des comptes de la RCA pour 2011-2012 qu'il a reçu en janvier 2013. Les points soulevés avaient déjà été mis en évidence lors de missions de supervision antérieures du GFAS et étant en instance de traitement par l'UNMO. Afin de procéder à un examen plus approfondi des incohérences mises en évidence par cette vérification des comptes, le GFAS et le SE sont convenus de demander un second audit, à effectuer par un cabinet international, avant de poursuivre les décaissements au titre des activités de projet (tous les décaissements afférents aux projets, hormis les salaires du personnel jusqu'à nouvel ordre, ont été suspendus à partir de janvier 2013 à titre conservatoire. Du fait de la situation en matière de sécurité en RCA, la seconde vérification des comptes n'a pas encore pu être entreprise (même si un cabinet a été choisi par le biais d'un processus de passation de marché auquel ont participé le PNUD et le FD). Suite aux discussions qui se sont tenues en décembre 2012 à la réunion du Conseil du CIR, ce dernier a décidé de suspendre les activités menées au titre des projets et de ne maintenir en poste qu'un nombre réduit de membres essentiels du personnel. Le SE et le GFAS suivent la situation tous les trimestres et ils tiendront le Conseil informé.

En outre, en vertu du cadre de responsabilité du CIR et conformément aux règles de l'UNOPS en matière de vérification des comptes, toutes les activités de gestion financière et de gestion du financement menées par le GFAS sont soumises à des vérifications périodiques des comptes. Une vérification interne du Centre d'opérations en Suisse de l'UNOPS (UNOPS-SWOC), y compris des activités du GFAS, a été effectuée en juin et juillet 2011. Les résultats de cette vérification étaient

satisfaisants et une seule recommandation a été faite au GFAS, à savoir celle de mettre en place un mécanisme de contrôle pour vérifier que les rapports de vérification des comptes sont présentés en temps voulu par les PMA.²¹ Le GFAS a mis en place un mécanisme de suivi pour permettre à son équipe de vérifier où en sont les vérifications des comptes à réaliser dans les pays concernés et d'effectuer un suivi de ces vérifications.

Base de données et système d'information

L'élaboration de la base de données s'est poursuivie en 2013, en particulier avec l'extension à d'autres parties prenantes du CIR. La base de données est désormais alignée sur le site Web du CIR, qu'elle vient alimenter. Cette remontée d'informations vers le site Web du CIR connaît quelques difficultés, auxquelles le SE s'efforce actuellement de remédier. La base de données a aidé le SE et le GFAS à rédiger le présent rapport, en fournissant des données et en facilitant l'établissement des rapports par les pays par le biais d'un modèle en ligne. La version 2 de la base de données, qui offrira, entre autres, une amélioration des fonctions de gestion de l'espace de travail, est en cours d'élaboration et devrait être achevée en 2014.

²¹ Le rapport de vérification des comptes indique que le rapport n° IAIG/1001 de 2011 contient des lignes directrices relatives à la vérification des comptes des projets et garantit que tous les projets font l'objet d'une vérification des comptes et que les rapports de vérification des comptes sont présentés en temps voulu.

Tableau 18: Situation concernant les rapports de vérification des comptes

Rapport	Situation	Nombre de rapports		
		2008-2012	2013*	Total
Vérification des comptes	Reçu	23	23	46
	En cours d'élaboration	-	10	10
	En attente	-	9	9
Total des rapports de vérification des comptes		23	42	65

* Les vérifications des comptes réalisées en 2013 portent sur la période de mise en œuvre couvrant l'année 2012 et, dans certains cas, quelques mois de l'année 2011.

Coordination et communication

Le cadre de coordination et de communication du GFAS prévoit des interactions permanentes et continues avec les principales parties prenantes du CIR au moyen de divers événements et activités. Le tableau ci-après résume les interactions de ce type pendant la période visée par le présent rapport.

Il est important de souligner que la fonction de communication du GFAS pendant les missions ainsi qu'à Genève consiste en particulier à introduire dans le contexte des différentes parties prenantes la dimension responsabilité et la dimension fiduciaire du CIR.

La proposition initiale de l'UNOPS prévoyait aussi un bureau régional à Johannesburg. À la suite de discussions sur la planification stratégique du CIR, la proposition d'ouvrir un bureau à Johannesburg pour l'Afrique australe a été abandonnée pour des raisons financières et parce que les autres bureaux régionaux situés en Afrique étaient déjà bien établis; à la place, le bureau de Nairobi pourrait être étoffé lorsque cela deviendra nécessaire.

Ressources humaines et approche régionale du GFAS

L'équipe du GFAS se compose d'un petit bureau technique et administratif établi à Genève (constitué d'un agent exécutif, d'un administrateur de programme, d'un responsable financier, d'un juriste et d'un assistant de gestion de portefeuille) et de trois bureaux régionaux implantés à Bangkok, Dakar et Nairobi à la fin de 2008 et gérés par quatre gestionnaires de portefeuilles régionaux (à la suite du recrutement d'un deuxième gestionnaire à Dakar, approuvé par le Conseil du CIR en novembre 2011) et trois assistants de gestion de portefeuilles.

Tableau 19: Interactions du GFAS avec les principales parties prenantes du CIR (2013)

	Type d'événement	Description
Comité directeur du CIR	Réunions du Comité directeur du CIR.	<ul style="list-style-type: none"> Participation à la réunion annuelle du Comité directeur du CIR.
Conseil du CIR	Réunions du Conseil du CIR.	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux cinq réunions du Conseil du CIR tenues en 2013.
Secrétariat exécutif (SE)	Programmation, communication et coordination.	<ul style="list-style-type: none"> quatre réunions de coordination ordinaires; deux ateliers conjoints SE/GFAS; révisions du cadre de S&E; formation et renforcement des capacités, communication, projets de catégorie 2, etc.; et communication et coordination quotidiennes et constantes entre le SE et les membres de l'équipe du GFAS sur les questions institutionnelles, les questions de gouvernance et les questions relatives au portefeuille de pays dans le cadre du CIR.
Représentants des PMA	Renseignements sur le programme et les projets du CIR, conseils et suivi.	<ul style="list-style-type: none"> réunions avec le Groupe des PMA et les membres du Conseil du CIR; réunions avec le personnel des missions des PMA à Genève ainsi qu'avec les délégations envoyées par les capitales concernant les propositions de projet; et participation à la neuvième session de la Conférence ministérielle de l'OMC à Bali et au Dialogue de l'OCDE sur l'Aide pour le commerce à Paris.
Représentants des donateurs	Renseignements, établissement de rapports et arrangements juridiques.	<ul style="list-style-type: none"> réunions avec les représentants des donateurs concernant leurs contributions au FASCIR; et participation à la neuvième session de la Conférence ministérielle de l'OMC à Bali et au Dialogue de l'OCDE sur l'Aide pour le commerce à Paris.
Organisations participantes du CIR	Planification, coordination et arrangements juridiques.	<ul style="list-style-type: none"> Réunions avec les organisations concernant les projets de catégorie 1 et 2, y compris les missions à l'ONUDI avec le SE.
Institutions des Nations Unies	Réunions avec le groupe interinstitutions de l'ONU.	<ul style="list-style-type: none"> Réunions avec le Groupe interinstitutions sur le commerce et les capacités productives de l'ONU (par l'intermédiaire de l'UNOPS-SWOC, avec une assistance technique du GFAS si nécessaire).
Groupes régionaux du CIR	Ateliers régionaux/ réunions régionales.	<ul style="list-style-type: none"> atelier du CIR sur le suivi et l'évaluation et la communication en Zambie; et atelier de familiarisation du CIR au Myanmar.



Community Tourism
Organisation

Questions nouvelles et questions transversales

Introduction

La pertinence et l'efficacité du CIR pour répondre aux priorités commerciales et économiques des PMA ont été soulignées dans les conclusions de l'EMP de 2012, qui a abouti à la prolongation du mandat initial du CIR de 2013 au 31 décembre 2015. Conformément à ce mandat prolongé, et pour entretenir la dynamique actuelle des résultats obtenus, le CIR mettra l'accent après 2013 sur le renforcement des capacités individualisé, la durabilité, l'intégration de la notion de genre et les partenariats stratégiques et pilotera la participation du secteur privé ainsi que l'intégration régionale.

Renforcement des capacités individualisé

Le CIR accorde une importance particulière au renforcement des capacités des PMA. Il s'agit de renforcer les capacités humaines, institutionnelles et infrastructurelles de ces pays afin qu'ils puissent obtenir des résultats durables au regard de leurs objectifs en matière d'intégration du commerce et participer de manière effective au commerce international.

1 Une importance particulière est attachée au renforcement des capacités dans les pays qui n'ont pas encore bénéficié, ou qui n'ont bénéficié que partiellement, du programme du CIR. Ces pays sont les suivants: Afghanistan, Angola,

Bangladesh, Érythrée, Éthiopie, Kiribati, Madagascar, Mauritanie, Myanmar, Sao Tomé-et-Principe, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Timor-Leste.

2 Les projets de catégorie 1 à l'appui des capacités institutionnelles porteront en particulier sur le renforcement des capacités individualisé dans les quatre domaines de résultats du CIR, mais en particulier en ce qui concerne les Résultats 3 et 4 (coordination de l'ATLC et mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de la matrice des actions de l'EDIC) et le soutien à l'intégration du commerce à tous les niveaux.

La priorité sera donnée aux objectifs suivants:

- Soutien aux ANMO pour renforcer leurs fonctions respectives en vue de la mise en œuvre du programme, l'accent étant mis sur la sensibilisation des FD et le renforcement des capacités des CDN.
- Renforcement des capacités et soutien en faveur de l'appropriation de la mise à jour des EDIC et de la gestion du processus correspondant ainsi que du suivi de la matrice des actions.
- Renforcement des capacités et soutien en faveur des bonnes pratiques de gestion des projets d'ATLC dans le cadre des projets de catégorie 2.
- Utilisation de voies de communication efficaces et mobilisation des partenaires du CIR aux fins de

l'intégration du commerce et de la mise en œuvre du programme.

- Promotion et mise en valeur de la durabilité institutionnelle, humaine et financière des fonctions et des résultats du CIR au sein des ministères du commerce.

Mobilisation du secteur privé et intégration régionale

Outre ces domaines d'action et ces priorités, des efforts seront consacrés à la coopération avec le secteur privé et à la dimension régionale du CIR, questions qui gagnent en importance dans le discours sur le développement des PMA.

Coopération avec le secteur privé: Les modalités de la mobilisation du secteur privé et de sa coopération avec le CIR seront proposées au Conseil du CIR, qui prendra une décision et établira des lignes directrices.

Dimension régionale du CIR: Au début du programme du CIR, la question régionale a été abordée. Il avait été noté que le CIR soutenait pleinement l'intégration régionale et les partenariats régionaux, privilégiant en particulier l'utilisation des circuits régionaux pour mettre en œuvre ses activités. Toutefois, la dimension régionale n'a pas occupé une place de premier plan dans la conception et la mise en œuvre des projets au cours des cinq dernières années. Au-delà de 2013, la question de la dimension régionale des interventions du CIR serait examinée sur la base des résultats de l'évaluation globale du CIR pour 2014. En outre, les possibilités de coopération avec certains organismes de la Coopération économique régionale seraient étudiées, en vue d'une fourniture coordonnée et efficace de l'Aide pour le commerce.

Questions horizontales

Durabilité

Compte tenu des trois objectifs du CIR, la durabilité du programme repose sur ses principes d'appropriation, de partenariat et d'utilisation du commerce comme outil de développement. À cet égard, la durabilité du programme du CIR est véritablement enracinée dans la fonctionnalité de la structure des ANMO de manière à maintenir et à consolider les résultats dans les domaines d'action du CIR que sont le renforcement des capacités, l'intégration du commerce, la coordination de l'Aide pour le commerce et la mobilisation de ressources au-delà du programme du CIR. La fonctionnalité des ANMO s'agissant des quatre domaines de résultats devrait être maintenue dans les capacités institutionnelles, humaines et financières et devrait être évaluée selon deux critères: les processus/fonctions établis et les résultats obtenus. Cette structure des ANMO devrait être considérée comme une partie intégrante de la structure nationale ayant pour responsabilité de répondre aux objectifs commerciaux du pays dans le cadre de sa programmation, et non comme une structure autonome du CIR.

Les structures et les fonctions des ANMO varient d'un pays du CIR à l'autre selon le contexte et les institutions nationales, le niveau d'intégration du commerce, la présence de partenaires de développement et l'importance des flux d'Aide pour le commerce. Si, dans certains pays, l'UNMO fait partie de la structure principale du ministère responsable du commerce, la plupart des UNMO relèvent d'un projet autonome du CIR. Dans certains pays, le CDN a un mandat restreint se limitant à la supervision du projet de catégorie 1 du CIR et n'est pas lié à d'autres programmes nationaux sur le commerce.

À la lumière de ce qui précède, ainsi que de discussions tenues lors de réunions du Conseil du CIR et du Groupe consultatif des PMA en 2012 au sujet des paramètres pertinents de

durabilité du soutien accordé par le CIR aux ANMO, et compte tenu des conclusions et des recommandations de l'évaluation à mi-parcours (EMP) du programme, le SE et le GFAS se sont employés à conseiller les pays du CIR d'élaborer un plan de durabilité et de sortie dans le cadre des propositions de la phase 2 de la catégorie 1. Ce plan devrait viser à intégrer les fonctions de l'UNMO dans le ministère responsable du commerce et prévoir la révision du mandat et de la structure du CDN de manière à ce que celui-ci puisse coordonner les activités d'Aide pour le commerce menées dans le pays et servir de mécanisme de consultation entre le gouvernement et toutes les parties prenantes à l'intégration du commerce dans les plans nationaux de développement, les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté et les stratégies sectorielles liées au commerce.

Par ailleurs, le SE et le GFAS révisent la Note de réflexion du CIR sur la viabilité des projets de catégorie 1, en vue de stimuler la réflexion et la discussion au niveau des pays en ce qui concerne la conception des projets de la phase 2 de la catégorie 1 et au-delà. Pendant la période considérée, cinq projets de catégorie 1 ont été prolongés de deux ans, le principe de la viabilité étant intégré dans cette nouvelle phase. En conséquence, la Gambie et la Sierra Leone ont engagé un plan visant à intégrer l'UNMO dans leurs ministères du commerce respectifs. La RDP lao et le Cambodge élaboreront des plans pour la durabilité de l'UNMO après la fin du financement au titre du CIR. Dans le cas du Malawi, la structure du CDN est en cours d'intégration dans le Comité directeur du programme pour le commerce, l'investissement et la mobilisation du secteur privé.

Commerce et problématique hommes-femmes

L'expansion du commerce favorise la croissance et offre à tous de nouvelles possibilités, mais elle soulève aussi des questions de répartition qui doivent être

traitées par des politiques commerciales bien conçues. Des politiques qui permettent aussi bien aux hommes qu'aux femmes vivant dans la pauvreté d'accéder aux avantages du commerce amélioreront les possibilités qu'offrent les interventions du CIR en matière de réduction de la pauvreté. Si on leur en donne les moyens, les femmes peuvent contribuer pour beaucoup à la croissance et au développement économiques. Afin de favoriser un scénario du commerce dans les PMA caractérisé par une croissance élevée et de faibles inégalités hommes-femmes, il est nécessaire de reconnaître les multiples rôles et responsabilités des femmes. Les interventions du CIR tiennent compte du rôle des femmes pour ce qui est d'accroître l'efficacité du commerce et de la réduction de la pauvreté dans les PMA.

À ce titre, la plupart des projets de catégorie 2 prévoient des initiatives visant à promouvoir la condition des femmes. Sur 26 projets de catégorie 2, 50% font mention explicite de l'intégration des femmes et 7% encouragent leur participation. La plupart des initiatives liées à cette question relèvent du secteur agricole.

Par exemple, **en Afrique**, le projet concernant le sésame au Burkina Faso met fortement l'accent sur l'emploi des agricultrices, qui représentent 40% du secteur. Au Mali, 370 500 personnes vivent de la production de gomme arabique, dont 80% (296 400) sont des femmes. Le projet des Comores concernant la compétitivité des exportations de vanille, d'ylang-ylang et de clous de girofle aidera à organiser les productrices afin qu'elles puissent participer davantage à la chaîne de valeur. De même, l'égalité hommes-femmes est à l'ordre du jour en Guinée, où 80% des producteurs et cueilleurs de mangues (258 000) sont des femmes qui exercent ces métiers parallèlement à des activités de jardinage et d'artisanat. Le projet concernant le miel en Zambie ciblera des groupes comprenant des femmes qui participent au secteur, en privilégiant les entreprises dirigées par des femmes ou appartenant à des femmes, dans

le cadre de la stratégie visant à renforcer la position des femmes.

En termes de renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture, le projet du Lesotho visant le développement du commerce agricole pour le secteur des produits frais profitera directement à 1 050 agriculteurs, dont 30% sont des femmes.

En Asie, le projet népalais de renforcement des capacités SPS aux fins des exportations de gingembre formera 2 000 agriculteurs, dont 60% de ménages dirigés par des femmes, aux bonnes pratiques agricoles, leur donnera accès à de meilleurs intrants et à une nouvelle installation pour laver, classer par qualité et sécher les rhizomes de gingembre et accroîtra les revenus bruts tirés du gingembre au niveau des exploitations d'au moins 25%. Le secteur cambodgien de la soie emploie environ 20 000 tisserands, dont la plupart sont des femmes vivant en zones rurales. Le projet a en outre consisté à dispenser une formation sur l'accès aux marchés (40 participants dont 31 femmes) et sur l'organisation de foires commerciales (8 participants dont 7 femmes).

Au Népal, le sous-secteur de la transformation du Chyangra pashmina consiste en 544 fabricants qui produisent des vêtements en pashmina destinés à l'exportation et qui emploient directement plus de 20 000 personnes. Cette main-d'œuvre est à 61% féminine et à 39% masculine. De plus, ce projet aidera les éleveuses de chèvres chyangra.

Partenariats stratégiques et collaboration

Face aux difficultés de développement rencontrées actuellement dans le contexte des récentes crises financières et économiques mondiales, de nouveaux efforts en matière de développement du commerce seront nécessaires pour que les PMA puissent s'intégrer pleinement dans le système

commercial mondial. À ce titre, il conviendrait notamment de s'efforcer de renforcer les partenariats de sorte que la participation des PMA au commerce international soit aussi bénéfique que possible pour leur développement. Le CIR continuera de renforcer les capacités productives des PMA et d'accorder une place importante à cet objectif dans le programme de développement de ces pays.

Partenariats au niveau des pays

Au niveau des pays, le CIR continuera d'encourager l'établissement de partenariats public-privé, surtout dans les pays où le secteur privé participe peu au programme commercial national. Ces partenariats sont de nature volontaire et sont nécessairement propres à chaque pays. Le CIR aide les partenaires à travailler en collaboration en vue d'établir et de mettre en œuvre le programme commercial national conformément à ses principes et objectifs.

La communauté des donateurs

Le CIR ne peut atteindre ses objectifs que si la communauté internationale honore et renforce ses engagements en matière de soutien technique, financier et politique à l'intégration du commerce dans les PMA, ce qui aiderait ces pays à renforcer leurs capacités commerciales et productives.

Organisations partenaires du CIR

Dans le même temps, le CIR continuera de renforcer le partenariat avec les organisations participantes du CIR et les organisations ayant le statut d'observateur en vue d'une mise à exécution rapide du programme. Les accords de partenariat avec les organisations participantes continueront d'être appliqués tels que signés dans les lettres relatives à la mise en œuvre des projets.

Les organisations partenaires du CIR et les organisations ayant le statut d'observateur ont continué de soutenir la mise en œuvre

du programme. Le partenariat avec le CIR s'est déroulé à différents niveaux du cycle des projets, notamment les études de faisabilité, l'élaboration des propositions de projet (catégories 1 et 2), la mise en œuvre des projets (catégories 1 et 2), les EDIC et leur mise à jour, un soutien à l'examen des politiques commerciales en ce qui concerne l'Aide pour le commerce, l'accession à l'OMC, le commerce et l'intégration de la notion de genre et la préparation et l'exécution de modules de formation.



Rôle du CIR à la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC

Le CIR à la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC

Le CIR a occupé une place importante à la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue à Bali (Indonésie) du 3 au 7 décembre 2013. Dans leur déclaration en séance plénière, la plupart des chefs de délégation de PMA ont fait allusion au programme, qu'ils ont décrit comme un outil permettant de renforcer les capacités institutionnelles, de surmonter les contraintes liées à l'offre et de favoriser la diversification économique.

Dans la Déclaration ministérielle des PMA adoptée le 2 décembre 2013, les Ministres des PMA ont souligné que le CIR demeurait pertinent; ils ont demandé instamment aux partenaires de développement de maintenir

le CIR au-delà de 2015 et d'accroître leur soutien au programme d'une manière substantielle et significative, de manière que tous les PMA aux divers stades du processus du CIR puissent continuer à utiliser les mécanismes qu'il prévoit; ils ont aussi demandé instamment aux partenaires de développement d'honorer leur engagement de fournir des ressources; et ils ont souligné la nécessité d'une mise en œuvre rapide du programme du CIR, y compris l'achèvement dans les délais des EDIC et de leur mise à jour et la simplification de la procédure d'approbation des projets.

Le CIR est mentionné dans trois décisions ministérielles importantes adoptées à la fin de la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC:

- Facilitation des échanges (WT/MIN(13)/36 ou WT/L/911). Au paragraphe 9.3 d ii) de la Section II de l'Accord sur la facilitation des échanges, il est indiqué: «pour les pays les moins avancés Membres, le Cadre intégré renforcé devrait faire partie de ce processus de coordination» [pour la fourniture d'une assistance technique à l'appui de la facilitation des échanges].
- Services (WT/MIN(13)/43 ou WT/L/918). Au paragraphe 1.4 de la Décision sur la dérogation concernant les services, il est indiqué: «Une attention particulière devrait être attachée à la fourniture d'une assistance technique ciblée et coordonnée visant à renforcer la capacité des PMA d'offrir des services au niveau national et à l'exportation, en faisant une utilisation optimale des mécanismes d'Aide pour le commerce existants tels que le CIR et les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités des institutions internationales pertinentes.»
- Coton (WT/MIN(13)/41 ou WT/L/916). Au paragraphe 10 de la Décision

sur le coton, il est indiqué: «Nous prions instamment les partenaires de développement d'accorder une attention spéciale à ces besoins, dans le cadre des mécanismes/circuits d'aide pour le commerce existants comme le CIR et les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités des institutions internationales pertinentes.»

Orientation de l'action future

Le paquet de Bali attribue au CIR un rôle dans le mécanisme de coordination de l'assistance technique et du renforcement des capacités en matière de facilitation des échanges en faveur des PMA. La mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges par les PMA est liée au renforcement des capacités, tandis que la Décision sur la mise en œuvre effective de la dérogation concernant les services reconnaît la nécessité de renforcer la capacité nationale des PMA de fournir des services pour leur permettre de faire usage des possibilités existantes ainsi que de toutes préférences qui leur sont accordées.

Pour le CIR, soutenir les décisions ministérielles signifiera rationaliser le soutien qu'il apporte déjà aux fins du programme de commerce et de développement des PMA, tout en suivant les principes généraux qu'il s'est fixés, à savoir l'appropriation par les pays, le partenariat et l'utilisation du commerce comme outil de développement. À cet égard, le mécanisme du CIR et son réseau dans les PMA représentent un avantage comparatif manifeste. Le CIR fait déjà partie intégrante du processus de coordination de l'assistance technique et du renforcement des capacités dans de nombreux PMA, via les EDIC et leur mise à jour, le renforcement des structures institutionnelles et la coordination des donateurs.

L'EDIC comporte généralement une analyse de la compétitivité et des débouchés du secteur des services, en particulier pour ce qui est du tourisme, cette analyse étant de plus en plus

souvent inscrite dans la matrice des actions de l'EDIC. En ce qui concerne la facilitation des échanges, à chaque nouvelle évaluation des besoins en matière de facilitation des échanges, il est généralement fait référence aux EDIC existantes et réciproquement, de manière à éviter les doubles emplois. En conséquence, les domaines prioritaires pour le soutien en matière de facilitation des échanges seront intégrés dans la matrice des actions de l'EDIC, ce qui permettra d'assurer la fourniture coordonnée et efficace de ce soutien dans le cadre de la mise en œuvre globale de la matrice des actions de l'EDIC.

De plus, les projets de catégorie 1 soutiennent les CDN et les UNMO. Dans certains pays, il existe déjà des liens entre les CDN et les comités/organes de la facilitation des échanges. Ces liens peuvent être encore consolidés par un renforcement des capacités relevant du rôle de coordination du CIR dans le contexte de l'Accord sur la facilitation des échanges. Les travaux du CIR en matière de facilitation des échanges et de services vont au-delà de la coordination et de l'exécution du renforcement des capacités. Le programme soutient déjà des projets de catégorie 2 dans ces domaines.

Notes de fin

- 1 OCDE (2014a) «Rebond de l'aide aux pays en développement en 2013, qui atteint un niveau sans précédent», 8 avril 2014. Adresse consultée: <http://www.oecd.org/fr/presse/rebond-de-laide-aux-pays-en-deve-pement-en-2013-qui-atteint-un-niveau-sans-precedent.htm> (27 mai 2014).
- 2 OCDE (2014b) FDI in Figures. Février 2014. Paris: OCDE
- 3 OMC (2014) Le commerce mondial en 2013 et les perspectives pour 2014. Communiqué de presse, 14 avril 2014. Genève: OMC.
- 4 OMC (2014) Les statistiques commerciales montrent que les pays les moins avancés sont les plus durement touchés par le ralentissement de l'activité mondiale – Azevêdo. Nouvelles de l'OMC, 14 avril 2014. Adresse consultée: http://www.wto.org/french/news_f/spra_f/spra12_f.htm (27 mai 2014).
- 5 CNUCED (2013) Rapport 2013 sur les pays les moins avancés – Une croissance créatrice d'emplois pour un développement équitable et durable.
- 6 CNUCED (2012) Trade, income distribution and poverty in developing countries: a Survey.
- 7 Objectifs du Millénaire pour le développement. Adresse consultée: <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/> (11 avril 2014).
- 8 Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés. Adresse consultée: <http://unohrls.org/about-ldcs/istanbul-programme-of-action/> (11 avril 2014).
- 9 CNUCED (2014) «Le rôle du commerce international dans le programme de développement pour l'après-2015». Note du Secrétariat de la CNUCED, Conseil du commerce et du développement, sixième session, 5-9 mai 2014, Genève.
- 10 CIR (2011) Recueil de documents sur le CIR: Guide d'utilisation du CIR. Genève, Secrétariat exécutif du CIR.
- 11 Singh, T. (2010) «Does International Trade Cause Economic Growth? A Survey». *The World Economy*, Vol. 33, n° 11, pages 1517-64.
- 12 Ames, B. Brown, W. Devarajan, S. et Izquierdo, A. (2001). *Macroeconomic Policy and Poverty Reduction*. Rapport du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.
- 13 Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés. Adresse consultée: <http://unctad.org/fr/Docs/aconf191d11.fr.pdf> (24 avril 2014).
- 14 Principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. Adresse consultée: <http://www.oecd.org/fr/cad/efficacite/declarationdeparisurlefficacitedelaide.htm> (28 avril 2014).
- 15 Accession à l'OMC. Adresse consultée: http://www.wto.org/french/thewto_f/acc_f/acc_f.htm (14 avril 2014).
- 16 OMC/OCDE (2013) Connecter les pays les moins avancés aux chaînes de valeur.



Annexes

Annexe 1: Portefeuille de projets de catégorie 1 (\$EU)						
Pays	Sous-type	Date d'approbation	PEMO	Budget 2008-2012	Budget 2013	Budget total
Afghanistan	EDIC (terminé)	8 octobre 2008	Banque mondiale	400 000		400 000
	Pré-EDIC (terminé)	22 septembre 2010	Gouvernement	50 000		50 000
Total Afghanistan				450 000		450 000
Bangladesh	EDIC	25 mars 2011	Banque mondiale	400 000		400 000
		20 décembre 2013	Banque mondiale		60 000	60 000
	Pré-EDIC (terminé)	22 septembre 2010	Gouvernement	50 000		50 000
Total Bangladesh				450 000	60 000	510 000
Bénin	Mise à jour EDIC	1 ^{er} mars 2013	Banque mondiale		200 000	200 000
	Soutien aux ANMO	11 août 2011	Gouvernement	899 991		899 991
Total Bénin				899 991	200 000	1 099 991
Bhoutan	EDIC (terminé)	24 mars 2011	PNUD	400 000		400 000
	Soutien aux ANMO	14 juin 2013	Gouvernement		900 000	900 000
	Pré-EDIC (terminé)	15 janvier 2010	Gouvernement	50 000		50 000
Total Bhoutan				450 000	900 000	1 350 000
Burkina Faso	Mise à jour EDIC	6 février 2013	Banque mondiale		200 000	200 000
	Soutien aux ANMO	22 novembre 2010	Gouvernement	900 000		900 000
Total Burkina Faso				900 000	200 000	1 100 000

Burundi	Mise à jour EDIC	24 mars 2011	Banque mondiale	200 000		200 000
	Soutien aux ANMO	12 février 2010	Gouvernement	900 000		900 000
Total Burundi				1 100 000		1 100 000
Cambodge	Mise à jour EDIC	23 janvier 2013	PNUD		199 983	199 983
	Soutien aux ANMO	29 septembre 2009	Gouvernement	709 900		709 900
	Soutien aux ANMO Phase 2	18 juillet 2013	Gouvernement		584 000	584 000
Total Cambodge				709 900	783 983	1 493 883
Cabo Verde	Mise à jour EDIC	19 septembre 2012	Gouvernement	200 000		200 000
	Soutien aux ANMO	23 novembre 2011	Gouvernement	900 000		900 000
Total Cabo Verde				1 100 000		1 100 000
République centrafricaine	Mise à jour EDIC	3 février 2012	PNUD	276 000		276 000
	Soutien aux ANMO	12 mai 2010	Gouvernement	900 000		900 000
Total République centrafricaine				1 176 000		1 176 000
Tchad	Mise à jour EDIC	2 mai 2012	PNUD	200 000		200 000
		15 février 2013	PNUD		167 000	167 000
	Soutien aux ANMO	9 juin 2011	Gouvernement	900 000		900 000
	Soutien aux ANMO – CCI	17 novembre 2011	UNOPS	254 410		254 410
		11 décembre 2013	UNOPS		200 000	200 000
Total Tchad				1 354 410	367 000	1 721 410
Comores	Mise à jour EDIC	26 novembre 2013	PNUD		200 000	200 000
	Soutien aux ANMO	25 janvier 2011	PNUD	900 000		900 000
Total Comores				900 000	200 000	1 100 000
République démocratique du Congo	EDIC (terminé)	8 octobre 2008	Banque mondiale	400 000		400 000
	Soutien aux ANMO	31 mai 2011	Gouvernement	900 000		900 000
	Soutien aux ANMO – CCI	31 mai 2011	PNUD	252 520		252 520
	Pré-EDIC (terminé)	15 janvier 2010	Gouvernement	50 000		50 000

Total République démocratique du Congo				1 602 520		1 602 520
Djibouti	Mise à jour EDIC	4 octobre 2013	CNUCED		200 000	200 000
	Soutien aux ANMO	1 ^{er} juin 2011	Gouvernement	784 590		784 590
	Soutien aux ANMO – CCI	2 décembre 2011	UNOPS	200 000		200 000
11 décembre 2013		UNOPS		200 000	200 000	
Total Djibouti				984 590	400 000	1 384 590
Gambie	Mise à jour EDIC (terminé)	23 novembre 2011	CNUCED	197 950		197 950
	Soutien aux ANMO	15 décembre 2009	Gouvernement	900 000		900 000
	Soutien aux ANMO Phase 2	24 juillet 2013	Gouvernement		600 000	600 000
Total Gambie				1 097 950	600 000	1 697 950
Guinée	Mise à jour EDIC	21 mars 2013	Banque mondiale		280 350	280 350
	Soutien aux ANMO	23 novembre 2011	Gouvernement	900 000		900 000
Total Guinée				900 000	280 350	1 180 350
Guinée-Bissau	Mise à jour EDIC	22 novembre 2010	À déterminer	100 000		100 000
	Soutien aux ANMO	22 novembre 2010	Gouvernement	900 000		900 000
Total Guinée-Bissau				1 000 000		1 000 000
Haïti	EDIC	11 août 2011	Banque mondiale	400 000		400 000
	Soutien aux ANMO	17 décembre 2012	Gouvernement	900 000		900 000
	Pré-EDIC (terminé)	15 octobre 2010	Gouvernement	50 000		50 000
Total Haïti				1 350 000		1 350 000
RDP lao	Mise à jour EDIC (terminé)	29 octobre 2010	Gouvernement	390 484		390 484
	Soutien aux ANMO	26 janvier 2010	Gouvernement	846 515		846 515
	Soutien aux ANMO Phase 2	20 décembre 2013	Gouvernement		599 999	599 999
Total RDP lao				1 236 999	599 999	1 836 998

Lesotho	Mise à jour EDIC (terminé)	7 décembre 2011	USAID	160 000		160 000
	Soutien aux ANMO	26 janvier 2010	Gouvernement	874 000		874 000
Total Lesotho				1 034 000		1 034 000
Libéria	Mise à jour EDIC	14 août 2012	Banque mondiale	200 000		200 000
	Soutien aux ANMO	22 octobre 2009	Gouvernement	899 900		899 900
Total Libéria				1 099 900		1 099 900
Madagascar	Mise à jour EDIC	23 juillet 2013	Banque mondiale		200 000	200 000
Total Madagascar					200 000	200 000
Malawi	Mise à jour EDIC	18 juillet 2012	Banque mondiale	199 500		199 500
	Soutien aux ANMO	23 septembre 2009	Gouvernement	899 250		899 250
Total Malawi				1 098 750		1 098 750
Maldives	Soutien aux ANMO	22 décembre 2010	Gouvernement	900 000		900 000
Total Maldives				900 000		900 000
Mali	Mise à jour EDIC	17 octobre 2013	CNUCED		200 000	200 000
	Soutien aux ANMO	14 juillet 2010	Gouvernement	899 378		899 378
Total Mali				899 378	200 000	1 099 378
Mozambique	Mise à jour EDIC	26 octobre 2012	CNUCED	200 000		200 000
	Soutien aux ANMO	12 mars 2012	Gouvernement	900 000		900 000
	Soutien aux ANMO – CCI	11 juin 2012	PNUD	220 000		220 000
Total Mozambique				1 320 000		1 320 000
Myanmar	Pré-EDIC	11 décembre 2013	Gouvernement		50 000	50 000
Total Myanmar					50 000	50 000
Népal	Soutien aux ANMO	15 mars 2010	Gouvernement	900 000		900 000
Total Népal				900 000		900 000
Niger	Mise à jour EDIC	26 janvier 2011	À déterminer	200 000		200 000
	Soutien aux ANMO	26 janvier 2011	Gouvernement	900 000		900 000
Total Niger				1 100 000		1 100 000

Rwanda	Soutien aux ANMO	23 septembre 2009	Gouvernement	834 400		834 400
		31 août 2012	Gouvernement	200 000		200 000
Total Rwanda				1 034 400		1 034 400
Samoa	Mise à jour EDIC	8 octobre 2012	À déterminer	200 000		200 000
	Soutien aux ANMO	8 octobre 2012	Gouvernement	900 000		900 000
Total Samoa				1 100 000		1 100 000
Sao Tomé-et-Principe	Mise à jour EDIC	26 avril 2012	Banque mondiale	200 000		200 000
Total Sao Tomé-et-Principe				200 000		200 000
Sénégal	Mise à jour EDIC	18 juillet 2012	CNUCED	200 000		200 000
	Soutien aux ANMO	24 novembre 2011	Gouvernement	900 000		900 000
Total Sénégal				1 100 000		1 100 000
Sierra Leone	Mise à jour EDIC	26 mars 2012	Banque mondiale	200 000		200 000
	Soutien aux ANMO	1 ^{er} juillet 2009	Gouvernement	808 859		808 859
	Soutien aux ANMO Phase 2	17 juillet 2013	Gouvernement		600 000	600 000
Total Sierra Leone				1 008 859	600 000	1 608 859
Îles Salomon	Soutien aux ANMO	21 décembre 2010	Gouvernement	900 000		900 000
Total Îles Salomon				900 000		900 000
Soudan du Sud	EDIC	24 janvier 2013	PNUD		400 000	400 000
	Pré-EDIC	10 décembre 2013	Gouvernement		50 000	50 000
Total Soudan du Sud					450 000	450 000
Soudan	Mise à jour EDIC	23 avril 2013	Banque mondiale		200 000	200 000
Total Soudan					200 000	200 000
Tanzanie	Soutien aux ANMO	13 mai 2013	PNUD		900 000	900 000
Total Tanzanie					900 000	900 000
Timor-Leste	Pré-EDIC (terminé)	15 janvier 2010	Gouvernement	50 000		50 000
Total Timor-Leste				50 000		50 000

Togo	EDIC (terminé)	8 octobre 2008	Banque mondiale	400 000		400 000
	Soutien aux ANMO	23 novembre 2011	Gouvernement	900 006		900 006
	Pré-EDIC (terminé)	15 janvier 2010	Gouvernement	50 000		50 000
Total Togo				1 350 006		1 350 006
Tuvalu	Mise à jour EDIC	14 décembre 2012	PNUD	200 000		200 000
	Soutien aux ANMO	14 décembre 2012	PNUD	900 000		900 000
Total Tuvalu				1 100 000		1 100 000
Ouganda	Mise à jour EDIC (terminé)	18 octobre 2011	Banque mondiale	200 000		200 000
	Soutien aux ANMO	28 septembre 2009	Gouvernement	900 000		900 000
	Soutien aux ANMO Phase 2	12 août 2013	Gouvernement		599 985	599 985
Total Ouganda				1 100 000	599 985	1 699 985
Vanuatu	Mise à jour EDIC	24 septembre 2013	À déterminer		200 000	200 000
	Soutien aux ANMO	24 septembre 2013	Gouvernement		900 000	900 000
Total Vanuatu					1 100 000	1 100 000
Yémen	Mise à jour EDIC	6 février 2013	PNUD		200 000	200 000
	Soutien aux ANMO	1 ^{er} juillet 2009	Gouvernement	931 000		931 000
Total Yémen				931 000	200 000	1 131 000
Zambie	Mise à jour EDIC	12 juillet 2012	Banque mondiale	399 000		399 000
	Soutien aux ANMO	8 février 2010	Gouvernement	899 400		899 400
Total Zambie				1 298 400		1 298 400
TOTAL GÉNÉRAL				37 187 053	9 091 317	46 278 370

Annexe 2A: Portefeuille de projets de catégorie 2

Pays	Sous-type	Titre	Date d'approbation	PEMO	Budget 2008-2012 en \$EU	Budget 2013 en \$EU	Budget total en \$EU
Burkina Faso	Agro-industrie	Sésame	17 septembre 2012	Gouvernement	2 666 884		2 666 884
	Étude de faisabilité	Beurre de karité	22 novembre 2013	ITC		199 741	199 741
Total Burkina Faso					2 666 884	199 741	2 866 625
Burundi	Étude de faisabilité	Soutien au MCIPT pour l'établissement de mécanismes de promotion et d'aide à l'exportation	20 décembre 2012	Gouvernement	606 274		606 274
	Normes	Renforcement des capacités commerciales	4 juillet 2012	ONUJI	2 610 372		2 610 372
Total Burundi					3 216 646		3 216 646
Cambodge	Agro-industrie	CEDEP Partie I – Composante suivi et évaluation (gouv.)	6 août 2012	Gouvernement	290 520		290 520
		CEDEP Partie I – Composante riz (SFI)	6 août 2012	Banque mondiale	1 112 847		1 112 847
	Textiles et vêtements	CEDEP Partie I – Composante soie (ITC)	6 août 2012	ITC	1 004 347		1 004 347
Total Cambodge					2 407 714		2 407 714
République centrafricaine	Agro-industrie	Renforcement de la capacité d'offre de produits agricoles	18 septembre 2012	Gouvernement	2 999 968		2 999 968
Total République centrafricaine					2 999 968		2 999 968
Tchad	Agro-industrie	Gomme arabique	11 octobre 2013	Gouvernement		2 999 994	2 999 994
Total Tchad						2 999 994	2 999 994

Gambie	Agro-industrie	Développement de produits et promotion des exportations d'arachides, de sésame et de noix de cajou	18 janvier 2012	ITC	2 355 517	2 355 517
	Facilitation des échanges	Projet de facilitation des échanges (aéroport)	4 avril 2013	Gouvernement	2 494 200	2 494 200
Total Gambie					2 494 200	4 849 717
Guinée	Agro-industrie	Manguie	21 novembre 2013	Gouvernement	2 998 148	2 998 148
Total Guinée					2 998 148	2 998 148
RDP Iao	Normes	Renforcement de l'infrastructure nationale de la qualité et des statistiques industrielles	27 novembre 2013	Gouvernement	2 520 350	2 520 350
Total RDP Iao					2 520 350	2 520 350
Lesotho	Agro-industrie	Développement des échanges de produits agricoles dans le secteur des produits frais	21 décembre 2012	ITC	2 735 685	2 735 685
Total Lesotho					2 735 685	2 735 685
Maldives	Facilitation des échanges	Renforcement de la capacité institutionnelle des principaux organismes nationaux de facilitation des échanges	30 mai 2013	Gouvernement	1 557 838	1 557 838
Total Maldives					1 557 838	1 557 838
Mali	Agro-industrie	Gomme arabique	17 février 2012	Gouvernement	4 369 153	4 369 153
Total Mali					4 369 153	4 369 153

Népal	Agro-industrie	Plantes médicinales et aromatiques	18 novembre 2013	GIZ		3 900 000	3 900 000
	Normes	Renforcement des capacités SPS en ce qui concerne les exportations de gingembre grâce à des PPP	6 mai 2012	FAO	711 550		711 550
	Textiles et vêtements	Développement et soutien au commerce du pashmina	22 mai 2013	ITC		1 861 603	1 861 603
Total Népal					711 550	5 761 603	6 473 153
Niger	Agro-industrie	Cuir et peaux	19 août 2013	Gouvernement		2 445 100	2 445 100
Total Niger						2 445 100	2 445 100
Sierra Leone	Tourisme	Développement et promotion du tourisme durable	27 janvier 2012	Gouvernement	2 990 000		2 990 000
Total Sierra Leone					2 990 000		2 990 000
Ouganda	Facilitation des échanges	Soutien aux services commerciaux de district	30 août 2011	Gouvernement	2 998 119		2 998 119
Total Ouganda					2 998 119		2 998 119
Yémen	Agro-industrie	Amélioration de la productivité et de la qualité du miel	21 décembre 2012	icipe	1 807 500		1 807 500
Total Yémen					1 807 500		1 807 500
Zambie	Agro-industrie	Miel	28 janvier 2013	SNV	2 469 930		2 469 930
Total Zambie						2 469 930	2 469 930
TOTAL GÉNÉRAL					29 258 736	23 446 904	52 705 640

Annexe 2B: Portefeuille de projets de catégorie 2 (projets présentés)

Pays	Sous-type	Titre	Date de présentation	PEMO	Budget total \$EU
Cambodge	Agro-industrie	CEDEP Partie II – Manioc	Présentation au Conseil du CIR pour approbation le 29 novembre 2013	PNUD	997 026
		CEDEP Partie II – Évaluation, composante gouv.	Présentation au Conseil du CIR pour approbation le 29 novembre 2013	Gouvernement	347 610
		CEDEP Partie II – Pêche en mer	Présentation au Conseil du CIR pour approbation le 29 novembre 2013	ONUDI	988 953
	Tourisme	CEDEP Partie II – RACA	Présentation au Conseil du CIR pour approbation le 29 novembre 2013	Shift 360	950 000
Total Cambodge					3 283 589
Comores	Agro-industrie	Compétitivité des exportations (vanille, ylang-ylang et girofle)	Présentation au Conseil du CIR pour approbation le 28 novembre 2013	ITC	3 527 131
Total Comores					3 527 131
Îles Salomon	Tourisme	Le tourisme au service du développement inclusif (SI-TIDE)	Présentation au Conseil du CIR pour approbation le 20 décembre 2013	Gouvernement	1 544 700
Total Îles Salomon					1 544 700
TOTAL GÉNÉRAL					8 355 420

Annexe 3: Renforcement des capacités des ANMO par le CIR

Année	Type de renforcement des capacités	Bénéficiaires
2009	Au Mali, atelier de sensibilisation aux objectifs, aux principes et aux pratiques du CIR, où il a été mis l'accent sur l'appropriation du programme dans le pays.	
2010	Au Lesotho: Idem. Série d'ateliers régionaux tenus par le CIR au Vanuatu en mars 2010 pour le Pacifique, au Népal en juin 2010 pour les PMA d'Asie et au Mali en décembre 2010 pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest. Ce dernier était axé sur le partage d'expériences en matière d'intégration du commerce, la coordination des efforts et la présentation d'exemples concernant des pays de la région.	
2011	En Ouganda, le SE et le GFAS ont organisé une formation à l'intention des UNMO des pays anglophones du CIR pour renforcer leurs capacités en matière de suivi et d'évaluation. L'atelier a été organisé en partenariat avec le PNUD et le gouvernement de l'Ouganda, en tant que pays hôte, et présenté par IOD Parc, un bureau d'études basé au Royaume-Uni. Essai d'un module sur l'intégration de la dimension genre au Rwanda. Essai d'un module sur l'intégration du commerce au Vanuatu.	24 participants de 12 PMA anglophones.
2012	Au Burkina Faso, le SE et le GFAS ont organisé une formation à l'intention des UNMO des pays francophones du CIR pour renforcer leurs capacités en matière de suivi et d'évaluation. L'atelier a été organisé en partenariat avec le PNUD et le gouvernement du Burkina Faso, en tant que pays hôte, et présenté par des membres du personnel du SE et du GFAS. Un module sur l'élaboration de projets a été présenté lors d'un atelier de formation au Sénégal. Un module sur l'intégration du commerce a été mis en œuvre au Burkina Faso, au Cambodge et en Zambie, ce qui a conduit: <ul style="list-style-type: none"> • À l'adoption d'une feuille de route sur le commerce au Burkina Faso; • À l'élaboration de stratégies commerciales au Cambodge; et • À l'instauration d'un dialogue en vue de réformer la mise en œuvre des politiques dans les ministères et organismes qui s'occupent du commerce et des questions commerciales en Zambie. 	35 participants de 15 PMA francophones.

2013	<p>Le SE et le GFAS ont organisé un atelier de formation à l'intention des pays anglophones du CIR pour renforcer les capacités en matière de présentation des résultats et de communication, en partenariat avec le PNUD, TradeMark South Africa et le gouvernement de la Zambie, pays hôte, et présenté par des membres du personnel du SE et du GFAS.</p> <p>Dans le cadre du programme d'échange entre les pays du CIR, le Point focal du CIR pour le Cambodge, ainsi que l'équipe de l'UNMO du pays et d'autres membres du personnel des ministères d'exécution, ont été invités à présenter leurs expériences concernant le programme Trade Swap à leurs collègues.</p> <p>Burkina Faso: atelier national de formation aux fins de l'efficacité des communications.</p> <p>Cabo Verde: atelier national de formation sur le suivi et l'évaluation ainsi que la présentation des résultats.</p>	<p>56 participants de 12 PMA anglophones.</p> <p>27 participants, dont des représentants du gouvernement, du secteur privé, de la société civile et des médias.</p> <p>30 participants, dont des représentants du gouvernement, du secteur privé, d'ONG et d'universités.</p>
------	--	---

Le tableau ci-après contient des renseignements actualisés sur l'état d'avancement de chacun des points du Tableau des actions convenu à la retraite du Conseil du CIR de février 2013.

Les points qui ont été traités sont indiqués en **vert**, ceux dont le traitement est en cours sont indiqués en **jaune** et ceux qui n'ont pas encore été traités sont indiqués en **rouge**. Les points additionnels dont le Tableau des actions ne rend pas compte sont indiqués en **orange** dans la colonne «Documents de référence».²²

Annexe 4: Recommandations de l'EMP et renseignements actualisés sur le Tableau des actions issu de la retraite du Conseil du CIR de février 2013				
Point de l'ordre du jour	Activité	État d'avancement	Action requise de la part du Conseil du CIR	Documents de référence
3	Adoption du compte rendu de la dernière réunion du Conseil du CIR	Projet de rapport du Conseil du CIR du 22 février 2013.	Adoption	2_ Projet de rapport du Conseil du CIR 22 février 2013
4	Mandat du GFAS: état d'avancement et actualisation.	EN COURS: Projet de mandat établi. À FAIRE: examen des systèmes, examen du mandat.	Approbation	Projet de mandat
4	Calendrier opérationnel pour les projets des catégories 1 et 2.	Discussion prévue à la Réunion du Conseil du CIR.		
5	Révision des lignes directrices relatives aux projets de catégorie 1.	EN COURS: Document sur les principaux enseignements tirés de l'expérience des premiers pays. Une liste des priorités concernant les pays candidats à une prolongation du projet de catégorie 1 figure dans le document joint. À FAIRE: Le projet de révision sera terminé après l'atelier sur le suivi et l'évaluation.	Accord sur la marche à suivre pour simplifier les processus de prolongation des projets de catégorie 1.	Note du SE-GFAS sur l'extension des projets de catégorie 122
5	Clarification concernant les prolongations sans coût.	TERMINÉ: Note sur les processus élaborée.	Pour information et examen.	Note du SE-GFAS sur les pratiques et les sauvegardes concernant les prolongations sans coût, 10 avril 2013

²² Une mise à jour et une proposition concernant des points à modifier ont été présentées au Conseil du CIR. Les lignes directrices seront révisées conformément aux autres orientations qui pourraient être données.

6	<p>Renforcer l'intégration du commerce après l'EMP.</p> <p>Classer les pays par ordre de priorité afin de se concentrer sur ceux dont les besoins sont les plus grands.</p>	<p>TERMINÉ: Réorientation des projets de catégorie 1 pour mieux atteindre les objectifs d'intégration.</p> <p>Cela impliquera:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De réorienter les plans de travail selon les cadres logiques; 2. De mettre en œuvre dans tous les pays du CIR les modules relatifs à l'intégration du commerce. Cela facilitera: <ol style="list-style-type: none"> 1. L'adaptation: Examiner les pratiques et institutions nationales actuelles en lien avec l'intégration du commerce, le dialogue public-privé et la coordination des donateurs; 2. L'orientation: Élaborer une feuille de route pour l'intégration du commerce dans le pays, y compris dans les plans nationaux de développement et les différents secteurs; 3. La mise en œuvre: Aider à formuler les propositions au titre de la catégorie 1, les propositions de prolongation ou, dans le cas des projets en cours, les modifications du cadre logique et des plans de travail de la catégorie 1. La feuille de route devra en outre prévoir, après accord, des mesures concernant la durabilité et l'adaptation des structures des ANMO, le cas échéant. <p>L'établissement des priorités</p> <p>Proposition: Mettre en route un module sur l'intégration du commerce:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les pays ayant des projets de catégorie 1 en instance de prolongation (élaborer une feuille de route pour orienter la phase 2). Liste X pays ... Début en juin 2013; 	<p>Accord sur la manière de procéder.</p> <p>Approbation du budget.</p>	<p>Document/ exposé du PNUD sur la mise en œuvre du module sur l'intégration.</p> <p>Document du SE.</p>
---	---	---	---	--

		<ul style="list-style-type: none"> • Dans les pays n'ayant pas de projet de catégorie 1 (feuille de route pour l'intégration, en vue d'un projet de catégorie 1). Liste X pays ... Début en juin 2013; et • Dans d'autres pays en vue d'élaborer une feuille de route pour la fin de 2014. Début en janvier 2014. 		
6	Note d'orientation du SE/GFAS sur les pays du CIR sortant de la catégorie des PMA.	Note d'orientation élaborée.	Approbation	Note d'orientation du SE/GFAS sur les pays du CIR sortant de la catégorie des PMA.
6	Rapport de situation sur l'EMP.		Actualisation	Rapport du SE.
6	Proposition visant à renforcer l'efficacité du SE. Engagement des partenaires, suivi et évaluation, communication, fourniture de services au Conseil du CIR et au Comité directeur du CIR.	TERMINÉ: Proposition présentée pour approbation.	Approbation	Document du SE sur l'amélioration de l'efficacité du SE.
6	Mise à jour concernant le Myanmar.	Discussion prévue à la réunion du Conseil du CIR. Note d'information élaborée.	Observations et orientations.	Note d'information sur l'engagement du CIR au Myanmar.

7	4 ^{ème} Examen global de l'Aide pour le commerce.	<ul style="list-style-type: none"> • Note conceptuelle sur les manifestations du CIR: réunion des chefs d'organisation, table ronde de Cabo Verde, exposition sur le commerce, concours de photographies; • Comité directeur du CIR; et • Réunion du Conseil du CIR (à confirmer). 	<p>Approbation du budget pour la table ronde de Cabo Verde.</p> <p>Approbation de la Note conceptuelle sur le Comité directeur mondial.</p> <p>Décision sur la date de la prochaine réunion du Conseil du CIR.</p>	<p>Notes conceptuelles sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'exposition de photographies E/F; • L'exposition sur le commerce des PMA E/F; • La table ronde du Cabo Verde; et • Le Comité directeur du CIR.
7	Mise à jour concernant les catégories 1 et 2 mise à jour (Burundi).			<ul style="list-style-type: none"> • Rapport du SE; et • Burundi.
8	Mali, République centrafricaine.		Approbation d'une réévaluation et d'une reprise des activités au Mali.	<ul style="list-style-type: none"> • Document sur le Mali; et • Document sur la RCA
9	Autres questions			
	Rapport d'activité annuel 2012.	Le Rapport a été établi et présenté au Conseil du CIR en mai 2013.		
	Mise à jour du site Web.	Un contrat a été passé avec une entreprise et les travaux ont commencé.		
	Mise à jour du pôle de connaissances.	Mise à jour du pôle de connaissances en cours.	• s.o.	• s.o.
	Atelier régional sur la présentation des résultats et la communication (22-25 avril, Lusaka).	L'atelier régional a été tenu avec succès; 11 pays du CIR y ont participé.	• s.o.	• s.o.

	Retraite du Conseil du CIR.	Tenue à Genève les 20-21 février. Tableau des actions distribué précédemment en anglais et en français.		Tableau des actions 9 avril 2013 distribué précédemment
	Examen et planification du SE/GFAS.	La retraite du SE/GFAS a eu lieu du 5 au 7 mars. Ont été examinés la mise en œuvre du Tableau des actions issu de la retraite du Conseil du CIR et le renforcement de la mise en œuvre au niveau des pays.		s.o.
		Mise à jour sur les points additionnels du Tableau des actions de la retraite du Conseil du CIR pour avril.		
	Annexe du Recueil de documents du CIR.	<p>EN COURS: La compilation des documents a commencé.</p> <p>À FAIRE: Le SE élabore une annexe V3 contenant une liste d'orientations additionnelles de sa part, qui sera régulièrement mise à jour conformément à toutes autres instructions données aux pays.</p> <p>Le projet doit être terminé.</p> <p>Le SE élabore une annexe V4 contenant des lignes directrices relatives aux bonnes pratiques, en ce qui concerne notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le processus d'élaboration de projets de catégorie 2 (projet achevé); L'engagement du FD (projet de mandat en cours d'établissement); Le Comité directeur du CIR (projet); La flexibilité et l'adaptation des ANMO (à faire); et Des exemples de bonnes pratiques de projets de catégorie 1 (à faire). <p>Proposition d'engagement d'un consultant pour compiler les bonnes pratiques (durée estimée à 25 jours ouvrables).</p>		Amélioration des projets de catégorie 2 (renforcement des mécanismes pour permettre l'exécution de projets catalyseurs hautement prioritaires à fort impact d'une manière efficace et inclusive).

	<p>Fournir davantage de renseignements au Conseil du CIR sur le contexte des activités à l'échelon du pays, y compris les jalons.</p>	<p>TERMINÉ: Renseignements complémentaires dans le rapport d'activité annuel concernant les pays.</p> <p>EN COURS: Actualisation du site Web pour permettre aux membres du Conseil du CIR de visualiser aisément les mises à jour concernant les pays.</p>		<p>Réf.: Rapport d'activité 2012</p>
	<p>Diffusion par le SE d'un modèle/ensemble de questions auprès de chaque groupe de parties prenantes en vue de dresser le plan de la circulation actuelle de l'information et de déterminer où et comment des améliorations pourraient y être apportées.</p>	<p>À FAIRE: Ce travail sera fait pour la réunion du Conseil du CIR de milieu d'année.</p>		
	<p>Mettre à jour et institutionnaliser la base de données relative aux experts (Demander aux organisations de notifier les domaines techniques dans lesquels elles peuvent fournir des avis et un soutien).</p>	<p>EN COURS: Modèle de base de données achevé.</p> <p>Prochaine étape: prendre contact avec les organisations avant la réunion du Conseil du CIR pour leur demander d'indiquer leurs domaines d'expertise et les départements à contacter.</p>		
	<p>Développer et gérer une matrice d'Aide pour le commerce.</p>	<p>EN COURS: Le SE demande que tous les nouveaux plans de travail prévoient l'élaboration/la mise à jour de la matrice.</p> <p>À FAIRE: Le SE doit prendre contact avec tous les PF et FD.</p>		

	Réviser les lignes directrices sur les études de faisabilité afin d'étendre la portée de la formulation des projets et de relever le plafond de la délégation de pouvoir confiée au DE.	À FAIRE: Présentation au Conseil du CIR en juin 2014.		
	Augmenter le financement accessible pour la catégorie 1 en définissant clairement les éléments de la formulation des projets et de l'élaboration des PMT.	À FAIRE: Présentation au Conseil du CIR en juin 2014.		
	Soutien aux pays en matière de suivi et d'évaluation.	EN COURS: Premier atelier régional sur la présentation des résultats et la communication (22-25 avril, Lusaka – 13 pays présents).		La documentation de l'atelier de Lusaka sera mise à disposition sur le site Web.
	Communications.	EN COURS: Amélioration du site Web en cours; fin prévue en juillet 2013. Atelier de Lusaka – avril 2013.		La documentation de l'atelier de Lusaka sera mise à disposition sur le site Web.

Annexe 5: Modules de renforcement des capacités du CIR

Intégrer le commerce dans le programme commercial d'un pays

Un module pour l'intégration du commerce a été élaboré en collaboration avec le PNUD et un guide pour l'intégration du commerce a été publié à l'occasion du troisième Examen global de l'Aide pour le commerce, qui s'est tenu en juillet 2011. Le module consiste à offrir des conseils pratiques aux Pays du CIR sur la manière d'intégrer le commerce dans leur plan de développement global, dans leurs stratégies sectorielles, dans la coordination interministérielle, dans les mécanismes de consultation public-privé et dans le dialogue entre gouvernement et donateurs. Le module a été testé au Vanuatu, au Cambodge, au Burkina Faso et en Zambie en 2012-2013. Son lancement se fera par interaction directe et via une plate-forme en ligne (élaboration du module en ligne en 2014).

Conception et gestion de projets

Le SE s'est associé au STDF et à l'Université de Wolverhampton pour élaborer ce module. Trois projets pilotes ont été entrepris au Népal, en République centrafricaine et au Rwanda en 2011-2012 et des propositions de projets de catégorie 2 ont été formulées à l'aide du module. Celui-ci a depuis été mis en œuvre sur demande.

Suivi et évaluation

Le SE et le GFAS ont mis au point et exécuté au niveau régional trois modules sur le suivi et l'évaluation. Le premier, mis au point en collaboration avec IOD Parc, un bureau d'études basé au Royaume-Uni, porte sur l'élaboration et la compréhension du cadre logique dans le contexte de la gestion axée sur les résultats; le deuxième concerne la présentation et l'évaluation des résultats; et le troisième, spécifique à chaque pays, porte sur les aspects généraux du suivi et de l'évaluation, notamment le rôle du suivi et de l'évaluation dans le cycle des projets, l'implication des parties prenantes dans le suivi et l'évaluation, l'identification, la formulation et la présentation des résultats ainsi que la conduite de l'évaluation.

Intégration de la dimension genre dans la conception et la mise en œuvre des projets

Le SE s'est associé à l'ITC pour élaborer ce module de formation, qui a été testé et modifié et est maintenant mis en œuvre en fonction de la demande. Le principal objectif est de créer une équipe de formation des formateurs pour contribuer aux aspects de durabilité du programme. Le module a été testé au Rwanda (mise en œuvre dans un seul pays); un module pilote régional est prévu pour 2014 en Afrique de l'Ouest (francophone). L'étape suivante consistera à regrouper ce module et ceux relatifs à l'intégration du commerce étant donné leurs complémentarités.

Conception d'un programme à moyen terme

Comme il est prescrit dans le Recueil de documents sur le CIR, tous les pays du CIR qui ont des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 et des projets de la catégorie 2 devraient disposer d'un programme à moyen terme. Le SE et le GFAS ont recouru aux services d'un cabinet d'études pour mettre au point un module que chaque pays puisse utiliser comme guide pour établir un programme à moyen terme qui lui soit propre. Le principal objectif d'un PMT est de clarifier les priorités énoncées dans l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) d'un pays et dans sa matrice des actions, au moyen d'une approche stratégique et à moyen terme de la programmation et d'une relation claire avec la ou les stratégies nationales essentielles de développement et de croissance économique; et de préciser les réformes de politiques nécessaires. Le module a été testé en 2013 au Burundi et au Lesotho.

Des communications efficaces à l'appui de la mise à exécution du programme

Le SE a mis au point un module de deux jours visant à sensibiliser les UNMO à l'importance de communications et d'activités d'information efficaces à l'appui de la mise à exécution du programme. Le module a été administré aux niveaux régional et national. Il permet de mieux comprendre le rôle des communications à chaque étape du processus du CIR ainsi que les manières d'élaborer des stratégies et des plans de communication et d'identifier des indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis.

Engagement des parties prenantes non étatiques

Le SE a chargé CUTS International d'élaborer un module pour renforcer la participation des acteurs non étatiques (principalement le secteur privé et la société civile) au processus du CIR. Le module sera testé dans trois pays et chaque module pilote sera précédé d'une étude sur les parties prenantes dans le pays, l'objectif étant de comprendre les principales questions en jeu dans la participation (ou non-participation) des acteurs non étatiques au processus du CIR. Les résultats des pilotes par pays guideront l'élaboration d'un manuel sur l'engagement des parties prenantes, qui sera mis à la disposition de tous les pays du CIR aux fins d'autres activités de renforcement des capacités.

Annexe 6: Arrangements juridiques conclus par le GFAS

UNOPS avec	Type d'accord	Description	État actuel
1. Contributeurs (donateurs)	Accords de contribution et Dispositions communes.	Accord juridique, au nom du Conseil du CIR (qui n'a pas d'identité juridique), maintenant l'intégrité du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR en tant que mécanisme de financement multilatéral.	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositions communes approuvées le 24 octobre 2008; • Accords de contribution (AC) signés avec 22 pays du CIR et 2 avec l'Union européenne; et • Des modifications des AC prévoyant la prorogation du mandat de l'UNOPS en tant que GFAS jusqu'au 31 décembre 2017 ont été signées avec 22 donateurs (une en attente pour 2014).
2. OMC	Échange de lettres.	Accord juridique avec l'OMC en tant qu'hôte administratif du SE du CIR pour permettre la prestation de services techniques par le SE.	<ul style="list-style-type: none"> • Échange de lettres du 25 novembre 2008; • Fonds transférés pour alimenter les budgets annuels du SE pour la période 2009-2013; et • Lettres du DE au nom du Conseil du CIR et conformément au mandat qui lui a été conféré, donnant pour instruction au GFAS de conclure des accords ou de transférer des fonds.
3. CNUCED	Accord de partenariat avec une organisation participante.	Accord juridique avec une organisation participante pour la mise en œuvre de projets de catégorie 1 et 2.	<ul style="list-style-type: none"> • Après approbation du Conseil du CIR et du Contrôleur de l'ONU, la CNUCED, l'ITC et l'UNOPS ont signé l'accord le 8 juillet 2009; • En 2011-2012, 3 lettres de mise en œuvre ont été signées (en 2011, mise à jour de l'EDIC de la Gambie, et en 2012, mise à jour des EDIC du Mozambique et du Sénégal); et 2 modifications ont été signées; et • 2 lettres de mise en œuvre (mise à jour des EDIC du Djibouti et du Mali) et 7 modifications ont été signées.

4. ITC	Accord de partenariat avec une organisation participante.	Accord juridique avec une organisation participante pour la mise en œuvre de projets de catégorie 1 et 2.	<ul style="list-style-type: none"> • Après approbation du Conseil du CIR et du Contrôleur de l'ONU, la CNUCED, l'ITC et l'UNOPS ont signé l'accord le 8 juillet 2009; • En 2012, 2 lettres de mise en œuvre pour la catégorie 2 (Gambie – Compétitivité sectorielle, et Cambodge – CEDEP I) et 1 modification ont été signées; • En 2013, 3 lettres de mise en œuvre ont été signées (Burkina Faso – étude de faisabilité concernant le beurre de karité; Lesotho – projet de catégorie 2 sur la productivité agricole et le commerce; et Népal – projet PETS sur le Pashmina). Un projet de catégorie 2 pour les Comores a été présenté au Conseil du CIR en décembre 2013, pour approbation en janvier 2014.
5. ONUDI	Accord de partenariat avec une nouvelle institution des Nations Unies.	Accord juridique avec une nouvelle institution des Nations Unies comme partenaire de mise en œuvre, sur la base de l'Accord ITC/CNUCED.	<ul style="list-style-type: none"> • Après approbation du Conseil du CIR, l'ONUDI et l'UNOPS ont signé l'accord le 24 juin 2009; • En 2012, une lettre de mise en œuvre pour la catégorie 2 a été signée (Burundi – Renforcement des capacités commerciales); et • En 2013, un projet de catégorie 2 pour le Cambodge (CEDEP II – pêche en mer) avec l'ONUDI comme PEMO a été présenté au Conseil du CIR en décembre pour approbation en janvier 2014.

6. PNUD	Accord de partenariat avec une organisation participante.	Accord juridique avec une organisation participante pour la mise en œuvre de projets de catégorie 1 et 2.	<ul style="list-style-type: none"> • Après approbation du Conseil du CIR, le PNUD et l'UNOPS ont signé l'accord le 8 juillet 2010; • En 2011-2012, 7 accords de mise en œuvre (en 2011, Comores – Projet de catégorie 1, Bhoutan – EDIC, et République démocratique du Congo – CCI; et en 2012, République centrafricaine et Tchad – mise à jour de l'EDIC, Mozambique – CCI et Cambodge – atelier sur l'intégration du commerce) et quatre modifications ont été signés; et • En 2013, 5 accords de mise en œuvre (Cambodge – mise à jour de l'EDIC, Soudan du Sud – EDIC, Tanzanie – projet de catégorie 1, Tuvalu – projet de catégorie 1 et mise à jour de l'EDIC et Yémen – mise à jour de l'EDIC) et 6 modifications ont été signés.
7. Banque mondiale	Externally Funded Outputs (EFOs) (produits financés au moyen de fonds extérieurs).	Accord juridique selon le mécanisme des accords «EFO» de la Banque mondiale.	<ul style="list-style-type: none"> • Trois EFO ont été approuvés par le Conseil du CIR en 2008 (EDIC en République démocratique du Congo, au Togo et en Afghanistan). Ceux concernant la République démocratique du Congo et le Togo ont pris fin et celui concernant l'Afghanistan a été prorogé et devrait prendre fin au début de 2014.

	Fonds d'affectation spéciale subsidiaire pour le CIR.	Accord juridique établissant un Fonds d'affectation spéciale subsidiaire avec la Banque mondiale pour des projets de catégorie 1 et 2.	<ul style="list-style-type: none"> • Après approbation du Conseil du CIR, l'UNOPS et la Banque mondiale ont signé l'accord le 19 avril 2011; • En 2011-2012, 9 lettres de mise en œuvre (en 2011, EDIC en Haïti et au Bangladesh et mise à jour de l'EDIC au Burundi et en Ouganda; et en 2012, mise à jour de l'EDIC au Libéria, au Malawi, à Sao Tomé-et-Principe, en Sierra Leone et en Zambie) et sept modifications ont été signées; et • En 2013, 5 lettres de mise en œuvre (mise à jour de l'EDIC au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée et à Madagascar et une EDIC au Soudan) et 14 modifications ont été signées.
8. PMA (gouvernements)	Mémoire d'accord/ accords de dons.	Accord juridique avec les gouvernements et les entreprises parapubliques pour la mise en œuvre de projets des catégories 1 et 2.	<ul style="list-style-type: none"> • Des modèles de mémoire d'accord et d'accord de dons ont été mis au point en anglais et en français et distribués aux PMA, puis révisés et mis à jour en 2011; • Après approbation du Conseil du CIR, 32 mémoires d'accord concernant des projets de catégorie 1, 7 accords de dons concernant des projets pré-EDIC, 4 mémoires d'accord concernant des projets de catégorie 2 et 78 modifications ont été signés avec des PMA; et • En 2013 particulièrement, le GFAS a signé les accords juridiques suivants: 2 projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1, 5 projets de soutien aux ANMO au titre de la phase 2 de la catégorie 1, 5 projets de catégorie 2 et 47 modifications.

9. Autre entité de mise en œuvre	Accords juridiques.	Accords juridiques avec certaines ONG et certains organismes de développement en fonction des demandes des PMA et de l'approbation du Conseil du CIR.	<ul style="list-style-type: none"> • Après approbation de la DE (sur délégation de pouvoir accordée par le Conseil du CIR), un accord de dons a été signé en 2011 avec l'USAID en vue de la mise à jour de l'EDIC du Lesotho; • En 2012, après approbation par le Conseil du CIR, des accords ont été signés avec la SFI (projet de catégorie 2 CEDEP I concernant le Cambodge) et la FAO (projet de catégorie 2 relatif au gingembre concernant le Népal); et • En 2013, après approbation par le Conseil du CIR, des accords ont été signés avec icipe (projet de catégorie 2 concernant le miel au Yémen) et la SNV (projet de catégorie 2 concernant le miel en Zambie). Des négociations sont en cours avec la GIZ (Projet MAPs de catégorie 2 au Népal).
10. Autres – Instruments de politique	Lignes directrices et autres instruments de politique approuvés par le Conseil du CIR.	Compléter, perfectionner, réviser et mettre à jour le Recueil de documents et autres outils du CIR (par exemple, lignes directrices).	<ul style="list-style-type: none"> • Note d'orientation sur les pays sortant de la catégorie des PMA; et • Note sur les prolongations sans coût.

Publié par le CIR
Cadre Intégré Renforcé pour l'assistance technique
liée au commerce en faveur des Pays les moins avancés,
à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
Rue de Lausanne 154
1211 Genève 21
Suisse
Tél: +41 (0)22 739 66 50
Fax: +41 (0)22 739 57 66
Courriel: eif.secretariat@wto.org
Internet: www.enhancedif.org

Plus d'informations sur:
www.enhancedif.org

ou contactez:
eif.secretariat@wto.org
eiftfm@unops.org